Délégation
Provence-Alpes-Côte d'Azur



AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

Offre *de service* 2026

+ d'informations sur cnfpt.fr

Aménagement et développement durable des territoires

Urbanisme, aménagement et action foncière

- Stratégie d'aménagement et planification



DE LA VILLE À SON AMÉNAGEMENT : LES FONDAMENTAUX DE L'URBANISME

Durée 15 heures à distance

Niveau Fondamentaux du métier

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 08:SXFOL007
Plateforme en ligne ouverte
du 01/01 au 10/07/26

Jérôme Boggio
DELEGATION CORSE

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 08:SXFOL010
Plateforme en ligne ouverte
du 01/09 au 11/12/26

Jérôme Boggio
DELEGATION CORSE

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 08:SXFOL012
Plateforme en ligne ouverte
du 01/01 au 09/07/27

Jérôme Boggio
DELEGATION CORSE

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXFOL

PUBLIC

Cadres devant maîtriser les grands principes de l'urbanisme sans pour autant être des professionnels du domaine.

OBJECTIFS

- identifier l'urbanisme en tant que processus urbain (son histoire, ses enjeux, ses acteurs, ses stratégies),
- maîtriser les modalités de conception et de mise en oeuvre des projets urbains (de la planification à la réalisation des opérations d'aménagement).

CONTENU

- la définition de la ville et de l'urbanisme : le territoire et ses différentes échelles, l'évolution des villes, le système urbain et ses fonctions (sociales, économiques etc.), les formes urbaines, les problématiques d'habitat-logement, de mobilité et d'espaces publics,
- la conception du projet urbain : les stratégies d'aménagement, le rôle des acteurs de l'aménagement, et la définition du projet (ses objectifs, l'articulation entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre),
- la mise en oeuvre du projet urbain : l'expression du projet dans les documents de planification, la politique foncière et ses outils, la programmation urbaine, les stratégies de réalisation du projet, les outils de l'aménagement et la conduite de projet.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation à distance propose un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Un intervenant ou une intervenante accompagne les stagiaires dans leurs apprentissages.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXURB Directeur.rice et cadre chargé.e.s de l'urbanisme et de l'aménagement durable

LES ENJEUX DE L'EAU DANS LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

Durée 21 heures

Niveau Approfondissement

NANTES
Code IEL : 17:SX02D004
Dates à confirmer

Sophie CASTAINGS LAHAILLE
DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
02 41 77 37 82

MÂCON
Code IEL : 81:SX02D010
26-28/01/26

Lionel Roux
BOURGOGNE FRANCHE COMTE
lionel.roux@cnfpt.fr

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX02D

PUBLIC

- Directeur ou directrice de l'urbanisme et de l'aménagement durable,
- directeur ou directrice de l'environnement,
- cheffe ou chef de projet foncier, urbanisme et aménagement
- cadre chargé de la planification.

OBJECTIFS

- Intégrer les enjeux de l'eau dans la définition de la stratégie territoriale,
- élaborer un document d'urbanisme intégrant les enjeux autour de l'eau,
- mobiliser les différents leviers liés à l'eau dans les documents d'urbanisme.

CONTENU

- Données générales et de cadrage sur l'eau (eau verte/eau bleue, le petit et le grand cycles de l'eau, les liens eau et sol, les données chiffrées, les enjeux écologiques, quantitatifs et chimiques de l'eau face au réchauffement climatique, les liens entre eau et changement climatique),
- les instruments de la planification de l'eau et leur articulation: SDAGE, SAGE, définition, cadre juridique, contenu et procédure d'élaboration,
- l'eau source de risques : inondation, crue, submersion, sécheresse, les PPRI et PPRL,
- les étapes clés de l'élaboration des documents d'urbanisme pour intégrer l'eau,
- les acteurs à mobiliser,
- les différents leviers dans les documents d'urbanisme.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés et retour d'expériences,
- exercices pratiques

Cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant.e sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

- disposer d'une base de connaissance sur les documents de planification,
- disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

STRATÉGIES D'AMÉNAGEMENT EN FAVEUR DE LA SANTÉ

Durée 2 jours

Niveau Expertise

ANGERS
Code IEL : 17:SXAFS019
Dates à confirmer

Sophie CASTAINGS LAHAILLE
DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
02 41 77 37 82

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXAFS020
du 22 au 23/01/26

VERONIQUE BOUVOT
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 30 08 75

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXAFS023
du 18 au 19/01/27

VERONIQUE BOUVOT
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 30 08 75

ANGERS
Code IEL : 17:SXAFS022
11-12/02/27

Sophie CASTAINGS LAHAILLE
DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
02 41 77 37 82

Code stage : SXAFS

PUBLIC

- Directeur ou directrice de l'urbanisme et de l'aménagement durable, chef ou cheffe de projet foncier, urbanisme et aménagement, directeur ou directrice de santé publique, médecin, responsable en santé environnementale, chef ou cheffe de projet en santé, coordinateur ou coordinatrice de contrat local de santé, directeur ou directrice de l'environnement, responsable des transports et déplacements.

OBJECTIFS

- Appréhender les notions de déterminants de santé, de santé-environnement et de une seule santé dans un contexte de transitions,
- déterminer une stratégie d'aménagement et de développement d'un territoire favorable à la santé.
- définir les enjeux de santé environnementale, les intégrer dans les documents de planification et dans la conception et conduite des opérations d'aménagement.
- Définir et piloter des projets en transversalité entre les services urbanisme, mobilité, transport, santé et environnement des collectivités.

CONTENU

- Définitions des concepts d'urbanisme favorable à la santé, de santé environnement et "une seule santé", de leurs enjeux et de leur déclinaison méthodologique,
- liens entre santé et transitions,
- leviers en faveur de la santé environnementale à mobiliser,
- place des déterminants de santé dans les documents d'urbanisme et les opérations d'aménagement,
- évaluation environnementale des documents d'urbanisme et opérations d'aménagement (avec le volet santé),
- conception et le pilotage de projets d'aménagement favorable à la santé,
- outils mobilisables : étude d'impact sur la santé, balade urbaine...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés et retours d'expériences des différents acteurs concernés.
- Etudes de cas.

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les enjeux et nouvelles politiques publiques innovantes en santé environnementale.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IXURB Directeur.rice et cadre chargé.e.s de l'urbanisme et de l'aménagement durable
IXSEO Itinéraire "Sensibilisation et méthodes en Santé - environnement"

LE GÉOPORTAIL DE L'URBANISME (GPU): MÉTHODE DE TÉLÉVERSEMENT

Durée 2 jours

Niveau Approfondissement

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 05:DADGE009
Plateforme en ligne ouverte
du 05/01 au 07/02/26

Valérie LE BORGNE
DELEGATION BRETAGNE
02 97 47 50 30

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 80:DADGE015
Plateforme en ligne ouverte
du 19/01 au 20/03/26

Sandrine Gourin
AUVERGNE RHONE ALPES
04 76 15 01 29

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 84:DADGE016
Plateforme en ligne ouverte
du 01/06 au 30/07/26

Sabine TOUNY
ILE-DE-FRANCE
01 60 78 99 13

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : DADGE

PUBLIC

- Chargées et chargés de mission de planification,
- directeurs et directrices de l'urbanisme,
- géomaticiennes et géomaticiens.

OBJECTIFS

- Prendre en main le Géoportail de l'urbanisme (GPU) tant dans son alimentation que ses usages tout en maitrisant le contexte juridique associé,
- disposer des fondamentaux du Géoportail de l'urbanisme (GPU) pour téléverser un document sur la plateforme.

CONTENU

- Le contexte et objectifs du Géoportail de l'Urbanisme (GPU),
- le contexte réglementaire: ordonnance du 7 octobre 2021,
- le cycle de vie de la données et évolutions des documents,
- les servitudes d'utilité publique,
- les acteurs de l'alimentation et leurs responsabilités,
- la numérisation des documents d'urbanisme selon le standard CNIG,
- les étapes d'alimentation: téléversement, prévisualisation, publication, vie du document,
- le suivi de procédure,
- l'utilisation du GPU dans sa pratique professionnelle: consultation et assistance

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation est entièrement à distance. Une e-communauté de stage est ouverte et des ressources spécifiques en ligne accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Des classes virtuelles synchrones ponctueront la formation.

PRÉ-REQUIS

- Disposer d'un ordinateur et d'une adresse mail

LE RÔLE DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES DANS L'ÉLABORATION ET L'ÉVOLUTION DES DOCUMENTS D'URBANISME

Durée 2 jours présentiels

Niveau Approfondissement

LIMOGES
Code IEL : 86:SXROL004
du 08 au 09/01/26

VERONIQUE BOUVOT
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 30 08 75

LIMOGES
Code IEL : 86:SXROL006
du 15 au 16/03/27

VERONIQUE BOUVOT
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 30 08 75

Code stage : SXROL

PUBLIC

Les agents des collectivités et organismes qui sont personnes publiques associées (urbanisme, foncier, environnement, routes, habitat, politique de la ville, services juridiques...)

OBJECTIFS

- Identifier les documents d'urbanisme et procédures concernés par les avis des personnes publiques associées,
- maîtriser la hiérarchie des normes en matière d'urbanisme et l'articulation entre les documents d'urbanisme,
- identifier la portée juridique de l'avis d'une personne publique associée,
- rédiger un avis en tant que personne publique au regard des compétences de la collectivité à l'occasion de l'élaboration ou l'évolution d'un document d'urbanisme.

CONTENU

- Présentation et contenu des différents documents d'urbanisme,
- la hiérarchie des normes et les rapports de compatibilité et de prise en compte,
- l'association à l'élaboration et l'évolution des documents d'urbanisme,
- les différentes procédures d'évolution des documents d'urbanisme; révision générale, déclaration de projet, modification, modification simplifiée, mise à jour,
- l'identification des différentes personnes publiques associées,
- la coordination des avis émis par plusieurs services/agents au sein d'une même entité
- la rédaction des avis des personnes publiques associées,
- les grands enjeux à intégrer dans les avis: développement durable, changement climatique...,
- la portée juridiques des avis formulés.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés de cadrage,temps d'échanges et cas pratiques.Cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant.e sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXPLA Planification et articulation des politiques d'aménagement

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT) : ENJEUX, PROCÉDURES ET PILOTAGE DE LA DÉMARCHE

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

LIMOGES
Code IEL : 86:SXSCP011
du 09 au 10/02/26 + 6h à distance

VERONIQUE BOUVOT
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 30 08 75

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXSCP

PUBLIC

Directeur ou directrice de l'urbanisme et de l'aménagement durable, chef ou cheffe de projet foncier, urbanisme et aménagement et agent ou agente chargé de suivre le SCoT.

OBJECTIFS

- Piloter et mettre en oeuvre un Schéma de Cohérence Territoriale à partir de l'analyse des enjeux stratégiques d'un territoire dans un contexte de transitions.

CONTENU

- Cadre légal des SCoT,
- gouvernance du SCoT, procédure et principales étapes d'élaboration,
- définition du périmètre et du projet de SCoT : évaluation d'un territoire, analyse des enjeux stratégiques, définition des orientations,
- SCoT comme document intégrateur des politiques publiques,
- évaluation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage et d'une mise à disposition de ressources spécifiques en ligne consultables avant, pendant et après la formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IXURB Directeur.rice et cadre chargé.e.s de l'urbanisme et de l'aménagement durable
IXPLA Planification et articulation des politiques d'aménagement

LE VOLET ÉCONOMIQUE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

Durée 3 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

ORLÉANS
Code IEL : 06:SXDUB001
12-14/01/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

ROUEN
Code IEL : 85:SXDUB004
30/09-02/10/26

Delphine ADELIS-COPIN
NORMANDIE
03 20 15 69 58

ORLÉANS
Code IEL : 06:SXDUB003
11-13/01/27

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXDUB

PUBLIC

Développeurs et développeuses économiques, chargées et chargés du développement territorial, de relation aux entreprises, directeurs et directrices du développement territorial, de l'urbanisme et de l'aménagement durable, cheffes et chefs de projets territoriaux, de projet foncier, d'urbanisme et d'aménagement, responsables des affaires immobilières et foncières.

OBJECTIFS

- garantir la place de l'économie dans la mise en œuvre du projet de territoire à l'heure des transitions,
- intégrer des stratégies, enjeux et données économiques dans les documents d'urbanisme,
- participer à l'élaboration des documents d'urbanisme.

CONTENU

- les problématiques actuelles de l'économie (réindustrialisation, revitalisation, entrées de villes, autonomie alimentaire, ZAN...),
- les politiques d'accueil des entreprises et leur parcours résidentiel en lien avec la disponibilité des ressources locales (eau, foncier, etc.),
- le volet économique dans les documents de planification (SRADDET, SCoT, PLU, PLUI, carte communale), et l'apport du schéma de développement et d'aménagement économique, l'inventaire des ZAE,
- les activités économiques, agricoles et commerciales dans les différentes pièces des documents d'urbanisme,
- les données et le tissu économiques,
- l'élaboration de règles prescriptives,
- la posture des directions du développement économique lors de l'élaboration des documents et le jeu d'acteurs.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, travaux en groupes à partir des projets de territoires des participantes et participants.Etude cas, analyse de documents.Cette formation fait l'objet d'un temps à distance composé d'une communauté de stage, accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.Pour favoriser les apprentissages, il est conseillé de suivre les trois modules de l'itinéraire "L'urbanisme durable, cadre et leviers pour l'action économique".

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IUDAE L'urbanisme durable, cadre et leviers pour l'action économique

LA CULTURE DES RISQUES NATURELS DANS LA PLANIFICATION TERRITORIALE

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

SORGUES
Code IEL : 20:SXRNA013
15-16/01/26

Violaine Paganelli
DELEGATION PACA
04 90 39 79 05

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXRNA

PUBLIC

- Directeur ou directrice de l'urbanisme et de l'aménagement durable,
- chef ou cheffe de projet foncier, urbanisme et aménagement

OBJECTIFS

- Sensibiliser les élus, la population et les différents acteurs aux risques naturels sur le territoire,
- identifier les enjeux autour de la connaissance des risques naturels.

CONTENU

- Les différents risques naturels à distinguer des risques technologiques, sanitaires¿.
- les liens entre risques naturels et changement climatique,
- les outils de connaissance des risques,
- le devoir d'information des collectivités,
- les différentes actions à déployer pour renforcer la culture du risque sur le territoire : diagnostiquer son territoire, élaborer les outils réglementaires, actionner les leviers de la culture du risque,
- l'impact de la culture du risque sur les stratégies d'aménagement du territoire,
- les leviers à actionner pour sensibiliser la population.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation présentielle comprend un temps à distance accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Il est constitué d'un temps d'échanges entre stagiaires et/ou l'intervenant.e sous forme d'une e-communauté de stage et de ressources à consulter.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXPLA Planification et articulation des politiques d'aménagement

NOUVEAU

LE RENOUVELLEMENT URBAIN : GRANDS PRINCIPES, STRATÉGIES ET ACTEURS

Durée **2 jours**

Niveau Fondamentaux du métier

PARIS
Code IEL : 45:FONRU002
27-28/01/26

Victor BURETTE
INSET DE DUNKERQUE

Code stage : FONRU

PUBLIC

Agents travaillant sur des sujets urbains, sociaux, de logement, santé, sécurité, écologiques, juridiques, et dont les fonctions sont mobilisées pour un projet de renouvellement urbain.

OBJECTIFS

- partager les enjeux et attendus des projets de renouvellement urbain,
- identifier les acteurs d¿un projet de renouvellement urbain,
- répondre aux besoins du projet dans l'étendue de ses fonctions.

CONTENU

- les repères historiques sur le renouvellement urbain
- la définition et le cadrage de la notion de renouvellement urbain
- la présentation du NPNRU et les éléments de bilan de l'action de l'ANRU
- la géographie prioritaire, les quartiers Politique de la Ville et les contrats de ville
- les incontournables d'un projet de renouvellement urbain
- les grandes étapes d'un projet de renouvellement urbain
- le système d'acteurs d'un projet de renouvellement urbain
- panorama des parties prenantes et de leurs rôles respectifs (ANRU, DT, collectivités locales, bailleurs sociaux, AFL, opérateurs immobiliers, aménageurs, conseil citoyen, acteurs du quartier...)
- les enjeux et modalités de gouvernance
- les enjeux de la participation des habitants
- focus sur un territoire concerné par le PNRU et le NPNRU
- illustrations des volets opérationnels : habitat, équipements, aménagements

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le temps présentiel d'une durée de 2 jours, articulera pratique/théorie, analyse de cas concrets et temps en atelier.

PRÉ-REQUIS

Cette formation s'adresse aux professionnels qui interagissent avec l'écosystème du renouvellement urbain et qui souhaitent s'y acculturer davantage. Elle n'est pas destinée aux personnes directement en charge du renouvellement urbain.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX453 La conception et le pilotage de la politique de la ville

LA PRISE EN COMPTE DE LA QUALITÉ DES SOLS DANS LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

Durée 3 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

MARSEILLE
Code IEL : 20:SXQAL008
09-11/02/26

Valérie Des Longchamps
DELEGATION PACA
04 94 08 96 39

LIMOGES
Code IEL : 86:SXQAL009
du 07/12/26 au 09/12/26 + 3 heures à distance

VERONIQUE BOUVOT
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 30 08 75

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXQAL

PUBLIC

- Agents des services de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'environnement et agents techniques

OBJECTIFS

- Identifier les différentes fonctionnalités des sols et services écosystémiques garantissant l'habitabilité,
- identifier les liens entre les sol et les documents d'urbanisme,
- prendre en compte la qualité des sols dans les documents de planification.

CONTENU

- Les fonctionnalités des sols: support de biodiversité, filtration de l'eau, stockage de carbone, fertilité des sols,
- les enjeux inhérents à la dégradation des sols,
- le cadre juridique des sols,
- la mobilisation de la connaissance des sols,
- les méthodologies pour identifier les sols à préserver et à renaturer,
- la prise en compte de la qualité des sols dans une stratégie territoriale,
- la traduction de la stratégie territoriale de préservation des sols dans les documents d'urbanisme: les leviers mobilisables à l'échelle des SCoT et PLU(i).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation présentielle comprend un temps à distance accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Il est constitué d'un temps d'échanges entre stagiaires et/ou l'intervenant.e sous forme d'une e-communauté de stage et de ressources à consulter.

PRÉ-REQUIS

- Connaissances fondamentales sur les documents d'urbanisme,
- disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXPLA Planification et articulation des politiques d'aménagement

L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES DOCUMENTS D'URBANISME

Durée 2 jours présentiels

Niveau Approfondissement

BESANCON
Code IEL : 81:SXEED034
26-27/02/26

Martine Blahay
BOURGOGNE FRANCHE COMTE
martine.blahay@cnfpt.fr

Code stage : SXEED

PUBLIC

Directeur ou directrice de l'urbanisme et de l'aménagement durable, directeur ou directrice de l'environnement, chef ou cheffe de projet foncier, urbanisme et aménagement.

OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire de l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme et ses dernières évolutions,
- initier et suivre des démarches d'évaluation environnementale dans le cadre de la conception des documents d'urbanisme.

CONTENU

- les dispositions réglementaires et champs d'application de l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme,
- les acteurs impliqués : rôle de l'autorité environnementale, relation avec le public,
- les apports de l'évaluation environnementale pour les documents d'urbanisme : la prise en compte des enjeux de biodiversité, paysagers, de consommation d'espace, de ressource en eau etc,
- la méthodologie de réalisation d'une évaluation environnementale,
- la rédaction du cahier des charges et le choix du bureau d'études.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports juridiques et méthodologiques,
- partage d'expériences et cas pratiques

PRÉ-REQUIS

Aucun.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IXTEE Transition écologique et énergétique dans les politiques d'aménagement et de développement local
IXPLA Planification et articulation des politiques d'aménagement

LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES NATURELS DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME ET LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

Durée 2 jours présentiels + 1 à distance

Niveau Approfondissement

MARSEILLE
Code IEL : 20:SXNAT021
02-03/03/26

Mélody Meyer
DELEGATION PACA
04 91 24 60 00

GIÈRES
Code IEL : 80:SXNAT026
24-25/09/26

Sandrine Gourin
AUVERGNE RHONE ALPES
04 76 15 01 29

BOURGES
Code IEL : 06:SXNAT027
25-26/01/27

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXNAT

PUBLIC

Directeur ou directrice de l'urbanisme et de l'aménagement durable, directeur ou directrice de l'environnement, cheffe ou chef de projet foncier, urbanisme et aménagement ou cadre chargé de la prévention des risques naturels.

OBJECTIFS

- Intégrer des risques naturels dans la conception des opérations d'aménagement à partir d'une approche de résilience des territoires,
- établir les actions permettant leur prévention en associant l'ensemble des acteurs concernés.

CONTENU

- L'identification des risques naturels et de leurs conséquences sur l'aménagement (analyse de la vulnérabilité).
- les obligations de l'Etat, des communes et des administrés et la concertation entre ces acteurs,
- l'impact de la loi MAPTAM pour les communes et les intercommunalités avec la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations),
- la traduction de ces enjeux et responsabilités dans les documents de planification et de prévention (SCoT, PLU, PPRN, PPRI, etc.) et les opérations d'aménagement (évolutions des formes urbaines, modes d'habiter et d'occupation des sols, innovations architecturales et paysagères, etc.),
- la gestion de la relation à la population.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant.e sous forme d'une e-communauté de stage et un temps à distance sous forme d'un module de e-formation / des activités d'apprentissage à distance accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

- Etudes de cas.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

I2GEM GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et gestion intégrée de l'eau
IXPLA Planification et articulation des politiques d'aménagement

LA VEILLE, L'OBSERVATION ET LA PROSPECTIVE DU DÉVELOPPEMENT URBAIN : MÉTHODES ET OUTILS

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

LIMOGES
Code IEL : 86:SXVEI009
du 16 au 18/03/26 + 3h à distance

VERONIQUE BOUVOT
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 30 08 75

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXVEI

PUBLIC

Directeurs et directrices généraux des services, directeurs et directrices généraux adjoints, directeurs et directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable, cheffes et chefs de projet foncier, urbanisme et aménagement.

OBJECTIFS

- Initier une démarche de prospective territoriale,
- mobiliser les outils pertinents et valoriser les résultats pour concevoir une stratégie urbaine pertinente.

CONTENU

- la définition de la prospective territoriale et de ses enjeux (gouvernance et gestion des temporalités),
- les étapes clefs d'une démarche de prospective et ses conditions de réussite,
- les outils de l'observation nécessaires à l'analyse des phénomènes urbains,
- de la construction des scénarios à leur valorisation dans les stratégies urbaines et la planification,
- le pilotage au sein de la collectivité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- cette formation comprend un temps à distance sous forme d'une communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT,
- exposés méthodologiques et retours d'expériences.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXURB Directeur.rice et cadre chargé.e.s de l'urbanisme et de l'aménagement durable

LA MISE EN OEUVRE DU PLU OU PLUI ET SES ÉVOLUTIONS

Durée 3 jours présentiels

Niveau Approfondissement

LIMOGES
Code IEL : 86:SXVOL004
du 04 au 06/03/26

VERONIQUE BOUVOT
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 30 08 75

Code stage : SXVOL

PUBLIC

Directeurs et directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable, cheffes et chefs de projet foncier, urbanisme et aménagement, cadres chargés du plan local d'urbanisme intercommunal.

OBJECTIFS

- Situer le PLU ou le PLUi par rapport aux autres documents d'urbanisme et appréhender les relations enter eux,
- mettre la procédure adaptée pour faire évoluer le PLU(i),
- mobiliser les outils et développer les actions pour décliner de manière opérationnelle le projet d'aménagement et de développement durable.

CONTENU

- La hiérarchie des normes d'urbanisme et leur articulation,
- les différentes procédures pour faire évoluer le document : modification et modification simplifiée, révision et révision simplifiée, mise en compatibilité, déclaration de projet,
- l'intégration de la trajectoire du Zéro Artificialisation Nette dans les documents d'urbanisme: calendrier, procédure et articulation,
- le rapport de conformité et de compatibilité,
- la mobilisation des acteurs et les instances de gouvernance,
- la déclinaison opérationnelle des ambitions posées dans le projet d'aménagement et de développement durable (PADD),
- les liens avec l'instruction des autorisations d'urbanisme.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés de cadrage, retours d'expérience, temps d'échanges et cas pratiques.

PRÉ-REQUIS

Connaissance des fondamentaux du PLU ou PLUi

LA CONCEPTION ET LE PILOTAGE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

TOURS
Code IEL : 06:SXPLV016
12-13/03/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

GAP
Code IEL : 20:SXPLV021
08-09/06/26

Jean-Paul Arnoux
DELEGATION PACA
04 92 51 54 05

POITIERS
Code IEL : 86:SXPLV020
du 14 au 15/09/26 + 3 h à distance

VERONIQUE BOUVOT
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 30 08 75

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXPLV

PUBLIC

Directeur de l'urbanisme et de l'aménagement durable, chef de projet foncier, urbanisme et aménagement, cadre chargé du plan local d'urbanisme intercommunal.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux induits par la conception d'un plan local d'urbanisme à l'échelle intercommunale,
- maîtriser l'ingénierie du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI),
- piloter la démarche d'un PLUI et mobiliser les acteurs concernés.

CONTENU

- L'enjeu : de la conception d'un projet communautaire à sa traduction dans le PLUI.
- L'ingénierie du PLUI (les acteur.rice.s et ressources à mobiliser) et l'organisation de la procédure,
- La gouvernance et le pilotage du PLUI :
 - la mobilisation des élus, cadres et techniciens des communes et de l'intercommunalité,
 - la mise en oeuvre de la concertation,
 - les relations avec les personnes publiques associées,
 - les rapports avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage.
- Le suivi et l'évaluation du PLUI.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Connaître les fondamentaux du plan local d'urbanisme.Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXPLA Planification et articulation des politiques d'aménagement

LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION: ÉLABORATION ET MISE EN OEUVRE

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

MARSEILLE
Code IEL : 20:SX0AP018
30-31/03/26

Valérie Des Longchamps
DELEGATION PACA
04 94 08 96 39

ANGERS
Code IEL : 17:SX0AP016
10-11/09/26

Sophie CASTAINGS LAHAILLE
DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
02 41 77 37 82

MONTPELLIER
Code IEL : 87:SX0AP017
05-06/10/26

Claudia DE LA TORRE
OCCITANIE
04 67 61 77 37

CLERMONT-FERRAND
Code IEL : 80:SX0AP015
02-03/11/26

Sandrine Gourin
AUVERGNE RHONE ALPES
04 76 15 01 29

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX0AP

PUBLIC

Directeurs et directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable, chefs et cheffes de projet foncier, urbanisme et aménagement,cadres chargés de la planification et cadres chargés du PLU

OBJECTIFS

- expliquer, préciser le rôle et la portée juridique des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) dans le PLU/PLUI,
- distinguer les OAP thématiques, patrimoniales et sectorielles et leur portée juridique,
- piloter l'élaboration d'une OAP,
- employer les OAP comme un outil de projet d'aménagement au sein du PLU.

CONTENU

- Définition des OAP,
- la place des OAP dans le PLU ou le PLUI,
- le rôle stratégique des OAP,
- la portée juridique des OAP,
- pilotage et élaboration des OAP : acteurs et ressources à mobiliser,
- OAP et instruction des permis de construire et permis d'aménager.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation comprend un échange entre stagiaires et l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT (forum, échanges de documents, amont ou aval du présentiel).

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXPLA Planification et articulation des politiques d'aménagement

LES OUTILS D'INTELLIGENCE COLLECTIVE DANS LES POLITIQUES DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Durée 3 jours présentiels

Niveau Approfondissement

MONTPELLIER
Code IEL : 87:SXECP028
01-03/04/26

Sophie CAUDAL
OCCITANIE
04 67 61 77 89

MARSEILLE
Code IEL : 20:SXECP032
26 au 28/05/2026

Florence Bourcet
DELEGATION PACA
04 94 08 96 13

THORIGNÉ-FOUILLARD
Code IEL : 05:SXECP029
25-27/11/26

Florence LE CHANJOUR
DELEGATION BRETAGNE
02 97 47 66 06

Code stage : SXECP

PUBLIC

Directeurs et directrices, cadres en charge de stratégies environnementales ou de développement durable, de l'urbanisme et des services techniques.

OBJECTIFS

Maîtriser la stratégie et identifier les outils de mise en oeuvre d'une politique de transition écologique au sein d'une collectivité.Identifier et caractériser les phénomènes sociaux à l'œuvre autour des politiques environnementales.Expérimenter des méthodes d'analyse et d'animation mobilisant l'intelligence collective.

CONTENU

- Enjeux et problématiques, dynamiques sociales du changement, analyse des jeux d'acteurs,
- Outils méthodes de diagnostic, planification et conduite de l'action publique
- articulation de la stratégie environnementale avec les autres politiques publiques,
- identification et partage d'outils méthodologiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Témoignages et mises en perspectives Analyse des pratiques professionnellesThéâtre forum et co-développement

PRÉ-REQUIS

Aucun

LA MOBILISATION DES SERVICES AUTOUR DU ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

ANGERS
Code IEL : 17:SXSER011
09-10/04/26

Sophie CASTAINGS LAHAILLE
DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
02 41 77 37 82

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXSER

PUBLIC

- directeurs et directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable,
- chefs et cheffes de projet foncier, urbanisme et aménagement, mobilité, habitat...,
- responsables des affaires immobilières et foncières,
- cadres en charge de l'action foncière,
- directeurs et directrices généraux des services,
- toute personne intéressée par le sujet.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux systémiques et transversaux liés au ZAN pour adapter sa posture au sein de la collectivité
- activer différents leviers permettant la mobilisation des services autour du ZAN.

CONTENU

- Rappels de cadrage autour du ZAN: cadre juridique, impacts de l'artificialisation et contexte de transitions,
- les nouveaux paradigmes posés par le ZAN: limitation de l'étalement urbain, la renaturation, la densification,
- panorama des différentes politiques publiques impactées par le ZAN,
- la mobilisation des services par l'accompagnement au changement,
- la mobilisation des services par une entrée thématique: santé, désimperméabilisation...
- les leviers de l'accompagnement au changement: la sensibilisation et la formation,
- l'impacts du ZAN sur les organisations, les métiers et les compétences.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés de cadrage,
- retours d'expérience et témoignages

Cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant.e sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

LES ZONES D'ACTIVITÉS EN TRANSITION : UN PARCOURS POUR DEVENIR ACTEUR DU CHANGEMENT

Durée 6 jours présentiels + 3 jours à distance

Niveau Approfondissement

TOURS
Code IEL : 06:SXEZA018
27-28/04/26+15-16/06/26+24-25/09/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
Code IEL : 85:SXEZA020
05-06/10/26+02-03/11/26+30/11-01/12/26

Delphine ADELIS-COPIN
NORMANDIE
03 20 15 69 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXEZA

PUBLIC

Directeur et directrice du développement économique, chargée et chargé de mission développement économique, Directeur ou directrice de l'urbanisme et de l'aménagement durable, chargée et chargé de mission aménagement du territoire, chargé ou chargée du développement territorial, chargé ou chargée de relation aux entreprises, chef ou cheffe de projets territoriaux.

OBJECTIFS

Il s'agit de :

- module 1 : maitriser les différentes étapes de la structuration d'un schéma de zones d'activités : de la réalisation d'un diagnostic à la conception d'un programme d'actions, en passant par l'élaboration d'un projet politique avec vos élus,
- module 2 : appréhender les différents outils et méthodes pour développer une offre aux entreprises diversifiée et régénérer celle existante, élaborer une stratégie de commercialisation et de promotion, prendre en compte les nouveaux enjeux environnementaux et l'évolution de la demande des entreprises,
- module 3 : contribuer à l'amélioration et la redynamisation des zones d'activités, favoriser l'émergence de réseaux locaux d'entreprises et le développement de nouveaux services, renforcer la prise en compte de l'environnement.

CONTENU

- le diagnostic de l'offre économique du territoire et des zones d'activités :
 - évolution du monde économique et impact sur la demande,
 - élaboration d'un projet politique, d'une stratégie d'intervention et d'un programme d'actions,
- la diversification de l'offre :
 - Optimisation et gestion du foncier,
- régénération immobilière et gestion des friches, procédures de préemption et d'expropriation,
- prise en compte de l'environnement : aménagement, bâtiments, synergies inter-entreprises, mobilité, enjeux écologiques et énergétiques,
- stratégie de commercialisation et de valorisation/promotion,
- développement de réseaux locaux d'entreprises,
- élaboration de services à destination des entreprises et des employés,
- information des parties prenantes et outils de communication.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- cadrage méthodologique,
- échanges de pratiques,
- témoignages inspirants,
- études de cas,
- exercices de mise en situation
- cette formation fait l'objet d'un temps à distance composé des classes virtuelles et d'une e-communauté de stage, accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle, d'un ordinateur avec une connexion internet, une webcam et microphone, et carte son.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IX455	Développement économique et durable des territoires
IXMV1	Directeur.rice.s et cadres chargé.e.s du développement économique
IAIET	L'accompagnement de l'innovation et des changements dans le domaine de l'économie territoriale
IETOC	L'ingénierie économique territoriale : organisation de la compétence économique dans la collectivité

LES APPROCHES DURABLES DU PROJET URBAIN : DE LA CONCEPTION AUX USAGES

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

ORLÉANS
Code IEL : 06:SXADD013
27-28/04/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

PARIS
Code IEL : 84:SXADD014
Présentiel : 21/05 et 22/05 Distanciel : 27/04 au 11/06

Sabine TOUNY
ILE-DE-FRANCE
01 60 78 99 13

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXADD

PUBLIC

Directeur ou directrice de l'urbanisme et de l'aménagement durable, directeur ou directrice de l'environnement, chef ou cheffe de projet foncier, urbanisme et aménagement, chargé.ou chargée de mission transition.

OBJECTIFS

- Définir des projets d'urbanisme intégrant les enjeux du développement durable et des transitions à partir d'une analyse systémique des territoires,
- identifier les conditions d'une prise en compte des usages dans la conception des projets.

CONTENU

- Enjeux de la ville durable,
- grilles de lecture et acteurs de la ville durable en prenant en compte les différentes échelles de territoire,
- liens entre les transitions et le projet urbain,
- analyse de différents référentiels et de leur méthodologie (label " éco-quartier ", ISO 37101 etc.),
- des documents d'urbanisme à l'opération d'aménagement : intégration du développement durable et définition de critères d'évaluation de la soutenabilité des projets,
- l'acceptabilité sociale de l'urbanisme durable : quelle prise en compte des usages,

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage et un temps à distance sous forme de classes virtuelles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

- Possibilité de visites sur site.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IXTEE Transition écologique et énergétique dans les politiques d'aménagement et de développement local
IXURB Directeur.rice et cadre chargé.e.s de l'urbanisme et de l'aménagement durable

LA PROSPECTIVE TERRITORIALE

Durée 18 heures à distance

Niveau Approfondissement

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 80:SXPTR018
Plateforme en ligne ouverte
du 04/05 au 26/06/26

Sandrine Gourin
AUVERGNE RHONE ALPES
04 76 15 01 29

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXPTR

PUBLIC

Chargés ou chargées du développement territorial et économique, chefs ou cheffes de projets territoriaux, directeurs ou directrices du développement territorial, directeurs ou directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable, chefs ou cheffes de projet foncier, urbanisme et aménagement, responsables des affaires immobilières et foncières, développeurs et développeuses économiques.

OBJECTIFS

- comprendre les facteurs d'évolution des territoires à partir des dynamiques qui changent le monde,
- connaître les variables de la prospective : signaux faibles, tendances lourdes,
- connaître les méthodes de la prospective territoriale : analyses désectorisées,
- comprendre la posture "prospective".

CONTENU

- les caractéristiques de la prospective territoriale :
 - l'ancrage territorial,
 - les acteurs d'un territoire,
 - des repères méthodologiques : diagnostic, participation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation tout à distance est composée de 5 séquences comprenant des ressources à consulter et des exercices pratiques à réaliser en autonomie. Cette e-formation est accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle, d'un ordinateur avec une connexion internet, une webcam et microphone, et carte son.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IXMV1 Directeur.rice.s et cadres chargé.e.s du développement économique
IETOC L'ingénierie économique territoriale : organisation de la compétence économique dans la collectivité

LES FONDAMENTAUX JURIDIQUES DES POLITIQUES PUBLIQUES PORTANT SUR L'ENVIRONNEMENT

Durée 1 jour à distance + 2 jours présentiels

Niveau Fondamentaux du métier

PARIS
Code IEL : 84:SXWAA027
08/06/26+09/06/26

Béatrice BIDOUSE
ILE-DE-FRANCE
01 60 78 99 15

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXWAA029
du 15 au 16/06/26 + 6 heures à distance

VERONIQUE BOUVOT
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 30 08 75

ROUEN
Code IEL : 85:SXWAA030
19-20/11/26

Sophie Romy
NORMANDIE
02 31 46 20 60

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXWAA

PUBLIC

cadres et chargés de mission en environnement, développement durable, urbanisme, responsables de services techniques.

OBJECTIFS

Appréhender les fondamentaux du contexte juridique dans lequel s'inscrivent les politiques environnementales des collectivités.

CONTENU

- les sources du droit de l'environnement
- la participation du public
- les acteurs de l'environnement
- le rôle des juridictions dans la protection de l'environnement
- les grands principes juridiques guidant l'action publique dans quelques domaines principaux liés à l'environnement : air, eau, déchets, installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques.Témoignages, exercices et études de cas.Cette formation fait l'objet d'un module de e-formation d'une durée de 6 heures à consulter avant la formation. Elle permettra l'apport de connaissance et sera disponible sur la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.Le temps présentiel d'une durée de 2 jours articulera pratique et thérorie.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse électronique individuelle et d'un accès internet.

LES FONDAMENTAUX DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Durée 3 jours présentiels +0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

DIGNE-LES-BAINS
Code IEL : 20:SXFON085
26-28/05/26

Brigitte Bonnet
DELEGATION PACA
04 92 78 50 36

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXFON

PUBLIC

Directeurs et directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable,

- cheffes et chefs de projet foncier, urbanisme et aménagement,
- cadres chargés de la planification et cadre associé au PLU,
- instructeurs et instructrices du droit des sols.

OBJECTIFS

- Définir le Plan Local d'Urbanisme comme un document pivot pour la traduction des enjeux d'une commune ou d'une intercommunalité en matière d'urbanisme,
- maîtriser le cadre légal (Grenelle, Alur et décrets du 28 décembre 2015 sur la modernisation du contenu du PLU, loi ELAN) de la conception du PLU,
- maîtriser les différentes étapes du PLU, du diagnostic au règlement.

CONTENU

- Les enjeux du PLU : équilibre territorial, diversité des fonctions urbaines et lutte contre l'étalement urbain.
- les dispositifs à mobiliser pour l'élaboration, la révision ou la modification d'un PLU,
- les documents constitutifs du PLU et leur articulation (rapport de présentation, projet d'aménagement et de développement durable, orientations d'aménagement et de programmation, règlement et annexes),
- la compatibilité entre le SCoT et le PLU,
- le transfert de la compétence PLU à l'intercommunalité : rappel du cadre réglementaire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une communauté de stage consultable avant/ pendant/ après la formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IXURB Directeur.rice et cadre chargé.e.s de l'urbanisme et de l'aménagement durable
IXPLA Planification et articulation des politiques d'aménagement

LES ENJEUX DE L'URBANISME APPLIQUÉ AU DOMAINE ÉCONOMIQUE

Durée 2,5 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

ROUEN
Code IEL : 85:SXDUA004
27-29/05/26

Delphine ADELIS-COPIN
NORMANDIE
03 20 15 69 58

ORLÉANS
Code IEL : 06:SXDUA003
04-06/11/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXDUA

PUBLIC

Développeurs et développeuses économiques, chargées et chargés du développement territorial, de relation aux entreprises, directeurs et directrices du développement territorial, de l'urbanisme et de l'aménagement durable, cheffes et chefs de projets territoriaux, de projet foncier, d'urbanisme et d'aménagement, responsables des affaires immobilières et foncières.

OBJECTIFS

- identifier les acteurs de l'urbanisme,
- intégrer les enjeux de l'aménagement du territoire et les dynamiques économiques (mobilité, sobriété foncière, concertation citoyenne, loi climat,...) dans son activité,
- se situer entre l'urbanisme réglementaire et l'urbanisme opérationnel.

CONTENU

- répartition des compétences en matière d'urbanisme,
- place de l'économie dans le panorama des documents d'urbanisme, des documents connexes et des règles générales d'urbanisme, leurs modifications et révisions et leur articulation avec les documents de la stratégie économique,
- l'aménagement : modèle, enjeux (sobriété foncière, réindustrialisation, décarbonation, renaturation), acteurs, offre et demande,
- les permis de construire et autres autorisations et actes relatifs à l'occupation ou à l'utilisation des sols,
- rôle, responsabilités et positionnement des acteurs économiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges entre pairs, travaux de groupe.Cette formation fait l'objet d'un temps à distance composé d'une communauté de stage, accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.Pour favoriser les apprentissages, il est conseillé de suivre les trois modules de l'itinéraire "L'urbanisme durable, cadre et leviers pour l'action économique".

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IUDAE L'urbanisme durable, cadre et leviers pour l'action économique

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET AMÉNAGEMENT : LES LEVIERS À MOBILISER

Durée 3 jours

Niveau Approfondissement

PARIS
Code IEL : 84:SXTEP025
08/06/26+09/06/26+10/06/26

Sabine TOUNY
ILE-DE-FRANCE
01 60 78 99 13

MARSEILLE
Code IEL : 20:SXTEP026
12-14/10/26

Valérie Des Longchamps
DELEGATION PACA
04 94 08 96 39

Code stage : SXTEP

PUBLIC

- Directeurs et directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable,
- Cheffes et chefs de projet foncier, urbanisme et aménagement,
- Agents chargés de la planification.

OBJECTIFS

- Définir un projet urbain dans une dynamique de transition énergétique,
- traduire et prendre en compte les objectifs de la transition énergétique dans les documents de planification,
- concevoir et mettre en oeuvre des opérations d'aménagement (en renouvellement urbain et extension) permettant d'atteindre ces objectifs.

CONTENU

- Les objectifs nationaux en matière de transition énergétique,
- le cadre juridique de la transition énergétique,
- le projet urbain et transition énergétique : articulation des enjeux, des échelles et objectifs et diagnostic,
- la gouvernance du projet : participation des habitants et mobilisation des acteurs publics et privés de l'aménagement (référentiels partagés d'action),
- les leviers réglementaires : cartographie des enjeux et objectifs énergétiques dans les documents de planification (SRADDET, SCoT et PLUi),
- les leviers opérationnels : montage des projets, place des technologies et de l'ingénierie énergétique, impacts sur les formes urbaines et architecturales.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés et partage d'expériences.
- Possibilité d'une visite sur site.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

I2Q23 Vers un territoire à énergie positive
IXTEE Transition écologique et énergétique dans les politiques d'aménagement et de développement local
IXPLA Planification et articulation des politiques d'aménagement

LA PLACE ET LE RÔLE DE LA NATURE DANS LA STRUCTURATION DE LA VILLE

Durée 3 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

LIMOGES
Code IEL : 86:SXNAU010
du 24 au 26/06/26 + 3 heures à distance

VERONIQUE BOUVOT
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 30 08 75

ORLÉANS
Code IEL : 06:SXNAU008
28-30/09/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXNAU

PUBLIC

Directeur ou directrice de l'urbanisme et de l'aménagement durable, directeur ou directrice de l'environnement, chef ou cheffe de projet foncier, urbanisme et aménagement, concepteur ou conceptrice paysagiste, chef ou cheffe de projet paysage.

OBJECTIFS

- Intégrer la dimension systémique de l'aménagement sous le prisme de la nature en ville sur les différents espaces (urbain, périurbain et rural) en faisant le lien avec les aspirations sociétales et les enjeux de transition écologique,
- déterminer et mettre en oeuvre une stratégie d'aménagement intégrant les enjeux de biodiversité et de nature en ville.

CONTENU

- l'évolution des usages urbains et de la demande sociale de nature,
- les interconnexions entre les espaces et entre leurs acteurs,
- la définition d'une stratégie de nature en ville : du projet global (traduit par des documents de planification) au micro-projet (comment inscrire le projet dans les dynamiques urbaines à l'oeuvre ? comment associer les usagers et habitants ?),
- le projet d'aménagement comme moyen de requalifier et recréer des espaces de biodiversité (identification des possibilités de renouvellement urbain, conciliation entre densification et aération des espaces etc.),
- l'impact de la nature en ville sur la santé,
- les liens entre nature en ville et transition écologique: lutte contre les ilôts de chaleur, gestion des eaux pluviales, biodiversité...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e communauté de stage et d'une mise à disposition de ressources spécifiques en ligne consultables avant/ pendant/ après la formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

- Possibilité de visites sur sites.

PRÉ-REQUIS

- connaître les fondamentaux sur les projets urbains,
- disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2Q0A Politique Publique du Paysage et de la biodiversité

LES POLITIQUES DE L'HABITAT ET DES DÉPLACEMENTS DANS LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Durée **2 jours**

Niveau Approfondissement

TOURS
Code IEL : 06:SXPHD018
29-30/06/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Code stage : SXPHD

PUBLIC

Directeur de l'urbanisme et de l'aménagement durable, responsable des transports et déplacements, responsable de l'habitat et du logement, chef de projet foncier, urbanisme et aménagement et cadre chargé de la planification.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux, contraintes et opportunités du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) qui tient lieu de programme local de l'habitat (PLH) et de plan des mobilités (PDM),
- mobiliser les leviers en faveur de l'habitat et des déplacements dans le PLU.

CONTENU

- Le cadre réglementaire de l'intégration du PLH et du PDM dans le PLUI,
- la ventilation des politiques de l'habitat et des déplacements dans le PLUI et les leviers et outils à mobiliser,
- la rédaction d'orientations d'aménagement et de programmation leur articulation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés et retours d'expériences.
- Etudes de cas.

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les fondamentaux du PLUI, sa conception et son pilotage.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IXPLA Planification et articulation des politiques d'aménagement
IX709 Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de mobilité durable

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

DIJON
Code IEL : 81:SXTIK022
10-11/09/26

Florence Bonfils
BOURGOGNE FRANCHE COMTE
florence.bonfils@cnfpt.fr

LILLE
Code IEL : 83:SXTIK020
17-18/11/26

Delphine ADELIS-COPIN
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXTIK

PUBLIC

- Directeurs et directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable,
- Chefs et cheffes de projet de projet changement climatique,
- Cadres en charge de la planification.

OBJECTIFS

- Transcrire dans les documents d'urbanisme une stratégie d'atténuation et d'adaptation du territoire,
- mobiliser les leviers de la planification en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique.

CONTENU

- Le changement climatique: enjeux, conséquences et perspectives,
- le cadre juridique du changement climatique dans les documents de planification,
- les stratégies d'atténuation et d'adaptation du territoire aux changements climatiques et la déclination en orientations,
- les champs d'action à investir,
- les leviers et acteurs à mobiliser.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés de cadrage, retours d'expérience et temps d'échanges.Cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant.e sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXPLA Planification et articulation des politiques d'aménagement

NOUVEAU

LE TERRITOIRE PAR ET POUR LES AINÉS

Durée 3 jours en présentiel et 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

DUNKERQUE
Code IEL : 83:SXAIN001
06-08/10/26

Delphine ADELIS-COPIN
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXAIN

PUBLIC

- Directeurs et directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable,
- chefs et cheffes de projet foncier, urbanisme et aménagement,
- responsables de l'habitat,
- responsables mobilité,
- cadres en charge de la direction d'établissement et de service social ou médico-social,
- toute personne intéressée par le sujet.

OBJECTIFS

- Aménager le territoire en tenant compte du vieillissement de la population,
- créer un cadre de vie favorable aux ainés,
- favoriser l'inclusion et le bien-être des ainés dans les territoires.

CONTENU

- Les données chiffrées et de cadrage sur le vieillissement démographique,
- le cadrage juridique notamment la loi du 28 décembre 2015 pour l'adaptation de la société au vieillissement,
- le panorama des besoins spécifiques et envies des personnes vieillissantes,
- les enjeux d'égalité des territoires dans l'adaptation de la société au vieillissement démographique,
- la capacité à anticiper les effets du vieillissement sur le territoire,
- l'adaptation des territoires au vieillissement par une adaptation des politiques publiques locales,
- les leviers en faveur du bien-être et de la qualité de vie des ainés : le logement, la mobilité, les espaces publics, accès aux services et commerces,
- les acteurs compétents et à mobiliser,
- les instances et processus participatifs.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés de cadrage, retours d'expérience, temps d'échanges et possibilité de visites de site.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

LA TRADUCTION DES ENJEUX D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE SCOT

Durée 2 jours

Niveau Approfondissement

LE HAVRE
Code IEL : 85:SXSCA022
18-19/11/26

Delphine ADELIS-COPIN
NORMANDIE
03 20 15 69 58

Code stage : SXSCA

PUBLIC

Directeur.rice.s de l'urbanisme et de l'aménagement durable, chef.fe.s de projet foncier, urbanisme et aménagement et cadres chargé.e.s de la planification.

OBJECTIFS

- Intégrer les enjeux de développement durable dans un SCoT,
- maîtriser l'articulation du SCoT avec les autres documents de planification.

CONTENU

- La place du SCoT dans les démarches de planification territoriale (du schéma régional d'aménagement, de développement et d'égalité des territoires au plan local d'urbanisme) et leurs articulations (prise en compte, compatibilité etc.),
- le SCoT comme document intégrateur des différentes politiques publiques,
- les enjeux de transitions à intégrer dans le SCoT,
- la traduction opérationnelle des problématiques d'aménagement et de développement durable des territoires dans le SCoT.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés et retours d'expériences.
- Etudes de cas.

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les enjeux, la procédure et le pilotage d'un SCoT.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXPLA Planification et articulation des politiques d'aménagement

LA BIODIVERSITÉ ET LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

Durée 3 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

MARSEILLE
Code IEL : 20:SXTVN011
23-25/11/26

Valérie Des Longchamps
DELEGATION PACA
04 94 08 96 39

ANGERS
Code IEL : 17:SXTVN010
25-27/11/26

Sophie CASTAINGS LAHAILLE
DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
02 41 77 37 82

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXTVN

PUBLIC

- Directeur ou directrice de l'urbanisme et de l'aménagement durable,
- directeur ou directrice de l'environnement,
- cheffe ou chef de projet foncier, urbanisme et aménagement,
- cadre chargé de la planification.

OBJECTIFS

- Identifier les différentes continuités écologiques et les enjeux inhérents,
- identifier les différents leviers de la planification en faveur de la préservation des continuités écologiques,
- réaliser un document de planification tenant compte de la biodiversité et des continuités écologiques,
- acquérir des méthodes pour une mise en oeuvre opérationnelle des enjeux de biodiversité dans les documents de planification.

CONTENU

- Notions de biodiversité et de corridors écologiques,
- le cadre juridique et de ses évolutions,
- les différentes trames (verte, bleue, noire, brune, ocre, turquoise, rouge...),
- intégration des continuités écologiques dans un SCoT et identification des zones de renaturation,
- intégration des continuités écologiques dans un PLU (i): les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), le coefficient de biotope et le coefficient de pleine terre...,
- articulation entre planification et mise en oeuvre des continuités écologiques,
- les acteurs à mobiliser,
- les données et outils à disposition pour une meilleure prise en compte de la biodiversité et des continuités écologiques dans les documents de planification.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés de cadrage,
- retours d'expériences,
- exercices pratiques.

Cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant.e sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2Q0A Politique Publique du Paysage et de la biodiversité

LE PROJET URBAIN ET LES DÉPLACEMENTS : D'UNE VISION INTÉGRÉE À SA DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE

Durée 2 jours présentiels

Niveau Approfondissement

ORLÉANS
Code IEL : 06:SXPDP012
14-15/12/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Code stage : SXPDP

PUBLIC

Directeurs et directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable, responsables des transports et déplacements, cheffes et chefs de projet foncier, urbanisme et aménagement.

OBJECTIFS

- Evaluer les impacts de l'implantation et de la desserte des générateurs de déplacement,
- déterminer et appliquer des politiques urbaines intégrant les problématiques de mobilité,
- prendre en compte les questions de transport-déplacement dans les documents de planification et les projets urbains.

CONTENU

- La définition d'une stratégie intégrée urbanisme-mobilité : analyse de l'interdépendance entre transport et aménagement à partir des enjeux de santé-environnement, des évolutions des modes de vie, des pratiques de mobilité, de l'offre de transport et des formes urbaines,
- les modalités d'une telle approche à l'échelle :
 - des documents de planification (du SCoT au PDM en passant par le PLUI),
 - des formes urbaines,
 - des politiques de stationnement,
 - les leviers en matière d'aménagement pour répondre aux nouveaux besoins de mobilité,
- les leviers pour favoriser les pratiques de mobilité durable.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- exposés et retours d'expériences,
- cas pratiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IXURB Directeur.rice et cadre chargé.e.s de l'urbanisme et de l'aménagement durable
IX709 Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de mobilité durable

Aménagement et développement durable des territoires

Urbanisme, aménagement et action foncière

- Outils et opérations d’aménagement



SENSIBILISATION AU DROIT DE L'URBANISME

Durée **2 jours**

Niveau Fondamentaux du métier

VOLX
Code IEL : 20:SXKA4260
11-12/02/26

Brigitte Bonnet
DELEGATION PACA
04 92 78 50 36

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20:SXKA4261
02-03/04/26

Virginie Vaux
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

Code stage : SXKA4

PUBLIC

Secrétaires de mairie, agent.e.s affecté.e.s dans un service urbanisme ou juridique.

OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement et les règles de l'urbanisme en France,
- articuler les documents de planification avec l'urbanisme opérationnel,
- orienter et conseiller les administrés en matière d'urbanisme.

CONTENU

- le droit de l'urbanisme en France : rappel historique,
- la réglementation nationale de l'urbanisme,
- les liens entre le droit de l'urbanisme et les droits connexes : droit de l'environnement, normes de santé publique, droit fiscal,
- la réglementation locale de l'urbanisme et ses effets juridiques,
- la délivrance des autorisations d'urbanisme : police du maire, signature, affichage, fiscalité urbanisme.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I9007 Secrétaire général de mairie

LA VILLE AMÉNAGÉE PAR ET POUR LES ENFANTS

Durée --

Niveau Approfondissement

PARIS
Code IEL : 84:SXVIL008
16/02/26+17/02/26

Florence MARTIN
ILE-DE-FRANCE
01 41 83 35 68

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXVIL

PUBLIC

- Directeurs et directrices de l'urbanisme et de l'aménagement,
- directeurs et directrices généraux des services,
- directeurs et directrices généraux adjoints des services des collectivités,
- responsables de services jeunesse, petites enfances,
- responsables de démocratie locale ou de conseils de quartier ou de conseil locaux des jeunes.

OBJECTIFS

- Comprendre et analyser les pratiques sociales et les perceptions des enfants en ville,
- concevoir une démarche globale pour adapter la ville aux besoins des enfants,
- concevoir une stratégie globale de participation des enfants dans les stratégies et projets de développement local.

CONTENU

- Eléments de cadrage,
- les échelles urbaines de l'enfant,
- les clés de lecture et critères d'analyse :

° aspect urbain, architectural, paysager et environnemental,° usages et fonctions, ° modes de déplacements,° habitat,° règles de vie et d'usage, ° type de public croisé,° sens et perception,

- préconisations stratégiques, opérationnelles et communicationnelles,
- stratégie et outils de participation adaptés aux enfants: lieux, outils et acteurs.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de temps de présentation par le formateur et d'ateliers.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXURB Directeur.rice et cadre chargé.e.s de l'urbanisme et de l'aménagement durable

LA CRÉATION ET LA GESTION D'UNE ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ (ZAC)

Durée 3 jours en présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

LIMOGES
Code IEL : 86:SXZAQ021
du 18 au 20/03/26 + 3 heures à distance

VERONIQUE BOUVOT
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 30 08 75

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXZAQ

PUBLIC

- Directeurs et directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable,
- cheffes et chefs de projet foncier, urbanisme et aménagement.

OBJECTIFS

- Positionner la procédure de zone d'aménagement concerté (ZAC) parmi les différents outils de l'aménagement,
- maîtriser la conception et la mise en oeuvre d'une ZAC.

CONTENU

- L'intérêt de l'outil ZAC au regard des autres procédures d'aménagement : avantages et inconvénients,
- l'articulation avec les documents d'urbanisme et l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN)
- la procédure (acteurs et concertation) et les éléments du dossier de création de ZAC,
- le suivi financier et le contrôle de la réalisation par le maître d'ouvrage,
- les risques contentieux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage et d'une mise à disposition de ressources spécifiques en ligne consultables avant, pendant et après la formation, accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXURB Directeur.rice et cadre chargé.e.s de l'urbanisme et de l'aménagement durable

LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT À CARACTÈRE ÉCONOMIQUE

Durée 3 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

ORLÉANS
Code IEL : 06:SXDUC001
11-13/03/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

ROUEN
Code IEL : 85:SXDUC004
16-18/12/26

Delphine ADELIS-COPIN
NORMANDIE
03 20 15 69 58

ORLÉANS
Code IEL : 06:SXDUC003
15-17/03/27

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXDUC

PUBLIC

Développeurs et développeuses économiques, chargées et chargés du développement territorial, de relation aux entreprises, directeurs et directrices du développement territorial, de l'urbanisme et de l'aménagement durable, cheffes et chefs de projets territoriaux, de projet foncier, d'urbanisme et d'aménagement, responsables des affaires immobilières et foncières.

OBJECTIFS

- identifier les spécificités des opérations d'aménagement économique et commercial,
- élaborer et conduire une opération d'aménagement économique durable.

CONTENU

- les nouveaux modèles d'aménagement (intensification des usages, densification, sobriété foncière, réversibilité, mutualisation, place de la biodiversité...), la sélection des prospects,
- la requalification des zones existantes au regard des transitions,
- lien et articulation entre documents d'urbanisme et opérations d'aménagement,
- le pilotage d'une opération,
- le montage d'une opération d'aménagement : anticipation foncière et portage foncier, choix des outils d'aménagement et mode de gestion (régie, mandat, concession...),
- les différents acteurs (SEM, foncières,...),
- la fiscalité,
- l'aménagement économique et commercial,
- la question citoyenne et l'acceptabilité sociale des projets,
- les leviers : fonds verts, les programmes ANCT,...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, travaux en groupes, étude de cas, analyse d'exemples, retours d'expériences. Cette formation fait l'objet d'un temps à distance composé d'une communauté de stage, accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.Pour favoriser les apprentissages, il est conseillé de suivre les trois modules de l'itinéraire "L'urbanisme durable, carde et leviers pour l'action économique".

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IUDAE L'urbanisme durable, cadre et leviers pour l'action économique

LES NOUVEAUX MODES DE CONSULTATION, DE COMMERCIALISATION ET DE CESSION EN AMÉNAGEMENT"

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

ANGERS
Code IEL : 17:SXNEX014
26-27/03/26

Sophie CASTAINGS LAHAILLE
DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
02 41 77 37 82

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXNEX

PUBLIC

Directeurs et directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable,Chefs et cheffes de projet foncier, urbanisme et aménagement,Chargés et chargées de mission aménagement,Chefs et cheffes de projet urbanisme et aménagement

OBJECTIFS

- Identifier le nouveau contexte de l'aménagement pour mettre en oeuvre les projets d'aménagement,
- énumérer les nouvelles tendances des modes de commercialisation et de cession.

CONTENU

- Rappel des procédures formalisées: la concession d'aménagement, la cession foncière avec charges d'intérêt général,
- présentation des procédures non formalisées: Appel à manifestation d'intérêt et appel à projets (champ d'application, critères de sélection, formalisation du partenariat avec les opérateurs),
- acteurs mobilisés.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation comprend un échange entre stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT (forum, questions/réponses avant ou après la formation)

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio avec accès internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXURB Directeur.rice et cadre chargé.e.s de l'urbanisme et de l'aménagement durable

L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXEEP021
du 05 au 06/05/26 + 6 heures à distance

VERONIQUE BOUVOT
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 30 08 75

MONTPELLIER
Code IEL : 87:SXEEP022
04-05/05/26

Claudia DE LA TORRE
OCCITANIE
04 67 61 77 37

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXEEP

PUBLIC

Directeurs et directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable, directeurs et directrices de l'environnement, chefs et cheffes de projet foncier, urbanisme et aménagementChef ou cheffe de projet environnement

OBJECTIFS

- Connaître les principales dispositions législatives et réglementaires de l'évaluation environnementale applicables à un projet d'urbanisme,
- maîtriser les étapes de la démarche de l'évaluation environnementale et son articulation avec le Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

CONTENU

- Les enjeux de la démarche environnementale et son articulation avec le ZAN,
- les textes réglementant la démarche environnementale,
- les acteurs de l'évaluation environnementale,
- le champ d'application :travaux, ouvrages et opérations obligatoirement soumis à étude d'impact, dispensés et le au cas par cas,
- le contenu de l'étude d'impact,
- la procédure et le rôle de l'administration,
- les décisions.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage et d'une mise à disposition de ressources spécifiques en ligne consultables avant/ pendant et après la formation accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXURB Directeur.rice et cadre chargé.e.s de l'urbanisme et de l'aménagement durable

LA PARTICIPATION DES HABITANTS AUX PROJETS URBAINS

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

MARSEILLE
Code IEL : 20:SXPIT015
04-05/05/26

Christiane Guttuso
DELEGATION PACA
04 91 24 60 01

TOURS
Code IEL : 06:SXPIT013
14-15/09/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXPIT

PUBLIC

- Directeur ou directrice général,
- directeur ou directrice général adjoint des services,
- directeur ou directrice de l'urbanisme et de l'aménagement durable,
- chef ou cheffe de projet foncier, urbanisme et aménagement.

OBJECTIFS

- Déterminer les enjeux, atouts et limites des démarches de participation des habitants à la conception des projets urbains,
- mettre en oeuvre des dispositifs participatifs et savoir les évaluer,
- identifier les modalités d'accompagnement des initiatives portées par les habitants.

CONTENU

- Le cadre juridique de la participation des habitants,
- le projet urbain et les enjeux de la démocratie participative : les objets assignés à la participation des habitants (améliorer le projet, créer du lien social, partager la décision, encourager les initiatives locales etc.),
- le positionnement des différents acteurs (élu, cadre territorial, habitant, association, bureau d'études etc.) et leurs interactions,
- les dispositions réglementaires en matière de concertation et les points de vigilance,
- les outils et techniques d'organisation, d'animation, de communication et d'évaluation à mobiliser dans le cadre d'une démarche participative liée à un projet urbain.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés de cadrage,
- exercices de mise en situation avec possibilité d'un jeu de rôle,
- mobilisation de différents outils d'animation de démarches participatives.
- retours d'expériences,
- cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant sous forme d'une communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXURB Directeur.rice et cadre chargé.e.s de l'urbanisme et de l'aménagement durable

LA MAÎTRISE DU FINANCEMENT DE L'AMÉNAGEMENT : FISCALITÉ ET PARTENARIAT

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

ANGERS
Code IEL : 17:SXFKL031
04-05/06/26

Sophie CASTAINGS LAHAILLE
DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
02 41 77 37 82

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXFKL

PUBLIC

Directeurs et directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable, cheffes et chefs de projet foncier, urbanisme et aménagement

OBJECTIFS

Identifier et appliquer les différentes modalités de financement de l'aménagement (recours à la fiscalité locale, imputation du financement des équipements publics aux bénéficiaires, financement d'opérations globales avec des modalités partenariales etc.).

CONTENU

- Les principes de base du financement des équipements publics,
- le cadre légal et réglementaire,
- les stratégies et modalités de mise en place de la taxe d'aménagement (modes de calcul, taux simple et taux majoré, exonérations);
- les participations ponctuelles,
- les modalités de partenariat : l'exemple du Projet Urbain Partenarial.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou avec l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage et un temps à distance sous forme d'un module de e-formation. Les activités d'apprentissage à distance sont accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT,
- Exposés et retours d'expériences,
- Cas pratiques et exercices de mise en situation.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXURB Directeur.rice et cadre chargé.e.s de l'urbanisme et de l'aménagement durable

LES CONCESSIONS D'AMÉNAGEMENT

Durée 2 jours

Niveau Approfondissement

BOURGES
Code IEL : 06:SXCCA035
22-23/06/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Code stage : SXCCA

PUBLIC

Directeur ou directrice de l'urbanisme et de l'aménagement durable, directeur ou directrice des affaires juridiques, chef ou cheffe de projet foncier, urbanisme et aménagement.

OBJECTIFS

- Appliquer le régime des concessions d'aménagement à partir d'une analyse des procédures et des relations entre la collectivité concédante et l'opérateur.
- Identifier les conditions de réussite d'une concession et en garantir la sécurité juridique.

CONTENU

- Les différents modes de réalisation des opérations d'aménagement et les critères de choix : la question centrale du transfert du risque de la collectivité à l'opérateur à travers l'analyse des aléas possibles.
- Les procédures de mise en concurrence pour l'attribution d'une concession d'aménagement selon différents critères (montant des produits financiers, risque économique supporté...).
- Le contenu de la concession d'aménagement et les principales étapes de la procédure (de la publication au choix de l'autorité concédante).
- L'organisation du suivi et du contrôle par la collectivité concédante.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés et retours d'expériences.
- Apports méthodologiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXURB Directeur.rice et cadre chargé.e.s de l'urbanisme et de l'aménagement durable

PROJETS TERRITORIAUX : L'ADAPTATION DE SON POSITIONNEMENT DE CHEF DE PROJET TOUT AU LONG DU PROJET

Durée **3 jours**

Niveau Approfondissement

LILLE
Code IEL : 83:SXA1R017
01-03/07/26

Delphine ADELIS-COPIN
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 58

Code stage : SXA1R

PUBLIC

Cheffes et chefs de projet des programmes ANCT (Petites villes de demain, cœur de ville), chefs et cheffes de projet développement territorial, chefs ou cheffes de projet foncier, urbanisme et aménagement.

OBJECTIFS

- identifier les spécificités et enjeux de son contexte d'intervention,
- définir ses rôles et fonctions, responsabilités, et clarifier ses périmètres d'intervention,
- identifier les ressources nécessaires à la réalisation de sa mission,
- se positionner en médiation,
- développer une réflexion critique sur le projet tout au long de la vie du projet,
- adapter son positionnement tout au long du projet tout en sécurisant ses conditions de travail.

CONTENU

L'organisation de sa fonction de chef de projet : périmètre d'intervention, légitimation, composition avec les temporalités et les dynamiques politiques, administratives et territoriales.L'identification de ses besoins pour réaliser sa mission tout au long du projet, la gestion du temps, des priorités, des sollicitations et des flux d'information, le positionnement avec les différents d'acteurs des projets,la réflexion critique intégrée à l'action du chef de projet, les conditions de l'implication durable du chef de projet.Identifier les spécificités et enjeux de son contexte d'intervention,Définir ses rôles et fonctions, responsabilités, et clarifier ses périmètres d'intervention,Identifier les ressources nécessaires à la réalisation de sa mission,Se positionner en médiation, développer une réflexion critique sur le projet,Adapter son positionnement tout au long du projet tout en sécurisant ses conditions de travail

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- en amont : questionnaire de positionnement pour adapter la formation au plus près des besoins des participants,
- échanges entre pairs, partages d'expériences et de connaissances,
- ateliers de résolution de problèmes/co-développement,
- apports théoriques et méthodologiques.

PRÉ-REQUIS

Être en poste de cheffe et chef de projet. Pour favoriser les apprentissages il est conseillé de suivre les trois modules : module 1 : l'adaptation de son positionnement de chef de projet tout au long du projet, module 2 : l'enrichissement du projet tout au long de sa mise en œuvre, module 3 : l'animation et la vie du système d'acteurs tout au long d'un projet

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXCPT Cheffes et chefs de projets territoriaux : accompagnement à la conduite des projets complexes

PROJETS TERRITORIAUX : L'ENRICHISSEMENT DU PROJET TOUT AU LONG DE SA MISE EN ŒUVRE

Durée 3 jours

Niveau Approfondissement

LILLE
Code IEL : 83:SXA1S015
23-25/09/26

Delphine ADELIS-COPIN
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 58

Code stage : SXA1S

PUBLIC

Cheffes et chefs de projet des programmes ANCT (Petites villes de demain, cœur de ville), chefs et cheffes de projet développement territorial, chefs ou cheffes de projet foncier, urbanisme et aménagement.

OBJECTIFS

- utiliser la mise en récit du projet pour faire sens et générer l'implication des acteurs du territoire,
- adapter le projet : identifier et saisir les opportunités et faire face aux aléas,
- animer le réseau d'acteurs en mobilisant les méthodes et outils de l'intelligence collective,
- mettre en œuvre les méthodes et pratiques d'innovation sociale,
- favoriser l'essaimage des innovations conduites sur le territoire.

CONTENU

La mise en récit du projet et la construction d'une vision partagée : un levier de mobilisation et de sens, la gestion des risques, des aléas et la saisie des opportunités.Garder le cap : passer de la notion de projet à la notion de boussole stratégique, l'innovation sociale et la créativité au service des projets : enjeux, méthodes et outils, la création d'écosystèmes innovants.Les projets territoriaux un terrain d'innovation sociale : évaluation et conditions d'essaimage, l'adaptation du positionnement du chef de projet au gré de la vie du projet.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- en amont : questionnaire de positionnement pour adapter la formation au plus près des besoins des participants,
- échanges entre pairs, partages d'expériences et de connaissances,
- ateliers de résolution de problèmes/co-développement,
- apports théoriques et méthodologiques.

PRÉ-REQUIS

Être en poste de cheffe et chef de projet Pour favoriser les apprentissages il est conseillé de suivre les trois modules : module 1 : l'adaptation de son positionnement de chef de projet tout au long du projet, module 2 : l'enrichissement du projet tout au long de sa mise en œuvre, module 3 : l'animation et la vie du système d'acteurs tout au long d'un projet

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXCPT Cheffes et chefs de projets territoriaux : accompagnement à la conduite des projets complexes

LE SUIVI ET L'ÉQUILIBRE FINANCIER DU PROJET URBAIN

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

LE MANS
Code IEL : 17:SXSEP027
24-25/09/26

Sophie CASTAINGS LAHAILLE
DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
02 41 77 37 82

BOURGES
Code IEL : 06:SXSEP025
10-11/12/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXSEP

PUBLIC

Directeurs et directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable, chefs et cheffes de projet foncier, urbanisme et aménagement.

OBJECTIFS

Maîtriser du volet financier du projet urbain en analysant les modes de financement des équipements, les partenariats financiers mobilisables et les modalités de programmation des investissements.

CONTENU

- L'analyse du montage financier d'une opération et des différents coûts (évaluation foncière, équipements, réseaux) et la programmation des investissements,
- les critères de choix des outils de financement des équipements publics et la mobilisation de la fiscalité de l'urbanisme,
- la stratégie du promoteur, le montage d'un bilan d'opération et les modalités de négociation avec les acteurs publics,
- les partenariats financiers à mobiliser,
- le suivi financier (enjeux et méthodes).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'une communauté de stage.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXURB Directeur.rice et cadre chargé.e.s de l'urbanisme et de l'aménagement durable

LES RISQUES JURIDIQUES EN URBANISME ET ÉVOLUTIONS DES CONTENTIEUX ADMINISTRATIF, CIVIL ET PÉNAL

Durée 2 jours en présentiels + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

DIGNE-LES-BAINS
Code IEL : 20:SXRC0132
04-05/11/26

Brigitte Bonnet
DELEGATION PACA
04 92 78 50 36

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXRC0

PUBLIC

Directeur ou directrice de l'urbanisme et de l'aménagement durable, chef ou cheffe de projet foncier, urbanisme et aménagement.

OBJECTIFS

- Identifier et anticiper les risques juridiques liés aux décisions et procédures d'urbanisme,
- maîtriser les contentieux administratif, civil et pénal de l'urbanisme.

CONTENU

- Les éléments clés d'une situation pré-contentieuse (anticipation des risques, appréciation de l'urgence, relations avec les personnes publiques associées, l'Etat, les pétitionnaires etc.).
- le panorama du contentieux administratif sur les documents de planification et les autorisations d'urbanisme : gestion du recours (recevabilité, temps, régularisation, lutte contre les recours abusifs), points de vigilance et évolutions jurisprudentielles.
- les éléments spécifiques relevant des contentieux civil (vue, mitoyenneté, troubles du voisinage etc.) et pénal (infractions et constatations, peines etc.).
- l'organisation de la collectivité face au risque contentieux et le positionnement du service urbanisme.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage et d'une mise à disposition de ressources spécifiques en ligne consultables avant, pendant et après la formation, accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer de notions en droit public et maîtriser les fondamentaux du contentieux de l'urbanisme.Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXURB Directeur.rice et cadre chargé.e.s de l'urbanisme et de l'aménagement durable

PROJETS TERRITORIAUX : L'ANIMATION ET LA VIE DU SYSTÈME D'ACTEURS TOUT AU LONG D'UN PROJET

Durée 3 jours

Niveau Approfondissement

LILLE
Code IEL : 83:SXA1T015
18-20/11/26

Delphine ADELIS-COPIN
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 58

Code stage : SXA1T

PUBLIC

Cheffes et chefs de projet des programmes ANCT (Petites villes de demain, cœur de ville), chefs et cheffes de projet développement territorial, chefs ou cheffes de projet foncier, urbanisme et aménagement.

OBJECTIFS

- comprendre les dynamiques et enjeux d'un système d'acteurs complexe,
- identifier les stratégies d'implication des acteurs et construire des alliances constructives,
- organiser les collaborations fonctionnelles avec les services de la collectivité et avec les ressources partenariales ou institutionnelles existantes,
- accompagner les élus dans la prise de décision.

CONTENU

- le chef de projet dans son environnement : approche socio-dynamique du système d'acteurs,
- la constitution de collaborations fonctionnelles avec les autres services de la collectivité et les partenaires ressources : modalités, méthodes, outils,
- le recours à des méthodes et outils d'intelligence collective pour favoriser la participation et la co-construction avec les acteurs clés du projet,
- la préparation des arbitrages et l'accompagnement des élus dans la prise de décision,
- les enjeux de la conflictualité et de la régulation au cœur de la vie des projets,
- l'adaptation du positionnement du chef de projet au regard : de la complexité du système d'acteurs et de son évolution.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- en amont : questionnaire de positionnement pour adapter la formation au plus près des besoins des participants,
- échanges entre pairs, partages d'expériences et de connaissances,
- ateliers de résolution de problèmes/co-développement,
- apports théoriques et méthodologiques.

PRÉ-REQUIS

- être en poste de cheffe et chef de projet
- pour favoriser les apprentissages il est conseillé de suivre les trois modules : module 1 : l'adaptation de son positionnement de chef de projet tout au long du projet, module 2 : l'enrichissement du projet tout au long de sa mise en œuvre, module 3 : l'animation et la vie du système d'acteurs tout au long d'un projet

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXCPT Cheffes et chefs de projets territoriaux : accompagnement à la conduite des projets complexes

LA CONDUITE DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Durée 3 jours présentiels

Niveau Fondamentaux du métier

LIMOGES
Code IEL : 86:SXPRU014
du 23 au 25/11/26

VERONIQUE BOUVOT
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 30 08 75

Code stage : SXPRU

PUBLIC

Chef ou cheffe de projet renouvellement urbain, chef ou cheffe de projet Politique de la ville.

OBJECTIFS

- Connaître le cadre de référence d'un responsable de projet renouvellement urbain,
- maîtriser et appliquer les méthodes et outils de la gestion de projet, appliqués au contexte du renouvellement urbain.

CONTENU

- Rappel sur les enjeux et objectifs des projets de renouvellement urbain et leur cadre législatif et réglementaire,
- le bilan du Programme National pour la Rénovation Urbaine en matière de conduite de projet et les évolutions induites par le Nouveau Programme National de Renouvellement urbain,
- les missions et la posture du chef de projet et son insertion dans le système d'acteurs (acteurs décisionnaires, opérateurs, habitants etc.),
- la conduite du PRU et les leviers d'action du chef de projet.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports méthodologiques et partages d'expériences avec la mobilisation des différents acteurs impliqués (bureau d'études, Agence Nationale de la Rénovation Urbaine, collectivités locales).

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- IXURB Directeur.rice et cadre chargé.e.s de l'urbanisme et de l'aménagement durable
- IX453 Conception et pilotage de la politique de la ville
- IX453 La conception et le pilotage de la politique de la ville

LA SEQUENCE EVITER, RÉDUIRE, COMPENSER (ERC) DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Durée 2 jours

Niveau Approfondissement

LIMOGES
Code IEL : 86:SXSEQ010
du 14 au 15/12/26

VERONIQUE BOUVOT
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 30 08 75

TOURS
Code IEL : 06:SXSEQ009
07-08/01/27

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Code stage : SXSEQ

PUBLIC

- directeurs et directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable,
- chef et cheffes de projet foncier, urbanisme et aménagement,
- responsables des affaires immobilières et foncières,
- cadres en charge de l'action foncière,
- cadres en charge de l'environnement,

toutes personnes intéressées par le sujet.

OBJECTIFS

- Identifier des mesures et actions à mettre en oeuvre pour dans le cadre de la séquence ERC à l'occasion d'un projet d'aménagement,
- concevoir un projet d'aménagement en intégrant la séquence ERC,
- décrypter les conditions de réussite de telles démarches et le rôle clé que peuvent jouer les collectivités.

CONTENU

- Les principes fondamentaux de la séquence ERC,
- le cadre juridique de la séquence ERC,
- l'identification des enjeux environnementaux,
- la mise en œuvre de la séquence ERC: les phases d'évitement et de réduction,
- la compensation écologie et sa mise en oeuvre,
- l'articulation avec les documents de planification,
- la phase de conception d'un projet et son articulation avec la séquence ERC,
- les différents acteurs intervenant dans la séquence ERC,
- l'appréhension hétérogène par les différents acteurs d' une mesure d'évitement, de réduction, de compensation voire d'accompagnement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés de cadrage, retours d'expérience, temps d'échanges

PRÉ-REQUIS

Aucun

Aménagement et développement durable des territoires

Urbanisme, aménagement et action foncière

- Domanialité et action foncière



L'ACTUALITÉ DU FONCIER PAR WEBINAIRE

Durée 0,17 jour

Niveau Approfondissement

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 87:SXWE3014
Plateforme en ligne ouverte
du 05/01 au 31/01/26

Claudia DE LA TORRE
OCCITANIE
04 67 61 77 37

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXWE3

PUBLIC

- directeurs et directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable
- chefs et cheffes de projet foncier, urbanisme et aménagement

OBJECTIFS

- approfondir les connaissances fines sur le foncier
- décrypter l'actualité et le rôle clé à jouer pour les collectivités

CONTENU

Le webinaire traitera d'un sujet d'actualité sur le foncier pendant une heure. Il pourra s'agir de présentations techniques ou juridiques du sujet. Des témoignages et ou retours d'expériences pourront être proposés.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés de cadrage, retours d'expérience, temps d'échanges

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur équipé d'un système audio

LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES ET LES STRATÉGIES FONCIÈRES

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

NANTES
Code IEL : 17:SXNAS011
10-11/02/26

Sophie CASTAINGS LAHAILLE
DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
02 41 77 37 82

GIÈRES
Code IEL : 80:SXNAS014
19-20/03/26

Sandrine Gourin
AUVERGNE RHONE ALPES
04 76 15 01 29

NANTES
Code IEL : 17:SXNAS015
09-10/02/27

Sophie CASTAINGS LAHAILLE
DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
02 41 77 37 82

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXNAS

PUBLIC

Responsable des affaires immobilières et foncières, directeur et directrice de l'urbanisme et de l'aménagement durable, directeur ou directrice du développement territorial, directeur ou directrice de l'environnement et de l'agriculture, chef ou cheffe de projet foncier, urbanisme et aménagement, négociateur ou négociatrice foncier.

OBJECTIFS

- identifier les enjeux fonciers des espaces naturels et agricoles et les acteurs impliqués,
- définir et mettre en oeuvre une stratégie foncière adaptée en mobilisant les documents d'urbanisme et les outils de l'action foncière.

CONTENU

- les enjeux fonciers liés aux espaces agricoles et naturels (alimentation, aménagement, environnement, énergie, etc.) et la définition d'une stratégie foncière d'ensemble (de la sensibilisation à l'action foncière en passant par la planification),
- les dispositifs de protection de ces espaces et leurs critères de choix (les documents de planification, paen, espaces naturels sensibles, site natura 2000...),
- la mobilisation des outils d'intervention foncière,
- les différents acteurs, leurs modalités d'intervention et les partenariats : collectivités, opérateurs fonciers, usagers, associations,
- l'évaluation de la stratégie foncière,
- la séquence "Eviter, réduire, compenser".

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage et d'une mise à disposition de ressources spécifiques en ligne consultables avant/ pendant/ après la formation, accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

I2Q0A Politique Publique du Paysage et de la biodiversité
I2Q15 Directeur ou directrice, cadre chargé ou chargée des espaces naturels et de la nature en ville

LA STRATÉGIE DE GESTION DU PATRIMOINE D'UNE COLLECTIVITÉ

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Expertise

TOURS
Code IEL : 06:SXZC2022
12-13/02/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

TOURS
Code IEL : 06:SXZC2025
01-02/03/27

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXZC2

PUBLIC

Directeurs ou directrices et cadres chargés des affaires juridiques, de l'urbanisme, des affaires immobilières et foncières.

OBJECTIFS

- Maîtriser les règles juridiques applicables au domaine public et privé des collectivités dans un objectif de gestion optimisée,
- Identifier les recettes tirées de l'exploitation des domaines et leur régime fiscal.

CONTENU

- Règles juridiques applicables aux domaines publics et privés des collectivités territoriales et nouvelles dispositions du CG3P,
- Procédure d'incorporation des biens au domaine public et le déclassement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Elle comprend la consultation de ressources en amont/pendant la formation.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel individuelle.

LA GESTION ET L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20:0L4KN136
19-20/02/26

Virginie Vaux
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : 0L4KN

PUBLIC

Agents des services administration générale, techniques, foncier, urbanisme, secrétaires de mairie.

OBJECTIFS

- connaître les critères de distinction entre le domaine public et le domaine privé,
- savoir instruire les dossiers relatifs à la gestion domaniale et à son occupation.

CONTENU

- la distinction entre domaine public et privé des collectivités,
- l'introduction au code général de la propriété de la personne publique (CG3P),
- les nouveautés introduites par l'ordonnance du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques (publicité et mise en concurrence),
- les caractéristiques et protection du domaine public,
- le classement, la désaffectation et le déclassement du domaine public,
- les autorisations d'occupation du domaine public : terrasses, marchés, vide greniers, chantiers, échafaudages, manifestations festives, pré-enseignes, occupation par surplomb,
- les autres occupations commerciales à caractère sédentaire,
- les permissions de voirie, les occupations illicites du domaine public,
- la politique tarifaire des occupations privatives.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation comprend, en plus du temps présentiel, une e-communauté de stage permettant d'échanger entre stagiaires et/ou avec l'intervenant avant et après la formation depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT, des ressources numériques à consulter sont mises à disposition avant/après la formation.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté à internet.

LA VÉRIFICATION DES ACTES DE MUTATION DE BIENS FONCIERS

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

LIMOGES
Code IEL : 86:0L4KA017
du 05 au 06/03/26 + 3 heures à distance

VERONIQUE BOUVOT
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 30 08 75

ROUEN
Code IEL : 85:0L4KA018
23-24/03/26

Delphine ADELIS-COPIN
NORMANDIE
03 20 15 69 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : 0L4KA

PUBLIC

Agents de services urbanisme, affaires immobilières et foncières.

OBJECTIFS

- acquérir les notions de base nécessaires à la compréhension et à la vérification des actes de vente de biens fonciers rédigés par les notaires,
- s'initier aux techniques qui permettent de rédiger soi-même des actes simples.

CONTENU

- les fondamentaux : droit des biens et des personnes, actes authentiques, vente immobilière,
- compréhension des articles d'actes authentiques,
- points juridiques majeurs sur les conditions de forme et de fond selon la position de la collectivité (achat, vente),
- l'instruction d'un dossier de vente ou d'achat de biens fonciers,
- l'acte de vente : détail des articles (prix, description du bien, informations à l'acquéreur),
- analyse des facteurs de blocage d'un dossier chez un notaire,
- l'instruction d'un dossier de vente ou d'achat de biens fonciers,
- l'acte de vente : détail des articles (prix, description du bien, informations à l'acquéreur),
- cas pratiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et cas pratiques à partir de lectures d'actes (conventions de servitudes et de baux, vérification des clauses...).
- La formation fait l'objet d'un temps d'échanges à distance sous forme d'une e-communauté de stage 15 jours avant le présentiel et 4 semaines après.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté.

LE VOLET FONCIER DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

LYON
Code IEL : 80:SXFOH011
05-06/03/26

Sandrine Gourin
AUVERGNE RHONE ALPES
04 76 15 01 29

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXFOH

PUBLIC

Responsable de l'habitat et du logement, chargé de mission habitat-logement, directeur de l'urbanisme et de l'aménagement durable, chef de projet foncier, urbanisme et aménagement, responsable des affaires immobilières et foncières.

OBJECTIFS

Appréhender les enjeux des marchés fonciers pour la construction d'une politique locale de l'habitat.Identifier les outils à disposition des collectivités locales pour bâtir une stratégie globale de maîtrise du foncier.

CONTENU

- Les grands enjeux fonciers en matière d'habitat, les besoins en logements et leurs implications en termes de besoins fonciers.
- Marchés fonciers et observation : lien entre marchés fonciers et marché immobilier.
- La réalisation d'un diagnostic foncier.
- Les outils fonciers de la planification et de programmation (cadre juridique et exemples d'application).
- Les volets habitat et foncier des PLU, des SCOT.
- Les outils de la fiscalité locale.
- Le volet foncier du PLH : enjeux, objectifs et élaboration.
- La mise en oeuvre opérationnelle de stratégies foncières.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage et d'une mise à disposition de ressources spécifiques en ligne consultables avant/ pendant/ après la formation, accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

- Études de cas.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet,

DOMANIALITÉ ET FONCIER

Durée 18 heures à distance

Niveau Fondamentaux du métier

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20:DADQJ006
Plateforme en ligne ouverte
du 26/02 au 10/04/26

Valérie Des Longchamps
DELEGATION PACA
04 94 08 96 39

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : DADQJ

PUBLIC

Responsables des affaires immobilières et foncières, directeurs et directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable, cheffes et chefs de projet urbanisme et aménagement, négociateurs et négociatrices foncier, agents en charge du foncier.

OBJECTIFS

- définir le domaine public et privé des collectivités,
- identifier les éléments clés d'incorporation et de sortie d'un bien foncier du domaine public,
- appliquer les règles de gestion des propriétés publiques,
- identifier les différents régimes d'utilisation des propriétés publiques et les principes associés.

CONTENU

- détermination du domaine public et privé des collectivités : principes, périmètre et usages,
- la gestion du domaine public : affectation et incorporation, sortie du domaine public,
- la gestion domaniale du domaine privé : les principes de droit privé, cession et compétence du juge,
- la gestion financière et patrimoniale des propriétés publiques : comptabilité et ressources domaniale, gestion du patrimoine,
- les régimes d'utilisation des propriétés publiques : principes communs des utilisations collectives et privatives, utilisation collective du domaine public, utilisation privative du domaine public, principes d'utilisation du domaine privé.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- exposés théoriques,
- études de cas ou exercices de mise en situation.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle, d'un ordinateur avec accès à internet, son, micro et webcam.

LE DROIT DE PRÉEMPTION

Durée **2 jours**

Niveau Approfondissement

GAP
Code IEL : 20:SXTAF069
23-24/03/26

Jean-Paul Arnoux
DELEGATION PACA
04 92 51 54 05

Code stage : SXTAF

PUBLIC

Responsables des affaires immobilières et foncières, directeur et directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable, responsables des affaires juridiques, responsable de l'habitat et du logement, cheffes et chefs de projet foncier, urbanisme et aménagement ou négociateur foncier.

OBJECTIFS

Approfondir les différentes procédures de préemption urbaine en prenant en compte les dernières évolutions législatives et identifier les alternatives à la préemption.

CONTENU

- Les enjeux et la réglementation applicable au droit de préemption,
- les différents droits de préemption et leur cadre d'application : droit de préemption urbain, droit de préemption urbain renforcé (DPUR), zone d'aménagement différé (ZAD), droit de préemption de la Safer etc,
- procédures : de la Déclaration d'Intention d'Aliéner à l'évaluation des biens et à la formation des prix,
- les effets de la préemption et le droit de rétrocession,
- la prévention et la gestion du contentieux,
- les alternatives à la préemption : la voie amiable, les emplacements réservés destinés au logement social et aux équipements.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés et retours d'expériences.
- Cas pratiques.

PRÉ-REQUIS

Connaître les fondamentaux des outils d'acquisition et de cession foncière.

L'OFFRE IMMOBILIÈRE AUX ENTREPRISES

Durée 3 jours présentiels

Niveau Approfondissement

LILLE
Code IEL : 83:SXIM0021
24-26/03/26

Delphine ADELIS-COPIN
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 58

ORLÉANS
Code IEL : 06:SXIM0020
07-09/09/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Code stage : SXIM0

PUBLIC

Directeurs et directrices développement économique, chargées et chargés de mission développement économique, chargés ou chargées de la relation aux entreprises, managers de centre-ville, chefs et cheffes de projets territoriaux, directeurs ou directrices du développement territorial.

OBJECTIFS

- connaître les nouveaux produits immobiliers hors commerces et artisanat,
- comprendre les besoins des entreprises et leur évolution au vu des enjeux écologiques,
- repérer les acteurs et actrices de l'immobilier d'entreprises : SEM, investisseurs, promoteurs,
- monter un projet immobilier d'entreprises,
- utiliser les outils de promotion et de commercialisation.

CONTENU

- le parcours résidentiel des entreprises,
- les différentes solutions et propositions immobilières : parcs, hôtel d'entreprises, tiers-lieux, incubateurs...
- outils d'analyse des besoins des entreprises,
- outils d'analyse des atouts de son territoire et des enjeux (requalification, densification...),
- rôle des sociétés d'économie mixte d'aménagement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- analyse de textes de référence réglementaire,
- ateliers pratiques et analyse de situation,
- visites apprenantes : espaces collaboratifs,
- échanges entre pairs,
- rencontres avec les acteurs locaux.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- IX45B Stratégie de rayonnement et d'attractivité des territoires
- IAASE L'accueil et le soutien des entreprises
- IETOC L'ingénierie économique territoriale : organisation de la compétence économique dans la collectivité

LES MARCHÉS FONCIERS ET LE MONTAGE D'UN OBSERVATOIRE

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

AMIENS
Code IEL : 83:SXMF0012
02-03/04/26

Delphine ADELIS-COPIN
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 58

ANGERS
Code IEL : 17:SXMF0011
06-07/10/26

Sophie CASTAINGS LAHAILLE
DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
02 41 77 37 82

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXMF0

PUBLIC

Responsable des affaires immobilières et foncières, directeur de l'urbanisme et de l'aménagement durable, responsable de l'habitat et du logement, chef.de projet foncier, urbanisme et aménagement, négociateur foncier.

OBJECTIFS

- Maîtriser le fonctionnement des marchés fonciers et l'observation des phénomènes fonciers dans le cadre de la conception des politiques d'aménagement et de développement des territoires.
- Mettre en place un observatoire du foncier.

CONTENU

- Les théories et outils d'observation : logiques d'acteurs, marchés fonciers, fabrication de la valeur, indentification du foncier mutable, interaction avec les documents d'urbanisme.
- L'observation foncière : pourquoi et comment ? Les sources d'information.
- Le montage d'un observatoire et son utilisation : interprétation des données, liens entre observation foncière et politique locale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant.e sous forme d'une e-communauté de stage et un temps à distance sous forme d¿un module de e-formation / des activités d¿apprentissage à distance accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

- Exposés et retours d'expériences.
- Etudes de cas.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

LES PROCÉDURES D'EXPROPRIATION

Durée **2 jours**

Niveau Approfondissement

MARSEILLE
Code IEL : 20:SXEXP051
27-28/04/26

Valérie Des Longchamps
DELEGATION PACA
04 94 08 96 39

Code stage : SXEXP

PUBLIC

Responsable des affaires immobilières et foncières, directeur de l'urbanisme et de l'aménagement durable, responsable de l'habitat et du logement, chef de projet foncier, urbanisme et aménagement ou négociateur foncier.

OBJECTIFS

Approfondir la procédure de l'expropriation, tant dans ses phases administrative que judiciaire.

CONTENU

- La procédure administrative : enquête préalable et conseils pratiques sur le montage des dossiers de Déclaration d'Utilité Publique (DUP), enquête parcellaire, procédures spécifiques (urgence, extrême urgence) et l'évaluation foncière.
- La phase judiciaire : transfert de propriété, fixation des indemnités et recours.
- L'achèvement de la procédure.
- Points particuliers (relogement des occupants, cas des copropriétés, opérations complexes par leur ampleur ou par l'exposition à un risque majeur etc.).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés et retours d'expériences.
- Etudes de cas ou exercices de mise en situation..

PRÉ-REQUIS

Connaître les fondamentaux des outils d'acquisition et de cession foncière.

SITES ET SOLS POLLUÉS: RESTAURATION ENVIRONNEMENTALE ET RECONVERSION DU FONCIER

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

LIMOGES
Code IEL : 86:SXSSP021
du 11 au 12/06/26 + 6h à distance

VERONIQUE BOUVOT
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 30 08 75

VANNES
Code IEL : 05:SXSSP020
26-27/11/26

Valérie LE BORGNE
DELEGATION BRETAGNE
02 97 47 50 30

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXSSP

PUBLIC

Responsable des affaires immobilières et foncières, directeur ou directrice de l'urbanisme et de l'aménagement durable, directeur ou directrice de l'environnement, chef ou cheffe de projet foncier, urbanisme et aménagement, négociateur ou négociatrice foncier.

OBJECTIFS

- mener un projet d'aménagement foncier en présence d'une problématique de sites ou de sols pollués.

CONTENU

- présentation du contexte et des évolutions de la problématique des sols pollués,
- définition d'un site/sol pollué et cadre réglementaire (régime ICPE, cas particulier de la réglementation "déchets", loi ALUR et décret du 26 octobre 2015 sur la définition des secteurs d'information sur les sols et ses impacts),
- rappel sur des obligations respectives des propriétaires, exploitants et des acteurs de l'aménagement,
- rappel sur les enjeux de santé,
- approche globale : inventorier un site, évaluation d'un site, outils de gestion, les procédures de traitement des sites (banaliser, dépolluer : méthodes et techniques, surveillance de site),
- impact de la présence d'un site ou sol pollué dans le cadre du traitement d'un dossier foncier : diagnostic et décision de dépollution.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage et d'une mise à disposition de ressources spécifiques en ligne consultables avant/ pendant/ après la formation, accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2Q15 Directeur ou directrice, cadre chargé ou chargée des espaces naturels et de la nature en ville

LA CONSTITUTION ET LA VALORISATION DES RÉSERVES FONCIÈRES

Durée 2 jours

Niveau Approfondissement

CHAUMONT
Code IEL : 82:SXRES015
27-28/05/26

Aurélia SOMPROU
GRAND EST
03 83 18 46 35

MONTPELLIER
Code IEL : 87:SXRES014
01-02/06/26

Claudia DE LA TORRE
OCCITANIE
04 67 61 77 37

Code stage : SXRES

PUBLIC

Responsables des affaires immobilières et foncières, directeur.rice.s de l'urbanisme et de l'aménagement durable, chef.fe.s de projet foncier, urbanisme et aménagement, négociateur.rice.s foncier.ère.s.

OBJECTIFS

Saisir les opportunités foncières et maîtriser les éléments permettant de valoriser ces réserves foncières dans l'attente d'une opération.

CONTENU

- Les démarches de prospection et d'identification des gisements fonciers: les acteurs, le suivi des opportunités foncières, le lien avec les documents d'urbanisme etc.
- La communication et la concertation.
- Les techniques d'acquisition et le portage du foncier.
- Les modalités et les coûts d'entretien et de gestion des réserves foncières.
- La valorisation financière et qualitative : cadre juridique et modalités (stationnements, aménagements temporaires, mise à disposition à des tiers etc.).
- Les conditions de revente.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés et retours d'expériences.
- Travaux autour d'études de cas.

PRÉ-REQUIS

Aucun

LA RÉDACTION DES ACTES COMPLEXES DE MUTATION DE BIENS FONCIERS

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

MARSEILLE
Code IEL : 20:SXABF005
08-09/06/26

Valérie Des Longchamps
DELEGATION PACA
04 94 08 96 39

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXABF

PUBLIC

Responsables des affaires immobilières et foncières, directeurs et directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable, responsables des affaires juridiques, cheffes et chefs de projet foncier, urbanisme et aménagement, négociateurs et négociatrices foncier ou chargées et chargés du suivi de dossiers fonciers.

OBJECTIFS

- être capable de vérifier les actes notariés de mutations de biens fonciers dont les clauses sont complexes et d'utiliser lesdites clauses dans des actes authentiques rédigés en la forme administrative.

CONTENU

- périmètre de l'article L1311-13 du CGCT,
- responsabilité du rédacteur de l'acteur et assurance,
- études d'actes authentiques de mutations foncières (forme notariée ou administrative) soulevant des problématiques complexes : origine de propriété, problèmes de domanialité, pluralité de propriétaires, fiscalité, clauses exorbitantes de droit privé (clause de non concurrence),
- doctrine et jurisprudence,
- les limites d'une rédaction interne à la collectivité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage et d'autoformation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT,Études de cas et exercices de mise en situation,Rédaction d'un plan d'action personnalisé permettant de mettre en pratique les acquis de la formation.

PRÉ-REQUIS

- avoir suivi la session SXRFA "la rédaction des actes authentiques en la forme admin..." ,ou avoir une pratique régulière et maîtriser la rédaction des actes simples de vente de biens fonciers,
- lors de la formation en présentiel, se munir d'un ordinateur portable pour les exercices pratiques,
- disposer d'un ordinateur avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle,

LA MAÎTRISE DES DIVISIONS FONCIÈRES

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

STRASBOURG
Code IEL : 82:0L4K4027
29-30/06/26

Aurélia SOMPROU
GRAND EST
03 83 18 46 35

THORIGNÉ-FOUILLARD
Code IEL : 05:0L4K4026
03-04/12/26

Valérie LE BORGNE
DELEGATION BRETAGNE
02 97 47 50 30

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : 0L4K4

PUBLIC

Responsables de service urbanisme, aménagement,Instructeurs.trices des autorisations d'occupation des sols.

- Chef.fe.s de projet urbain.

OBJECTIFS

Comprendre la diversité divisions foncières,Identifier les instruments juridiques adaptés aux situations et aux projets.

CONTENU

- types divisions foncières :

- divisions non constitutives de lotissement,
- divisions opérées par les constructeurs. - nouvelle définition du lotissement :
 - lotissement soumis à permis d'aménager (PA) / mise en oeuvre du PA / obligations,
 - lotissement soumis à déclaration préalable (DP). - division d'un terrain bâti et droits à construire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps d'échanges à distance sous forme d'une e-communauté de stage 15 jours avant et 4 semaines après le présentiel.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté.

LA MISE À DISPOSITION DU FONCIER PUBLIC POUR LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Durée --

Niveau Approfondissement

MONTPELLIER
Code IEL : 87:SXFER009
30/06-02/07/26

Cyril BRENAC
OCCITANIE
04 67 61 77 89

PANTIN
Code IEL : 84:SXFER007
21/09/26+22/09/26+23/09/26

Nathalie SIMON
ILE-DE-FRANCE
01 41 83 30 43

DUNKERQUE
Code IEL : 83:SXFER008
16-18/11/26

Guénaëlle VANHALST
HAUTS DE FRANCE
0320155060

Code stage : SXFER

PUBLIC

Directeurs des services techniques, cadres de syndicat d'énergie, responsables de service énergie, responsables de service bâtiments, chargés de mission énergie, environnement ou développement durable, plan climat ou transition énergétique, directeurs de l'aménagement durable, chefs de projet foncier, urbanisme et aménagement, agents chargés de la planification

OBJECTIFS

- Elaborer une stratégie de développement accéléré des énergies renouvelables sur son territoire
- Maitriser le processus de mise à disposition du foncier public pour la production locale d'énergie renouvelable

CONTENU

- Les enjeux de la mise à disposition du foncier public
- Le partage de la valeur socio-économique d'un projet d'énergies renouvelables
- Le contexte local et l'ambition de la collectivité
- La qualification du foncier
- Les procédures de mise à disposition du foncier public
- L'avis de manifestation d'intérêt spontanée
- L'appel à manifestation d'intérêt
- Le contrôle étroit
- Les critères d'un cahier des charges de sélection et l'analyse de cahiers des charges existants des appels à manifestation d'intérêt
- L'instruction des offres des développeurs
- La notation d'une offre et l'écriture des appréciations
- Les étapes de développement d'un projet d'énergies renouvelables suite à la sélection d'un opérateur

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Interconnaissances
- Apports théoriques
- Atelier et exercices pratiques
- Témoignages et mises en situations
- Atelier d'écriture de cahier des charges et apports méthodologiques
- Visite de sites

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur avec accès à Internet, son, micro et webcam

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

I2Q24 Les politiques de maîtrise de l'énergie du patrimoine de la collectivité
I2Q23 Vers un territoire à énergie positive

LA VALORISATION DU DOMAINE PUBLIC ET PRIVÉ DES COLLECTIVITÉS

Durée 2 jours présentiel + 0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

TOURS
Code IEL : 06:0L4K1009
02-03/07/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : 0L4K1

PUBLIC

Agents des services fonciers, juridiques, d'urbanisme ou d'aménagement.

OBJECTIFS

Connaître les modalités permettant à une collectivité de valoriser son domaine public et son domaine privé .

CONTENU

- rappels : distinction domaine public et privé et distinction AOT/COT. - la valorisation par la cession :

- la sortie des biens du domaine public,
- les conditions de cession et de mise en concurrence,
- les ventes complexes. - la valorisation par l'occupation privative du domaine public :
 - les redevances : optimiser et sécuriser,
 - les nouvelles règles de mise en concurrence,
 - les transferts de gestion/superposition d'occupation, .
 - les droits réels : BEA et AOT-COT avec droits réels du 1311-5 du CGCT. - la valorisation par les droits réels sur le domaine privé :
 - la distinction bail emphytéotique/bail à construction,
 - les montages .

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et présentation de cas pratiques.Cette formation fait objet d'un temps à distance sous forme d'une e.communauté de stage.

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances en matière de domaine public et privé et de leurs régimes juridiques respectifs...,Disposer d'une adresse mail individuelle et d'un ordinateur connecté.

LA GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DES COLLECTIVITÉS AU SERVICE DE LEUR STRATÉGIE FONCIÈRE

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

MARSEILLE
Code IEL : 20:SXVAL027
10-11/09/26

Valérie Des Longchamps
DELEGATION PACA
04 94 08 96 39

STRASBOURG
Code IEL : 82:SXVAL026
27-28/10/26

Aurélia SOMPROU
GRAND EST
03 83 18 46 35

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXVAL

PUBLIC

Responsable des affaires immobilières et foncières, directeur de l'urbanisme et de l'aménagement durable, responsable des services techniques, chef de projet foncier, urbanisme et aménagement, négociateur foncier et agents en charge du foncier.

OBJECTIFS

- intégrer la gestion du patrimoine immobilier dans une stratégie foncière,
- identifier les outils juridiques et financiers de la gestion immobilière et savoir les mobiliser pour optimiser la gestion du patrimoine immobilier de la collectivité.

CONTENU

- définition des enjeux de la connaissance du patrimoine de la collectivité,
- inventaire patrimonial et comptable : l'audit et les outils pour se doter d'un schéma directeur,
- auditer un bien immobilier précis : dresser un portrait du bien et de son potentiel, contraintes techniques et règlementaire, tenir compte des candidats potentiels,
- l'évaluation du bien : éléments d'analyse sur le fonctionnement du marché de l'immobilier. Quelques éléments de fiscalité,
- préparer une cession de biens publics et organiser une mise en vente,
- valorisation : quels contrats pour quel domaine,
- outils de planification et de suivi.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage et d'une mise à disposition de ressources spécifiques en ligne consultables avant/ pendant/ après la formation, accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

- maîtriser la distinction domaine public - privé
- avoir réalisé le stage « Panorama des outils de la Maîtrise Foncière »
- disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

PRÉPARER SA NÉGOCIATION FONCIÈRE

Durée **2 jours**

Niveau Approfondissement

TOULOUSE
Code IEL : 87:SXNEF027
23-24/09/26

Claudia DE LA TORRE
OCCITANIE
05 62 11 38 22

BOURGES
Code IEL : 06:SXNEF025
26-27/11/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Code stage : SXNEF

PUBLIC

Responsable des affaires immobilières et foncières, directeur de l'urbanisme et de l'aménagement durable, responsable de l'habitat et du logement, chef de projet foncier, urbanisme et aménagement ou négociateur foncier.

OBJECTIFS

Préparer la négociation avec le propriétaire dans le cadre d'une acquisition amiable de bien foncier.

CONTENU

- La stratégie de négociation : étude du marché local (élaboration d'un prix), qualification juridique des terrains et éléments de négociation du prix (sols pollués, servitudes).
- La préparation du dossier d'acquisition :
 - caractérisation du propriétaire et de l'historique du terrain (créances, statut matrimonial),
 - élaboration de l'argumentaire en cas de recours à l'expropriation.
- La phase de négociation :
 - le rôle du notaire,
 - les techniques de négociation,
 - les déclarations fiscales,
 - les pièces constitutives du contrat (promesse de vente, enregistrement, acceptation et levée d'option),
 - les vices du consentement (le dol, la rescision pour lésion, l'abus de faiblesse).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés et retours d'expériences.
- Cas pratiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun

LES MÉTHODES D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Durée **2 jours**

Niveau Approfondissement

MARSEILLE
Code IEL : 20:SXEVA045
28-29/09/26

Valérie Des Longchamps
DELEGATION PACA
04 94 08 96 39

Code stage : SXEVA

PUBLIC

Responsable des affaires immobilières et foncières, directeur de l'urbanisme et de l'aménagement durable, responsable de l'habitat et du logement, chef de projet foncier, urbanisme et aménagement ou négociateur foncier.

OBJECTIFS

Maîtriser les principales techniques d'évaluation foncière et leurs critères d'utilisation pour une application pratique.

CONTENU

- Les marchés fonciers : rappel des acteurs, de leurs enjeux et des déterminants de la valeur des terrains.
- Le rôle et le cadre d'intervention de la direction immobilière de l'Etat dans l'évaluation.
- L'approche du promoteur et de l'aménageur : le compte à rebours.
- Les différentes méthodes d'évaluation et leur contexte d'application.
- Les outils d'évaluation : où trouver les informations significatives ?

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés et retours d'expériences.
- Exercices d'analyse foncière.

PRÉ-REQUIS

Aucun

LE RÔLE DU CADASTRE ET DU GÉOMÈTRE (-EXPERT)

Durée 2 jours

Niveau Fondamentaux du métier

ORLÉANS
Code IEL : 06:SXGE0118
12-13/10/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

SORGUES
Code IEL : 20:SXGE0120
03-04/12/26

Violaine Paganelli
DELEGATION PACA
04 90 39 79 05

Code stage : SXGE0

PUBLIC

Responsable des affaires immobilières et foncières, directeur de l'urbanisme et de l'aménagement durable, chef de projet foncier, urbanisme et aménagement, négociateur foncier et agent en charge du foncier.

OBJECTIFS

- Exploiter les documents cadastraux.
- Distinguer les missions des géomètres et géomètres-expert
- Identifier les procédures de délimitation des propriétés.

CONTENU

- Notions de droit de propriété : indivision, usufruit, copropriété, servitudes, mitoyenneté...
- Présentation générale du cadastre : ses missions et sa documentation, ses limites et ses évolutions
- La documentation cadastrale dans les collectivités (plan cadastral, SIG, sites du cadastre et Geoportail) et la délivrance de cette documentation.
- Les missions du géomètre
- La modification des limites de propriétés : la procédure et le document modificatif du parcellaire (ex : document d'arpentage)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés et retour d'expériences.
- Cas pratiques.

PRÉ-REQUIS

Savoir lire un plan

LA MOBILISATION DU FONCIER EN SECTEUR URBAIN DENSE

Durée 2 jours présentiels

Niveau Approfondissement

STRASBOURG
Code IEL : 82:SXLOL011
15-16/10/26

Aurélia SOMPROU
GRAND EST
03 83 18 46 35

PARIS
Code IEL : 84:SXLOL012
07/12/26+08/12/26

Florence MARTIN
ILE-DE-FRANCE
01 41 83 35 68

Code stage : SXLOL

PUBLIC

Directeurs ou directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable, responsables des affaires immobilières et foncières, chefs ou cheffes de projet foncier, urbanisme et aménagement, négociateurs foncier et agents en charge du foncier

OBJECTIFS

- préciser les mécanismes de marchés foncier et immobilier
- appliquer les procédures dont disposent les collectivités pour mobiliser du foncier
- expliquer les outils contractuels entre les acteurs publics et privés dans le montage des opérations d'aménagement et le mécanisme d'urbanisme négocié

CONTENU

- les mécanismes des marchés foncier et immobilier
- les acteurs et partenaires
- les procédures pour mobiliser le foncier
- l'articulation entre politique foncière, stratégie d'action foncière et planification stratégique
- les pratiques de l'urbanisme négocié.
- la fiscalité

PRÉ-REQUIS

Aucun

LES BASES DE DONNÉES DEMANDES DE VALEURS FONCIÈRES (DVF)

Durée 2 jours présentiels

Niveau Approfondissement

ORLÉANS
Code IEL : 06:SXDVF005
15-16/10/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Code stage : SXDVF

PUBLIC

- directeurs et directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable,
- chef et cheffes de projet foncier, urbanisme et aménagement,
- responsables des affaires immobilières et foncières,
- cadres en charge de l'action foncière.

OBJECTIFS

- comprendre les spécificités du fichier DVF,
- identifier les usages et les impacts pour les collectivités,
- exploiter des données déjà structurées.

CONTENU

- l'open data et les données foncières et immobilières,
- les données Demande de Valeurs Foncières (DVF): présentation, origine des données, contenu du fichier, qualité des données.
- l'exploitation des données: méthode et solutions techniques,
- les usages des données DVF.

INTRODUCTION À LA RÉDACTION DES ACTES AUTHENTIQUES EN LA FORME ADMINISTRATIVE DE MUTATION DE BIENS FONCIERS : POINT JURIDIQUE ET MÉTHODOLOGIE

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20:SXRFA100
19-20/10/26

Virginie Vaux
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXRFA

PUBLIC

Responsables des affaires immobilières et foncières, directeurs et directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable, responsables des affaires juridiques, cheffes et chefs de projet foncier, urbanisme et aménagement, négociateurs foncier ou agents chargés du suivi de dossiers fonciers.

OBJECTIFS

- Rédiger des actes simples en la forme administrative de mutation de biens fonciers,
- Savoir vérifier les actes notariés.

CONTENU

- Rappel des définitions des actes authentiques en la forme administrative et notariée en mettant en avant les points juridiques sur les conditions de forme et de fond,
- Étude des clauses fondamentales des actes authentiques de vente et d'achat de biens fonciers (à un tiers ou à une autre collectivité),
- Études d'éléments spécifiques : conventions de servitudes etc,
- Mise en oeuvre des formalités de publicité foncière et prise en compte des enjeux de dématérialisation,
- Responsabilité du rédacteur de l'acte et assurance.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e communauté de stage et de ressources à consulter accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.Études de cas et exercices de mise en situation de rédaction.Rédaction d'un plan d'action personnalisé permettant de mettre en pratique les acquis de la formation.

PRÉ-REQUIS

- Maîtrise du droit administratif et du vocabulaire associé,
- Lecture et pratique régulière de la rédaction d'actes,
- Partie formation à distance, disposer d'un ordinateur avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle,
- Partie formation en présentiel, se munir d'un ordinateur portable pour les exercices pratiques.

LES BAUX COMMERCIAUX ET L'ÉVICTION COMMERCIALE

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

POITIERS
Code IEL : 86:0L4K8013
du 16 au 17/11/26 + 3 heures à distance

VERONIQUE BOUVOT
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 30 08 75

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : 0L4K8

PUBLIC

- responsables et agents de services des affaires immobilières et foncières. de gestion locative et personnels chargés des baux commerciaux.
- responsables et agents de services développement économique, urbanisme, juridique...
- chargées et chargés de la relation aux entreprises, du développement territorial, d'affaires.

OBJECTIFS

- identifier les erreurs à ne pas commettre en matière de gestion baux à usage commercial, industriel, artisanal ou de bureaux,
- appréhender les règles de rédaction d'un bail.

CONTENU

- conditions nécessaires pour bénéficier du statut de bail commercial,
- le contenu du bail,
- le droit de préemption des fonds de commerces, fonds artisanaux, baux commerciaux,.
- les particularités de la loi Pinel,
- les indemnisations des fonds de commerces et activités artisanales et industrielles en cas d'expropriation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e.communauté de stage.

PRÉ-REQUIS

- savoir distinguer le domaine privé du domaine public des collectivités,
- disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté.

LE VOLET FONCIER DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Durée --

Niveau Approfondissement

LIMOGES
Code IEL : 86:SXENS016
du 05 au 06/11/26

VERONIQUE BOUVOT
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 30 08 75

THORIGNÉ-FOUILLARD
Code IEL : 05:SXENS015
16-17/11/26

Valérie LE BORGNE
DELEGATION BRETAGNE
02 97 47 50 30

Code stage : SXENS

PUBLIC

Chef de projet foncier, urbanisme et aménagement.

OBJECTIFS

- Traduire l'importance de la question foncière par la mise en place et la mise en œuvre de la politique Espaces Naturels Sensibles (ENS)
- recourir au droit de préemption Espaces Naturels Sensibles en département, commune ou EPCI.

CONTENU

- L'intérêt d'une définition large des ENS
- la nécessaire mise en place de stratégies foncières,
- les modes d'acquisition d'un ENS (amiable, préemption, expropriation, les biens vacants et sans maître),
- la mise en place du droit de préemption ENS,
- les acteurs de la politique ENS : titulaires, substituts et délégataires du droit de préemption,
- l'exercice du droit de préemption : notification, délais, paiement,
- la détermination du prix

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance de temps de présentation par le formateur et d'ateliers en sous-groupes entre participants,
- étude de cas.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis

LES FICHIERS HYPOTHÉCAIRES : UTILISATION ET PRATIQUES

Durée 1 jour présentiel + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

THORIGNÉ-FOUILLARD
Code IEL : 05:0L4K3023
30/11/26

Valérie LE BORGNE
DELEGATION BRETAGNE
02 97 47 50 30

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : 0L4K3

PUBLIC

Agents des services urbanisme, foncier et patrimoine des collectivités.

OBJECTIFS

Appréhender l'utilisation des fichiers hypothécaires.

CONTENU

- les renseignements hypothécaires,
- la lecture des fiches hypothécaires et les utilisations : fiches Fidji et plus anciennes...,
- la mise en œuvre de la publicité d'un acte (acte de mutation de biens fonciers, ordonnance d'expropriation, arrêté relatifs aux biens menaçants ruine, aux biens insalubres, arrêté d'incorporation d'un bien dans le domaine privé communal, déclassement, etc...).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps d'échanges à distance sous forme d'une e-communauté de stage 15 jours avant le présentiel et 4 semaines après.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté.

PANORAMA DES OUTILS DE LA MAÎTRISE FONCIÈRE

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

GAP
Code IEL : 20:SXOMF103
08-09/12/26

Jean-Paul Arnoux
DELEGATION PACA
04 92 51 54 05

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXOMF

PUBLIC

Responsable des affaires immobilières et foncières, directeur de l'urbanisme et de l'aménagement durable, responsable de l'habitat et du logement, chef de projet foncier, urbanisme et aménagement, négociateur foncier.

OBJECTIFS

Choisir et utiliser les instruments de l'action foncière pour mettre en oeuvre une stratégie foncière et réaliser un projet d'aménagement.Identifier les alternatives à l'acquisition foncière.

CONTENU

La définition des acquisitions à titre onéreux : rappel sur la compétence de l'organe délibérant, la consultation du service des domaines etc.Les acquisitions relevant du droit privé : définition et procédures de l'achat et de l'échange.Les acquisitions relevant du droit public : l'expropriation et la préemption.Les acquisitions à titre gratuit : définition et procédures des dons et legs et des biens sans maître.Les cessions (mobilisation du foncier public, cessions à charge).Les alternatives à l'acquisition foncière (leviers de la planification et leviers fiscaux).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage et d'une mise à disposition de ressources spécifiques en ligne consultables avant/ pendant/ après la formation, accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Aménagement et développement durable des territoires

Urbanisme, aménagement et action foncière

- Droit des sols et information géographique



LES FONDAMENTAUX DE L'URBANISME

Durée 3 jours présentiel + 1 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

DIGNE-LES-BAINS
Code IEL : 20:0L4N3275
12-14/01/26

Brigitte Bonnet
DELEGATION PACA
04 92 78 50 36

AIX-EN-PROVENCE
Code IEL : 20:0L4N3270
04-06/03/26

Chloé Aranda
DELEGATION PACA
04 42 52 28 91

LA GARDE
Code IEL : 20:0L4N3287
18-20/05/26

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

SORGUES
Code IEL : 20:0L4N3278
12-14/10/26

Violaine Paganelli
DELEGATION PACA
04 90 39 79 05

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20:0L4N3279
01-03/12/26

Virginie Vaux
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

MARSEILLE
Code IEL : 20:0L4N3276
15-17/03/27

Christiane Guttuso
DELEGATION PACA
04 91 24 60 01

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : 0L4N3

PUBLIC

- les instructeurs débutants et confirmés et instructrices débutantes et confirmées en application du droit des sols,
- les secrétaires de mairie,
- les agents d'accueil.

OBJECTIFS

- saisir les enjeux de l'urbanisme et leurs évolutions,
- s'approprier les principes de la hiérarchie des normes d'urbanisme et de l'indépendance des législations,
- comprendre et consolider les liens entre les documents de planification, l'urbanisme opérationnel et la police d'urbanisme,
- repérer les autorités compétentes en matière d'urbanisme et leurs partenaires.

CONTENU

- la présentation globale de la planification, de l'aménagement et de la police de l'urbanisme :
 - les documents de planification,
 - les instruments de l'aménagement,
 - la police de l'urbanisme,
- l'analyse de dossiers de projets concrets :
 - les regards croisés : enjeux des projets, atouts et faiblesses, liens avec les documents de planification, les instruments de l'aménagement et la police de l'urbanisme,
- l'appropriation de la planification, de l'aménagement et de la police de l'urbanisme :
 - les expériences concrètes : visite de l'un des sites du projet analysé la veille et vue du documentaire Huit clos pour un quartier,
 - le débat sur l'urbanisme et la démocratie locale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps présentiel (avec travail en petits groupes par thème d'analyse) et d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT : échange entre stagiaires et/ou intervenant sous forme d'une e-communauté, consultation de ressources, quizz.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès internet et d'une adresse courriel individuelle.

DE LA LECTURE DE PLAN À L'INSTRUCTION DES DOSSIERS D'URBANISME

Durée 15 heures à distance

Niveau Fondamentaux du métier

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 85:DADWX013
Plateforme en ligne ouverte
du 02/01 au 10/02/26

Delphine ADELIS-COPIN
NORMANDIE
03 20 15 69 58

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 84:DADWX012
Plateforme en ligne ouverte
du 13/04 au 30/06/26

Sabine TOUNY
ILE-DE-FRANCE
01 60 78 99 13

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : DADWX

PUBLIC

- les instructeurs et instructrices débutants,
- les agents d'accueil,
- les secrétaires de mairie.

OBJECTIFS

- identifier et savoir lire les différents documents graphiques nécessaires à l'instruction des autorisations d'urbanisme (SCOT, PLU, servitudes d'utilité publique, PPRN, PPRT, les obligations diverses, archéologie préventive, zonage des réseaux aériens et souterrains, inventaire du patrimoine architectural et paysager, Schémas d'Aménagement des Orientations d'Aménagement et de Programmation),
- reconnaître et exploiter les plans constitutifs du dossier d'urbanisme (plans de situation, masse, coupe, plans des façades et des toitures, documents graphiques),
- savoir utiliser des outils numériques (internet, SIG),
- acquérir une méthode d'utilisation des documents d'urbanisme et une fiche d'aide à la réalisation des plans.

CONTENU

- la boîte à outils :
 - l'identification des plans constitutifs des dossiers d'urbanisme (plans de situation, masse, coupe, insertions paysagères) et des différents documents graphiques,
 - le langage des cartes et des plans : cibles et légendes,
 - l'entraînement à partir de documents et de cas concrets.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation est entièrement à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT : échange entre stagiaires et/ou intervenant sous forme d'une e-communauté, consultation de ressources, quizz et classes virtuelles.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès internet et d'une adresse courriel individuelle.

L'UTILISATION DU LOGICIEL QGIS : PERFECTIONNEMENT

Durée 3 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20:SXQGP136
14-16/01/26

Virginie Vaux
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

AIX-EN-PROVENCE
Code IEL : 20:SXQGP157
11-13/05/26

Chloé Aranda
DELEGATION PACA
04 42 52 28 91

MARSEILLE
Code IEL : 20:SXQGP158
23-25/11/26

Christiane Guttuso
DELEGATION PACA
04 91 24 60 01

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXQGP

PUBLIC

Chef ou cheffe de projet système d'information géographique, technicien ou technicienne SIG, géomaticien ou géomaticienne, correspondant ou correspondante métiers.

OBJECTIFS

Approfondir la maîtrise des fonctionnalités du logiciel QGIS.

CONTENU

Rappels sur l'utilisation du logiciel QGIS et configuration avancée de l'environnement de travail.Approfondissement à partir de fonctionnalités avancées :

- Perfectionnement en cartographie : Types de cartes, thèmes, symbologie, signets, étiquettes, atlas.
- Améliorer ses méthodes de saisie de données géographique : Optimisation de la saisie d'entités, Formulaire de saisie et automatisation, Contrôle qualité.
- Traiter des données et automatiser les traitements : Requêtes et jointures, géotraitements, modeleur graphique, langage SQL
- Utiliser les données raster avec QGIS : Rappel des caractéristiques et manipulations.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage et d'une mise à disposition de ressources spécifiques en ligne consultables avant, pendant et après la formation, accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Connaître l'environnement et l'interface du logiciel et maîtriser les manipulations de base dans QGIS : Création et mise en forme d'une carte, saisie d'objets géographiques, consultation et saisie d'attributs, requête simple sur les données.Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

LES CERFA EN URBANISME: GÉNÉRALITÉS ET ACTUALITÉS

Durée 12 heures à distance

Niveau Fondamentaux du métier

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 80:DADWY011
Plateforme en ligne ouverte
du 02/02 au 27/03/26

Sandrine Gourin
AUVERGNE RHONE ALPES
04 76 15 01 29

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20:DADWY013
Plateforme en ligne ouverte
du 19/11 au 31/12/26

Valérie Des Longchamps
DELEGATION PACA
04 94 08 96 39

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : DADWY

PUBLIC

- Instructeurs débutants, secrétaire de mairie, agents d'accueil .

OBJECTIFS

- Acquérir une méthode efficace d'utilisation des documents CERFA en identifiant le formulaire adapté au projet

CONTENU

- Le document "Les CERFA en urbanisme"
- Le guide de l'instruction du certificat d'urbanisme;
- Le guide des notions: surface de plancher, emprise au sol, taxe d'aménagement et redevance d'archéologie préventive;
- Le guide du champ d'application des autorisations d'urbanisme;
- La constitution d'un dossier;
- L'instruction d'un dossier.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation est entièrement à distance sous forme d'un module de e-formation, d'une communauté accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT et de classes virtuelles.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur équipé d'un accès à internet, d'un micro et une webcam ainsi qu'une adresse courriel individuelle.

L'UTILISATION DU LOGICIEL QGIS : INITIATION

Durée 3 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

AIX-EN-PROVENCE
Code IEL : 20:SXQGI301
09-11/02/26

Chloé Aranda
DELEGATION PACA
04 42 52 28 91

MARSEILLE
Code IEL : 20:SXQGI303
04-06/05/26

Christiane Guttuso
DELEGATION PACA
04 91 24 60 01

LA GARDE
Code IEL : 20:SXQGI305
18-20/11/26

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXQGI

PUBLIC

Chef ou cheffe de projet système d'information géographique, technicien ou technicienne SIG, géomaticien ou géomaticienne, correspondant ou correspondante métiers.

OBJECTIFS

- Découvrir et prendre en main le logiciel QGIS.
- Effectuer des traitements de base à partir du logiciel.

CONTENU

- L'environnement de QGIS, l'interface et les interactions utilisateur.
- Les fonctionnalités et extensions de QGIS.
- Les données : notion de couche, type et format de données, ouverture et import, sélections, traitements spatiaux.
- La manipulation et la modification de la table attributaire.
- Cartographie (réalisation, mise en page, symbologie, impression, exports) et usage de logiciels libres associés.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e communauté de stage et d'une mise à disposition de ressources spécifiques en ligne consultables avant, pendant et après la formation, accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

LA RÉDACTION DES ACTES ADMINISTRATIFS D'URBANISME

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

LA GARDE
Code IEL : 20:0L4KU131
11-12/02/26

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : 0L4KU

PUBLIC

Agents des services urbanisme, instructeurs et instructrices de l'application du droit des sols.

OBJECTIFS

- savoir rédiger les actes administratifs d'urbanisme,
- garantir la fiabilité juridique des actes administratifs d'urbanisme,
- comprendre l'articulation entre les différents actes et documents d'urbanisme.

CONTENU

- rappels : règles juridiques concernant les actes administratifs, légalité des actes (légalité externe, légalité interne), règles de contentieux,
- les différents actes d'urbanisme :

. les actes pris dans le cadre de l'instruction : permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclaration préalable, sursis à statuer, . les courriers dans diverses procédures d'urbanisme : notifications de délais, pièces manquantes...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e communauté de stage.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté.

INITIATION AU CONTENTIEUX DE L'URBANISME

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20:0L4HC188
19-20/02/26

Virginie Vaux
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

MARSEILLE
Code IEL : 20:0L4HC185
12-13/11/26

Christiane Guttuso
DELEGATION PACA
04 91 24 60 01

SORGUES
Code IEL : 20:0L4HC187
21-22/01/27

Violaine Paganelli
DELEGATION PACA
04 90 39 79 05

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : 0L4HC

PUBLIC

Secrétaires de mairie, instructeurs et instructrices des autorisations d'urbanisme, agents et agentes de police municipale

OBJECTIFS

- Appréhender les différents types de contentieux de l'urbanisme.
- Identifier les rôles et responsabilités de chaque acteur et actrice.
- Prévenir les contentieux des autorisations du droit des sols.
- Constater les infractions et les traiter.

CONTENU

- Approche générale du contentieux : administratif, pénal et civil.
- Périmètres d'intervention de la collectivité, des agents et agentes et responsabilité des acteurs et actrices.
- Contentieux administratif : retrait des actes, pré-contentieux, contentieux de la légalité, contentieux de l'urgence et contentieux de la responsabilité.
- Contentieux pénal : infractions en urbanisme, rédaction du procès-verbal, arrêté interruptif de travaux, procédure judiciaire, sanctions fiscales et bases de la rédaction de procès-verbaux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation comprend un temps à distance sous forme d'activités d'apprentissage accessibles depuis la plateforme Formadist du Cnfpt, avant la séance en présentiel

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse électronique individuelle et d'un accès internet

L'ACCUEIL EN URBANISME : CONSEILS ET COMPLÉTUDE DES DOSSIERS

Durée 0,5 jour à distance et 2 jours en présentiel

Niveau Fondamentaux du métier

MONTPELLIER
Code IEL : 87:0L4B8264
09-10/03/26

Claudia DE LA TORRE
OCCITANIE
04 67 61 77 37

SORGUES
Code IEL : 20:0L4B8266
08-09/06/26

Violaine Paganelli
DELEGATION PACA
04 90 39 79 05

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20:0L4B8267
10-11/09/26

Virginie Vaux
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : 0L4B8

PUBLIC

Personnel d'accueil en charge de la complétude des dossiers d'urbanisme réglementaire.

OBJECTIFS

- Acquérir une vision globale de la gestion des renseignements et autorisations d'urbanisme,
- renseigner et conseiller en amont les administrés sur leurs projets relatifs au droit des sols,
- identifier les champs d'application et les contenus des formulaires,
- respecter le formalisme et le cheminement de la procédure d'instruction.

CONTENU

La posture de l'agent d'accueil face aux administrés

- le panorama des missions de l'agent d'accueil,
- les champs d'application des travaux soumis à permis, à déclaration préalable,
- l'identification des cas de recours à l'architecte,
- les pièces constitutives des dossiers et les demandes de pièces complémentaires,
- le formalisme lié au dépôt des dossiers; récépissé de dépôt, avis de dépôt, les délais et leurs enjeux...,
- la décision et l'accompagnement des pétitionnaires sur les enjeux,
- de l'ouverture du chantier à l'achèvement des travaux,
- le permis modificatif et le transfert de permis.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Ce stage fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation de 3 heures de découverte de ressources pédagogiques accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT, suivi de 2 journées présentielles de 6 heures.

PRÉ-REQUIS

- disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté à internet.

LA RÉDACTION DE PROCÈS-VERBAUX DANS LE CAS D'INFRACTIONS AUX RÈGLES D'URBANISME

Durée 9 heures à distance

Niveau Fondamentaux du métier

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 80:DAD27015
Plateforme en ligne ouverte
du 23/03 au 15/05/26

Sandrine Gourin
AUVERGNE RHONE ALPES
04 76 15 01 29

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 83:DAD27016
Plateforme en ligne ouverte
du 19/05 au 09/07/26

Delphine ADELIS-COPIN
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : DAD27

PUBLIC

Agents des services urbanisme, environnement, technique, juridique chargés de la rédaction de procès-verbaux en urbanisme.

OBJECTIFS

- distinguer les différents types d'infraction d'urbanisme,
- connaître les conditions juridiques d'établissement d'un procès-verbal,
- rédiger un procès-verbal d'infraction aux règles d'urbanisme exploitable par l'autorité judiciaire.

CONTENU

- les obligations des fonctionnaires et élus informés d'une situation d'infraction,
- les principes à respecter lors d'une visite de contrôle sur le terrain,
- les principes de rédaction et le contenu d'un procès-verbal d'infraction,
- les notions de base de la procédure pénale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation est entièrement à distance. Une communauté de stage est ouverte et des ressources spécifiques en ligne consultables et accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT permettront une alternance entre les apports théoriques et les mises en pratique. Des classes virtuelles synchrones ponctueront la formation.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse mail individuelle et d'un ordinateur connecté.

INSCRIPTION ET PRÉSENTATION DU CYCLE INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DROIT DES SOLS

Durée --

Niveau Approfondissement

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 45:SXIS0005
Plateforme en ligne ouverte
du 24/03 au 24/03/26

Anne-Sophie LAPALUS
INSET DE DUNKERQUE

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXIS0

PUBLIC

- Agents chargés d'instruction des autorisations d'urbanisme,
- Instructeurs de droit des sols en prise de poste ou souhaitant approfondir leurs connaissances,
- Agents et agentes en reconversion visant ce métier.

OBJECTIFS

- Clarifier le fonctionnement d'un cycle de formation,
- Identifier les thèmes des différents modules et repérer leurs problématiques,
- Comprendre les modalités d'évaluation,
- Définir les contraintes de l'évaluation finale et les caractéristiques de l'épreuve.

CONTENU

- Les cycles de formation professionnelle du CNFPT,
- La présentation du programme et du contenu des différents modules :

Module 1 et 2 : accueil, information et conseil aux usagers et interlocuteurs internes et externesModule 3 et 4 : analyse technique et juridique des dossiers d'urbanismeModule 5 et 6 : rédaction des écrits relatifs à l'instruction et aux décisions inhérents ainsi qu'au suivi de son activitéModule 7 et 8 : suivi des décisions (jusqu'à l'achèvement et la conformité) et gestion des recoursJury de fin de cycle.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation est à distance. Elle fait l'objet d'une classe virtuelle de 1h30 sur la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.L'inscription à ce stage via IEL vaut inscription pour l'ensemble des modules du cycle.Chaque inscription sera suivie de l'envoi d'un questionnaire en ligne au stagiaire et à la collectivité.La demande d'inscription ne sera prise en compte qu'une fois ce questionnaire complété.

PRÉ-REQUIS

Avoir accès à un ordinateur connecté à Internet et une adresse courriel.

L'INSTRUCTION ET LES PLANS NUMÉRIQUES

Durée 2 jours présentiels

Niveau Approfondissement

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20:SXPLN050
13-14/04/26

Virginie Vaux
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

Code stage : SXPLN

PUBLIC

Instructeurs et instructrices des autorisations du droit des sols

OBJECTIFS

- Identifier les solutions et outils de métré sur plans numériques,
- mesurer des plans en format numérique.

CONTENU

- Les équipements et les logiciels,
- la prise en compte des différents formats de plans numériques (pdf, png, jpeg, dwg..),
- le métré de plan avec le calcul de surfaces, métrés linéaires, volumes...,
- les échelles,
- les marges d'erreur, points de vigilance et risques contentieux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés de cadrage, temps d'échanges et cas pratiques sur des logiciels libres.

PRÉ-REQUIS

Savoir lire un plan

L'INSTRUCTION DES PERMIS DE CONSTRUIRE

Durée 4 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

SORGUES
Code IEL : 20:0L40F104
04-05/05/26+18-19/05/26

Violaine Paganelli
DELEGATION PACA
04 90 39 79 05

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : 0L40F

PUBLIC

Responsable de service urbanisme ou d'application du droit des sols, instructeur ou instructrice de l'application du droit des sols

OBJECTIFS

- savoir distinguer pour les constructions le champ de la déclaration préalable (DP) et du permis de construire (PC).
- maitriser la méthodologie, savoir identifier les pièces à fournir, les consultations et /ou les majorations de délais.

CONTENU

- Rappels des textes et objectifs des réformes.
- champ d'application de la DP et du PC : surfaces de plancher et emprise au sol.
- complétude des dossiers de DP et de PC : recours architecte, évaluation environnementale, pièces de la notice explicative.
- la gestion des étapes de l'instruction des DP et des PC : consultations, délais, examen technique du projet (règlements, RNU, servitudes...).
- élaboration de la décision (forme, contenu, notification).
- transmissions aux services de l'Etat pour la gestion des taxes.
- gestion de l'après PC/DP : cas de retrait, modificatif, transfert, prorogation et péremption.
- gestion de l'achèvement des constructions: déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports, cas pratiques et échanges.
- la formation fait l'objet d'un temps à distance dans le cadre d'une e-communauté de stage incluant des échanges et des activités de e-formation avec des ressources en ligne.

PRÉ-REQUIS

- expérience ou maîtrise des bases de l'instruction de l'application du droit des sols.
- avoir une adresse courriel individuelle et un ordinateur connecté.

LE TRAITEMENT D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE TRAVAUX POUR UN ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Durée 12 heures à distance

Niveau Fondamentaux du métier

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20:DAD28015
Plateforme en ligne ouverte
du 13/05 au 26/06/26

Valérie Des Longchamps
DELEGATION PACA
04 94 08 96 39

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 86:DAD28016
Plateforme en ligne ouverte
du 24/08 au 28/10/26

Pascal ZEMIRI
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 58 65 84

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : DAD28

PUBLIC

Agents des services urbanisme, affaires immobilières et foncières, instructeurs et instructrices des droits des sols.

OBJECTIFS

- identifier les travaux soumis à autorisation en établissement recevant du public (ERP),
- appréhender les incidences avec les autorisations d'urbanisme (déclaration préalable et permis de construire),
- maîtriser le contenu et le formalisme du dossier de demande d'autorisation de construire, aménager ou modifier un établissement recevant du public (ERP),
- connaître les procédures de dépôt et d'instruction.

CONTENU

- le contexte réglementaire :
 - la hiérarchie des textes,
 - les ERP,
 - la sécurité incendie,
 - l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.
- les obligations réglementaires :
 - la demande d'autorisation de construire, aménager ou modifier un ERP,
 - les sanctions,
 - le lien avec les autorisations en urbanisme.
- le contenu du dossier :
 - les formulaires CERFA,
 - le dossier de sécurité,
 - le dossier d'accessibilité aux personnes en situation de handicap,
 - les demandes de dérogation.
- la procédure d'instruction.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Ce stage est totalement à distance. Il se compose d'un module de e-formation de découverte de ressources pédagogiques en autoformation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Des regroupements synchrones en classes virtuelles ponctueront la formation.

L'ACCUEIL EN URBANISME : CONSEILS ET DÉPÔT

Durée 15 heures à distance

Niveau Fondamentaux du métier

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 83:DAD26022
Plateforme en ligne ouverte
du 19/05 au 16/07/26

Delphine ADELIS-COPIN
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 58

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 84:DAD26024
Plateforme en ligne ouverte
du 07/09 au 30/11/26

Sabine TOUNY
ILE-DE-FRANCE
01 60 78 99 13

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : DAD26

PUBLIC

Personnel d'accueil en charge de la complétude des dossiers d'urbanisme réglementaire, secrétaire de mairie.

OBJECTIFS

- acquérir une vision globale de la gestion des renseignements et autorisations d'urbanisme,
- renseigner et compléter en amont les administrés sur leurs projets relatifs au droit des sols,
- identifier les champs d'application et les contenus des formulaires,
- respecter le formalisme et le cheminement de la procédure d'instruction.

CONTENU

- la posture de l'agent d'accueil face aux administrés,
- le panorama des missions de l'agent d'accueil,
- les champs d'application des travaux soumis à permis, à déclaration préalable,
- l'identification des cas de recours à l'architecte,
- les pièces constitutives des dossiers et les demandes de pièces complémentaires,
- le formalisme lié au dépôt des dossiers : récépissé de dépôt, avis de dépôt, les délais et leurs enjeux, etc,
- la décision et l'accompagnement des pétitionnaires sur les enjeux,
- de l'ouverture du chantier à l'achèvement des travaux,
- le permis modificatif et le transfert de permis.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Ce stage est totalement à distance. Il se compose d'un module de e-formation de découverte de ressources pédagogiques en autoformation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Des regroupements synchrones en classes virtuelles ponctueront la formation.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté à internet.

L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET L'APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Durée 1 jour présentiel + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

GAP
Code IEL : 20:SXENV045
05/06/26

Jean-Paul Arnoux
DELEGATION PACA
04 92 51 54 05

AIX-EN-PROVENCE
Code IEL : 20:SXENV044
13/11/26

Chloé Aranda
DELEGATION PACA
04 42 52 28 91

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXENV

PUBLIC

Instructeurs et instructrices de l'application du droit des sols

OBJECTIFS

- Identifier les projets soumis à évaluation environnementale,
- gérer un dossier de permis soumis à évaluation environnementale,
- maîtriser la procédure de l'évaluation environnementale.

CONTENU

- L'évaluation environnementale : objectifs et la démarche Eviter- Réduire- Compenser (ERC)
- le contenu du dossier de permis dans le cadre de l'évaluation environnementale (rien s'il est sous les seuils de la nomenclature, la décision de non soumission à étude d'impact pour certains projets relevant d'un examen au cas par cas, l'étude d'impact),
- les acteurs : pour l'instruction, l'examen au cas par cas, la saisine de l'autorité environnementale (AE), le mémoire en réponse à l'avis de l'AE...
- la consultation et le contenu des décisions et avis de l'AE,
- le lien avec les autres procédures d'autorisation (DUP, autorisation environnementale...).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés de cadrage et retours d'expérience.Cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant sous forme d'une communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

LA TAXE LOCALE SUR LES ENSEIGNES ET PUBLICITÉS EXTÉRIEURES

Durée 1,5 jour en présentiel et 0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

TOURS
Code IEL : 06:0L437022
11-12/06/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : 0L437

PUBLIC

Agents des services urbanisme, juridique et foncier.

OBJECTIFS

- Faire le point sur la législation en cours.
- Connaître les obligations de la collectivité.

CONTENU

- Législation.
- L'institution de la taxe locale sur les enseignes et la publicité extérieure par la collectivité.
- La fixation des tarifs et les exonérations.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps présentiel de 1,5 jour, d'un temps à distance d'une durée de 0,5j composé d'une e.formation et d'une e.communauté.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi le stage sur la réglementation ou avoir de solides connaissances dans la matière.

INITIATION AU LOGICIEL FME FORM

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

BOURGES
Code IEL : 06:SXTOP007
30/06-01/07/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXTOP

PUBLIC

Chefs et cheffes de projet système d'information géographique, techniciens et techniciennes SIG, géomaticiens et géomaticiennes, correspondants et correspondantes métier

OBJECTIFS

Savoir appliquer les principaux concepts et les différents modules de la suite FME Desktop

CONTENU

- les bases de la conversion des données,
- la formation des données,
- la création d'un espace de travail.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un module d'activité à distance accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT qui se compose d'une e-communauté de stage de 0,5 jour qui permet partage de ressources et démarche collaborative. Le temps présentiel d'une durée de 2 jours, articulera pratique/théorie, analyse de cas concrets, plénière et travaux de sous-groupes.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

URBANISME : ACTUALISATION RÉGLEMENTAIRE - PLANIFICATION ET URBANISME OPÉRATIONNEL

Durée 1 jour

Niveau Fondamentaux du métier

MONTPELLIER
Code IEL : 87:R240F020
30/06/26

Claudia DE LA TORRE
OCCITANIE
04 67 61 77 37

MONTPELLIER
Code IEL : 87:R240F021
15/12/26

Claudia DE LA TORRE
OCCITANIE
04 67 61 77 37

Code stage : R240F

PUBLIC

Agents et responsables des services urbanisme.

OBJECTIFS

Mettre à jour les connaissances en matière de droit de l'urbanisme à partir de l'actualité du semestre écoulé.

CONTENU

Textes et jurisprudence :

- SCOT, PLUi, PLU et cartes communales :
 - procédures d'élaboration et d'adaptation des documents locaux d'urbanisme,
 - contenu règlementaire des documents,
 - hiérarchie des normes...
- Régime des taxes et participations financières.
- Opérations d'aménagement (ZAC, lotissement...).
- Droit de préemption et expropriation.
- dispositions connexes (évaluation environnementale, autorisation environnementale...).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- L'action de formation s'appuiera sur un support de formation projeté en salle.
- L'exposé sera illustré par des mises en pratiques et exposé de cas concrets.
- Des temps d'échanges et de paroles seront observés avec les stagiaires, sur chaque séquence.

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes connaissances de l'urbanisme réglementaire.

L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Durée 3 jours présentiel + 1 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

LA GARDE
Code IEL : 20:0L4N4191
02-04/09/26

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20:0L4N4183
20-22/01/27

Virginie Vaux
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : 0L4N4

PUBLIC

- les instructeurs débutants et confirmés et instructrices débutantes et confirmées,
- les agents d'accueil,
- les secrétaires de mairie.

OBJECTIFS

- identifier les différentes autorisations d'urbanisme et leurs champs d'application,
- s'approprier les étapes de l'instruction,
- acquérir une méthode efficace d'instruction, articulant règles de forme et règles de fond,
- favoriser une médiation des règles d'urbanisme auprès des futurs déclarants et pétitionnaires (conseils et renseignements).

CONTENU

- les champs d'application :
 - le type du projet : construction, démolition, emprise au sol et surface de plancher,
 - la localisation du projet,
- la procédure d'instruction :
 - la réception (enregistrement, contrôle et demande de pièces), délais et consultations,
 - l'instruction (conformité au règlement du PLU et au RNU, compatibilité aux Orientations d'Aménagements et de Programmation),
- la rédaction de la décision : présentation, appropriation :
 - la rédaction des actes,
 - les décisions expresses et implicites,
 - le retrait.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps présentiel et d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT : échange entre stagiaires et/ou intervenant sous forme d'une e-communauté, consultation de ressources, quizz.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès internet et d'une adresse courriel individuelle.

LA RÉGLEMENTATION NATIONALE DE L'AFFICHAGE PUBLICITAIRE ET DES ENSEIGNES

Durée 2 jours présentiel + 0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20:SXRNP014
03-04/09/26

Virginie Vaux
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

GAP
Code IEL : 20:SXRNP013
26-27/11/26

Jean-Paul Arnoux
DELEGATION PACA
04 92 51 54 05

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXRNP

PUBLIC

Agents des services de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'environnement et agents techniques.

OBJECTIFS

- connaître la législation, la réglementation en vigueur en matière de publicité dans le domaine urbanisme,
- connaître la réglementation en matière d'affichage publicitaire et analyser la mise en œuvre,
- connaître les règles d'instruction des dossiers de demande de pose d'enseignes ou d'installation de publicité.

CONTENU

les généralités :

- le champ d'application,
- les dispositifs réglementés,
- les compétences de police.la réglementation nationale applicable à la publicité, aux enseignes et pré enseignes :
 - les secteurs et supports protégés,
 - les conditions d'installation,
 - les modes particuliers utilisés comme support publicitaire.le contrôle de la réglementation :
 - la déclaration préalable,
 - les autorisations.l'intervention à l'encontre des dispositifs en infraction :
 - les sanctions administratives et pénales,
 - les procédures administratives,
 - les réglementations connexes.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation présentielle sera complétée par une communauté de stage.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et une adresse courriel individuelle.

LE CONTENTIEUX DES ENSEIGNES

Durée 1 jour en présentiel et 0.5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

ORLÉANS
Code IEL : 06:0L408020
07/09/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : 0L408

PUBLIC

Agents des services ayant à traiter des enseignes (urbanisme, environnement, finances, police municipale...)

OBJECTIFS

Etre en mesure de proposer aux autorités locales compétentes les décisions individuelles concernant les enseignes

CONTENU

- Cadre juridique des interventions des autorités locales : définition, législations applicables
- Grandes lignes des deux réglementations principales : deux calculs différents des surfaces, règles environnementales d'installation des enseignes (nationales, possibilités locales), régime de la taxation des enseignes et barème, compétence
- Possibilités d'interventions administratives : pour le droit environnemental (pouvoir de police administrative, possibilités d'intervention à l'encontre des enseignes irrégulières, contentieux (administratif) des décisions de police de l'affichage), pour la TLPE (déclaration annuelle et mise en recouvrement de la taxe, interventions en cas d'absence ou d'insuffisance de déclaration, contentieux (civil) des décisions relatives au recouvrement de la taxe)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps en présentiel de 1 jour et d'une partie à distance accessible depuis la plateforme d'apprentissage du CNFPT

PRÉ-REQUIS

Connaître les règles nationales applicables aux enseignes et le régime général de la taxe locale sur la publicité extérieure (approfondissement en distantiel)

LA RÉDACTION ET LA MISE EN OEUVRE D'UN RÉGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Durée 1 jour présentiel + 1 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

ORLÉANS
Code IEL : 06:0L409030
01/10/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : 0L409

PUBLIC

- responsables et agents de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'environnement, des services techniques ou juridiques.

OBJECTIFS

- mettre en oeuvre les outils aidant à réglementer localement l'affichage publicitaires et les enseignes.

CONTENU

- la détermination des enjeux locaux.
- les réglementations ponctuelles :
 - la protection des immeubles remarquables,
 - la traversée d'agglomération par des routes à grande circulation,
 - les adaptations des enseignes.
- les secteurs pouvant être soumis à une réglementation locale.
- les adaptations possibles dans une réglementation locale :
 - le contenu du Règlement Local de Publicité,
 - les règles locales applicables à la publicité, aux enseignes et pré enseignes.
- les procédures administratives :
 - procédure d'élaboration, de modification et de révision du Règlement Local de Publicité.
- la prévention des risques liés au contentieux des procédures administratives.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation présentielle sera complétée par une formation à distance constituée par une communauté de stage et de la e formation avec des ressources à consulter obligatoirement avant le présentiel.

PRÉ-REQUIS

- avoir suivi le stage sur la réglementation nationale de l'affichage publicitaire et des enseignes.

PRISE DE POSTE D'INSTRUCTEUR D'APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

Durée 11 jours présentiels + 1,5 jours à distance

Niveau Fondamentaux du métier

MARSEILLE
Code IEL : 20:0L40E064
05-07/10/26+16-17/11/26+07-08/12/26+08-09/02/27+08-09/03/27

Valérie Des Longchamps
DELEGATION PACA
04 94 08 96 39

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : 0L40E

PUBLIC

Instructeur et instructrice du droit des sols (ADS), idéalement en poste depuis moins d'un an, sinon en perspective immédiate de prise de poste.

OBJECTIFS

- acquérir une vision globale du métier d'instructeur de l'application du droit des sols (ADS). - identifier les enjeux, principes et méthodes de l'instruction de l'ensemble des dossiers ADS (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire et d'aménager).

CONTENU

- environnement réglementaire et territorial de l'instructeur.
- rôle de l'instructeur.
- gestion des certificats d'urbanisme.
- les différentes autorisations d'urbanisme, leurs champs d'application, les différentes surfaces, les cas de recours à l'architecte.
- lecture de plan.
- gestion de la déclaration préalable : actes et étapes de l'instruction jusqu'à l'achèvement.
- gestion des différents permis (construction, aménagement, démolition, ERP...) : étapes de l'instruction et rédaction des actes jusqu'à l'achèvement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports, cas pratiques et échanges.
- la formation fait l'objet d'un temps à distance dans le cadre d'une e-communauté de stage incluant des échanges et des activités de e-formation avec des ressources en ligne.

PRÉ-REQUIS

- être en situation de pratique récente (moins d'un an) ou de mise en pratique immédiate comme instructeur ou instructrice du droit des sols (ADS).
- avoir une adresse courriel individuelle ou un ordinateur connecté.

LA TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE ET LA MOTIVATION DES ACTES D'APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

Durée 1,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20:DAD25010
Plateforme en ligne ouverte
du 21/09 au 03/11/26

Valérie Des Longchamps
DELEGATION PACA
04 94 08 96 39

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 86:DAD25012
Plateforme en ligne ouverte
du 19/01 au 02/03/27

Pascal ZEMIRI
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 58 65 84

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : DAD25

PUBLIC

Responsables de service urbanisme ou d'application du droit des sols (ADS), instructeurs ou instructrices de l'application du droit des sols, agents d'accueil en charge de l'instruction de tout ou partie d'actes ADS.

OBJECTIFS

- identifier l'environnement règlementaire applicable à l'instruction de l'application du droit des sols (ADS),
- bien formaliser la motivation des actes d'ADS.

CONTENU

- le métier de l'instructeur dans la mise en œuvre de la politique d'urbanisme de la collectivité,
- identifier l'environnement règlementaire dans la gestion des autorisations d'urbanisme (loi littoral, loi Montagne, RNU, PLU(i), code de l'urbanisme),
- les enjeux de l'interprétation règlementaire et de la hiérarchie des normes dans la gestion des actes d'ADS,
- appréhender cet environnement règlementaire avec le projet d'urbanisme,
- la notion de décision,
- la structure de la décision: visas, considérants, dispositifs, signataire,
- la formalisation pratique de la motivation des actes d'ADS.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports, cas pratiques et échanges.La formation s'organise tout à distance avec des ressources et activités pédagogiques en ligne, et une communauté de stage pour échanger :

- temps individuel de réflexivité sur sa pratique et ses connaissance (ressources, cas pratiques et quiz),
- temps de regroupements collectifs sous forme de classes virtuelles (apports, échanges, cas pratiques).

PRÉ-REQUIS

Expérience ou maîtrise des bases de l'instruction.Disposer d'une adresse courriel individuelle, d'un ordinateur avec accès à internet, son, micro et webcam.

LA SÉCURITÉ SUR LES CHANTIERS DE FOUILLES

Durée 2 jours présentiel

Niveau Approfondissement

PARIS
Code IEL : 84:SX0A4024
08/10/26+09/10/26

Florence Gillard
ILE-DE-FRANCE
01 30 96 13 79

Code stage : SX0A4

PUBLIC

Archéologues, agentes et agents de la filière technique

OBJECTIFS

- connaître les bases de la réglementation en hygiène et sécurité au travail,
- intégrer une démarche de prévention et sécurité sur les chantiers.

CONTENU

- connaissance de la réglementation d'hygiène et sécurité sur les chantiers,
- étude des mesures de prévention et/ou de protection des personnels, des sites et du public,
- coordination SPS (sécurité pour la protection de la santé),
- analyse des risques liés aux chantiers de fouilles :
 - les travaux en tranchées (notions de mécanique des sols et résistance d'ouvrage),
 - les risques biologiques du sous-sol,
 - les travaux au voisinage de réseaux enterrés,
 - la découverte d'explosifs, etc.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances réglementaires et études de cas.

PRÉ-REQUIS

Aucun

L'INSTRUCTION DES PERMIS D'AMÉNAGER

Durée 2 jours présentiel + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20:SXIPA015
26-27/11/26

Virginie Vaux
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXIPA

PUBLIC

Responsables de service urbanisme ou application du droit des sols, instructeurs et instructrices de l'application du droit des sols.

OBJECTIFS

- Savoir distinguer le champ d'application et appliquer les règles d'urbanisme pour le conseil et l'instruction,
- maitriser les phases clés de l'instruction : pièces à fournir, consultations, majorations de délais,
- savoir formaliser et expliquer une réponse aux demandes.

CONTENU

- Rappels des textes et champ d'application du permis d'aménager en le distinguant de celui de la déclaration préalable,
- conseil au pétitionnaire et/ou aux élus, complétude des dossiers et examen des pièces de la notice explicative,
- gestion des différentes étapes de l'instruction tenant compte de l'environnement réglementaire : consultations, gestion des délais, examen technique du projet,
- élaboration de la décision (forme, contenu, modalités de notification),
- transmissions Etat pour la gestion des taxes,
- gestion de l'après dossier : cas de retrait, modificatif, transfert, prorogation et péremption,
- gestion de l'achèvement des constructions : déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports, cas pratiques et échanges.
- La formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un communauté de stage.

PRÉ-REQUIS

- expérience ou maîtrise des bases de l'instruction de l'application du droit des sols,
- disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté.

DE LA LECTURE DE PLAN À L'INSTRUCTION DES DOSSIERS D'URBANISME

Durée 2 jours présentiel + 1 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20:0L4N7112
01-02/02/27

Virginie Vaux
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : 0L4N7

PUBLIC

- les instructeurs débutants et instructrices débutantes,
- les agents d'accueil,
- les secrétaires de mairie.

OBJECTIFS

- identifier et savoir lire les différents documents graphiques nécessaires à l'instruction des autorisations d'urbanisme (SCOT, PLU, servitudes d'utilité publique, PPRN, PPRT, les obligations diverses, archéologie préventive, zonage des réseaux aériens et souterrains, inventaire du patrimoine architectural et paysager, Schémas d'Aménagement des Orientations d'Aménagement et de Programmation),
- reconnaître et exploiter les plans constitutifs du dossier d'urbanisme (plans de situation, masse, coupe, plans des façades et des toitures, documents graphiques),
- savoir utiliser des outils numériques (internet, SIG),
- acquérir une méthode d'utilisation des documents d'urbanisme et une fiche d'aide à la réalisation des plans.

CONTENU

- la boîte à outils :
 - l'identification des plans constitutifs des dossiers d'urbanisme (plans de situation, masse, coupe, insertions paysagères) et des différents documents graphiques,
 - le langage des cartes et des plans : cibles et légendes,
 - l'entraînement à partir de documents et de cas concrets,
- de la conception à la réalité :
 - la réalisation de plans de projet,
 - les visites de terrain pour une visualisation de l'impact du projet sur un territoire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps présentiel et d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT : échange entre stagiaires et/ou intervenant sous forme d'une e-communauté, consultation de ressources, quizz.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès internet et d'une adresse courriel individuelle.

LES FONDAMENTAUX DE L'URBANISME

Durée 3 jours présentiel + 1 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

DIGNE-LES-BAINS
Code IEL : 20:0L4N3275
12-14/01/26

Brigitte Bonnet
DELEGATION PACA
04 92 78 50 36

AIX-EN-PROVENCE
Code IEL : 20:0L4N3270
02-04/02/26

Chloé Aranda
DELEGATION PACA
04 42 52 28 91

LA GARDE
Code IEL : 20:0L4N3287
18-20/05/26

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

SORGUES
Code IEL : 20:0L4N3278
12-14/10/26

Violaine Paganelli
DELEGATION PACA
04 90 39 79 05

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20:0L4N3279
01-03/12/26

Virginie Vaux
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

MARSEILLE
Code IEL : 20:0L4N3276
15-17/03/27

Christiane Guttuso
DELEGATION PACA
04 91 24 60 01

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : 0L4N3

PUBLIC

- les instructeurs débutants et confirmés et instructrices débutantes et confirmées en application du droit des sols,
- les secrétaires de mairie,
- les agents d'accueil.

OBJECTIFS

- saisir les enjeux de l'urbanisme et leurs évolutions,
- s'approprier les principes de la hiérarchie des normes d'urbanisme et de l'indépendance des législations,
- comprendre et consolider les liens entre les documents de planification, l'urbanisme opérationnel et la police d'urbanisme,
- repérer les autorités compétentes en matière d'urbanisme et leurs partenaires.

CONTENU

- la présentation globale de la planification, de l'aménagement et de la police de l'urbanisme :
 - les documents de planification,
 - les instruments de l'aménagement,
 - la police de l'urbanisme,
- l'analyse de dossiers de projets concrets :
 - les regards croisés : enjeux des projets, atouts et faiblesses, liens avec les documents de planification, les instruments de l'aménagement et la police de l'urbanisme,
- l'appropriation de la planification, de l'aménagement et de la police de l'urbanisme :
 - les expériences concrètes : visite de l'un des sites du projet analysé la veille et vue du documentaire Huit clos pour un quartier,
 - le débat sur l'urbanisme et la démocratie locale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps présentiel (avec travail en petits groupes par thème d'analyse) et d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT : échange entre stagiaires et/ou intervenant sous forme d'une e-communauté, consultation de ressources, quizz.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès internet et d'une adresse courriel individuelle.



ATTENTION !

Inscrivez-vous sur la session de votre département.

Stages programmés dans chaque département

(excepté pour les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes : s'inscrire sur la session de Gap ou de Volx)

Aménagement et développement durable des territoires

Développement économique et emploi

- Action économique
- Tourisme
- Politiques d'emploi, de formation professionnelle et d'apprentissage



LE VOLET ÉCONOMIQUE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

Durée 3 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

ORLÉANS
Code IEL : 06:SXDUB001
12-14/01/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

ROUEN
Code IEL : 85:SXDUB004
30/09-02/10/26

Delphine ADELIS-COPIN
NORMANDIE
03 20 15 69 58

ORLÉANS
Code IEL : 06:SXDUB003
11-13/01/27

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXDUB

PUBLIC

Développeurs et développeuses économiques, chargées et chargés du développement territorial, de relation aux entreprises, directeurs et directrices du développement territorial, de l'urbanisme et de l'aménagement durable, cheffes et chefs de projets territoriaux, de projet foncier, d'urbanisme et d'aménagement, responsables des affaires immobilières et foncières.

OBJECTIFS

- garantir la place de l'économie dans la mise en œuvre du projet de territoire à l'heure des transitions,
- intégrer des stratégies, enjeux et données économiques dans les documents d'urbanisme,
- participer à l'élaboration des documents d'urbanisme.

CONTENU

- les problématiques actuelles de l'économie (réindustrialisation, revitalisation, entrées de villes, autonomie alimentaire, ZAN...),
- les politiques d'accueil des entreprises et leur parcours résidentiel en lien avec la disponibilité des ressources locales (eau, foncier, etc.),
- le volet économique dans les documents de planification (SRADDET, SCoT, PLU, PLUI, carte communale), et l'apport du schéma de développement et d'aménagement économique, l'inventaire des ZAE,
- les activités économiques, agricoles et commerciales dans les différentes pièces des documents d'urbanisme,
- les données et le tissu économiques,
- l'élaboration de règles prescriptives,
- la posture des directions du développement économique lors de l'élaboration des documents et le jeu d'acteurs.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, travaux en groupes à partir des projets de territoires des participantes et participants.Etude cas, analyse de documents.Cette formation fait l'objet d'un temps à distance composé d'une communauté de stage, accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.Pour favoriser les apprentissages, il est conseillé de suivre les trois modules de l'itinéraire "L'urbanisme durable, cadre et leviers pour l'action économique".

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IUDAE L'urbanisme durable, cadre et leviers pour l'action économique

LE MONTAGE ET LA GESTION DE PROJETS EUROPÉENS FEDER

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

MONTPELLIER
Code IEL : 87:SXEU0027
29-30/01/26

Marie-Justine BADIN-SCHRAMM
OCCITANIE
05 62 11 38 52

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXEU0

PUBLIC

- Cheffes et chefs de projet Europe en fonction ou en devenir
- Cadre chargé de projets européens
- Equipes de direction
- La formation s'adresse uniquement aux bénéficiaires / porteurs de projet, pas aux gestionnaires de FEDER.

OBJECTIFS

- Comprendre le contexte d'intervention du FEDER en France, ses possibilités et ses limites
- Connaître les acteurs, les processus, les étapes de la vie d'un projet FEDER
- Elaborer un projet FEDER
- Gérer un projet FEDER une fois la subvention obtenue

CONTENU

- Le cadrage : Le cycle de vie du projet, les grands principes de mise en œuvre, les acteurs, les différents niveaux de contrôle
- Le montage du projet FEDER : la procédure, les points clés du formulaire, la contribution du projet au programme opérationnel, les résultats attendus, les impacts, les indicateurs, la communication, le suivi comptable
- L'élaboration du budget en dépenses : dépenses éligibles, coûts réels vs. coûts simplifiés, frais de personnel, marchés publics, TVA
- L'élaboration du plan de financement : calcul de la subvention FEDER, cofinanceurs, auto-financement, contribution en nature
- La gestion du projet : élaborer les demandes de paiement, comprendre les contrôles sur pièces, visites sur place, audits d'opération, gérer les modifications à apporter au projet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance entre apports théoriques et conceptuels
- Témoignages et analyses de pratiques
- E-communauté de stage

PRÉ-REQUIS

- Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et une adresse courriel individuelle
- Connaître les grands principes d'intervention de l'UE (politique de cohésion / fonds structurels)

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IXMV1 Directeur.rice.s et cadres chargé.e.s du développement économique
I2I0A Développement et mise en oeuvre des projets européens

LE NUMÉRIQUE , UN ENJEU STRATÉGIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE

Durée 2 jours + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

MONTPELLIER
Code IEL : 87:SXNET013
26-28/01/26

Claudia DE LA TORRE
OCCITANIE
04 67 61 77 37

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXNET

PUBLIC

Directeurs ou Directrices d'office du tourisme, chargés et chargées de mission développement touristique, cadres en charge du développement touristique ou économique, développeurs économique

OBJECTIFS

- Utiliser la donnée pour mettre en place une stratégie de développement économique ou touristique,
- Concevoir une méthodologie favorisant l'approche qualitative du e-tourisme ou du e-commerce,
- Mettre en œuvre une démarche e-tourisme ou de e-commerce et proposer les mesures nécessaires à son développement.
- Utiliser les nouvelles technologies dans la démarche touristique ou commerciale (réalité augmentée, visite virtuelle, Open Data...) afin de rendre la destination, le territoire plus attractif

CONTENU

- Les nouvelles attentes des usagers sur l'information touristique et économique,
- le partage d'initiatives de développement numérique,
- le rôle des animateurs et animatrices numériques de territoire,
- le numérique, un levier au service des différentes stratégies régionales.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Diagnostic individuel des points forts et des points à améliorer des politiques publiques touristiques ou économiques de son territoire
- partage d'expériences et ateliers de réflexion,
- mise en situation professionnelle et analyse en groupe.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IX457 Management du tourisme : de la stratégie à la mise en oeuvre
IMAET Démarches de marketing territorial pour les acteurs de l'action économique et du tourisme

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

BESANCON
Code IEL : 81:SXPED034
29-30/01/26

Martine Blahay
BOURGOGNE FRANCHE COMTE
martine.blahay@cnfpt.fr

PARIS
Code IEL : 84:SXPED038
06/10/26+07/10/26

Florence MARTIN
ILE-DE-FRANCE
01 41 83 35 68

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXPED

PUBLIC

Chargées ou chargés de mission développement économique et emploi, directeurs ou directrices du développement économique, chargées ou chargés de la relation aux entreprises, commerces et filières, chargées ou chargés de développement territorial, chef ou cheffe de projets territoriaux, développeurs et développeuses économiques, responsables déchets et transition écologique.

OBJECTIFS

- définir le concept d'économie circulaire,
- identifier les enjeux, les objectifs, les filières de production et de services concernés par l'économie circulaire : l'optimisation des flux de matière et d'énergie tout au long du cycle de vie d'un produit (conception, production, consommation),
- impulser une coopération entre acteurs pour mettre en place des filières relevant de l'économie circulaire.

CONTENU

- les enjeux énergétiques, environnementaux, sociaux et économiques de l'économie circulaire,
- les logiques de coopération entre les acteurs des territoires et démarches les valorisant,
- les différentes étapes d'un produit en économie circulaire : éco-conception, production, recyclage, réemploi,
- les nouvelles formes de consommation : usages et services liés aux produits,
- le modèle socio économique (moyens financiers, partenariaux, organisationnels et humain), utilité sociale et projet stratégique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports théoriques sur les notions-clefs,
- échanges de pratiques,
- études de cas en ateliers,

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance composé d'une e-formation et d'une e-communauté de stage, accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle, d'un ordinateur avec une connexion internet, une webcam et microphone, et carte son.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IX455	Développement économique et durable des territoires
IXTEE	Transition écologique et énergétique dans les politiques d'aménagement et de développement local
IAIET	L'accompagnement de l'innovation et des changements dans le domaine de l'économie territoriale

LES ACTIONS DE VALORISATION ET DE PROMOTION TERRITORIALE

Durée 2 jours présentiels +1 jour à distance

Niveau Approfondissement

NANTES
Code IEL : 06:SXVPT012
29-30/01/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

PARIS
Code IEL : 84:SXVPT015
25/11/26+26/11/26

Florence MARTIN
ILE-DE-FRANCE
01 41 83 35 68

TOURS
Code IEL : 06:SXVPT014
28-29/01/27

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXVPT

PUBLIC

Directeur et directrice du développement économique, chargé et chargée de mission développement économique, tourisme et développement territorial, chargé et chargée de la relation aux entreprises, chef ou cheffe de projet de développement territorial, chef ou cheffe de projets territoriaux, managers de centre-ville, directeur ou directrice d'office de tourisme, chargée ou chargé de communication.

OBJECTIFS

- connaître et utiliser les outils de communication, de marketing et les réseaux sociaux,
- définir les enjeux des territoires,
- identifier les cibles : institutions européennes, entreprises, habitantes et habitants,
- mettre en œuvre une action de coordination des acteurs et les actrices du territoire,
- identifier le rôle de la collectivité dans l'animation du réseau d'acteurs.

CONTENU

- les stratégies d'attractivité du territoire,
- le marketing territorial : marque et identité territoriale,
- les outils au service des stratégies d'attractivité : efficacité, seuil d'investissement, durée,
- inventer un lobbying territorial maitrisé par les acteurs du territoire, entreprises ambassadrices,
- les méthodes opérationnelles,
- les outils : presse écrite, communication institutionnelle, marketing, réseaux sociaux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports théoriques,
- cas d'études,
- analyse d'exemples,
- échanges de pratiques,
- cette formation fait l'objet d'un temps à distance composé d'une e-formation de stage et d'une e-communauté de stage, accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle, d'un ordinateur avec une connexion internet, une webcam et microphone, et carte son. Pour favoriser les apprentissages, il est conseillé de suivre l'ensemble des modules de l'itinéraire.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IX45B	Stratégie de rayonnement et d'attractivité des territoires
IETOC	L'ingénierie économique territoriale : organisation de la compétence économique dans la collectivité
IMAET	Démarches de marketing territorial pour les acteurs de l'action économique et du tourisme

L'AGRICULTURE DURABLE, LEVIER DE DÉVELOPPEMENT ADAPTÉ AUX TERRITOIRES

Durée 2 jours présentiels + 0.5 jour à distance

Niveau Approfondissement

MONTPELLIER
Code IEL : 87:SXALV010
02-03/02/26

Claudia DE LA TORRE
OCCITANIE
04 67 61 77 37

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXALV

PUBLIC

cadres en charge de l'agriculture, chargées et chargés de projet alimentation, chargé ou chargée de développement territorial, chargé ou chargée de mission développement économique, chef ou cheffe de projet développement territorial, chef ou cheffe de projets territoriaux, directeur ou directrice du développement territorial.

OBJECTIFS

- appréhender de manière décloisonnée la question agricole pour prendre en compte les enjeux du foncier, de l'alimentation, des modes de consommations et de filières,
- connaître les compétences et les modalités d'intervention des différents acteurs : chambre d'agriculture, fédérations et coopératives, EPCI,
- piloter des actions multi-acteurs,
- animer sur le territoire des projets avec les acteurs locaux.

CONTENU

- les politiques européennes et la loi EGALIM,
- les types d'exploitation,
- agriculture raisonnée, bio, conventionnelle,
- les enjeux de la transition agroalimentaire : alimentation durable, restauration collective, amélioration des conditions de vies des producteurs, foncier.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Analyses de cas, mises en situation, retour d'expériences, e-communauté de stage.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle, d'un ordinateur avec une connexion internet, une webcam et microphone, et carte son.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IX455 Développement économique et durable des territoires
IAIET L'accompagnement de l'innovation et des changements dans le domaine de l'économie territoriale

LES MÉCANISMES FINANCIERS DES PROJETS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE DE TERRITOIRE

Durée 3 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

LE HAVRE
Code IEL : 85:SXQP5009
02-04/02/26

Guénaelle VANHALST
NORMANDIE
03 20 15 50 60

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXQP5

PUBLIC

- responsables et cadres territoriales.aux contribuant à la politique de transition énergétique
- chargés et chargées de mission énergie, environnement, développement durable, plan climat ou transition énergétique
- agentes et agents de développement local

OBJECTIFS

- identifier les spécificités d'un projet local d'énergie renouvelable dans ses différentes formes (projet classique, citoyen ou participatif)
- apprécier les enjeux économiques d'un projet et de chaque filière
- décrire le financement de projet et identifier les différentes offres de financement participatif
- savoir modéliser l'économie d'un projet et négocier son plan de financement
- savoir préparer une contractualisation bancaire

CONTENU

- les particularités et les valeurs ajoutées socio-économiques des projets d'énergie renouvelable de territoire (par filière)
- les enjeux du financement citoyen et de la maîtrise du projet par les acteurs du territoire
- les stratégies de partenariat avec les acteur.rice.s économiques
- les degrés de participation possibles des citoyen.nne.s et des collectivités
- le financement de projet
- les offres de financement participatif
- la négociation du plan de financement
- les phases de la contractualisation bancaire

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- retours d'expériences
- étude de cas (format ludique)
- formation-action
- visite de chantier

PRÉ-REQUIS

- citer les notions de base en financement de projet
- disposer d'une adresse courriel individuelle
- accéder à un ordinateur connecté à Internet et équipé d'un dispositif audio, d'un microphone et d'une webcam

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2Q23 Vers un territoire à énergie positive

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LES TRANSITIONS

Durée 2 jours présentiels

Niveau Approfondissement

PARIS
Code IEL : 84:SXDEN023
09/02/26+10/02/26

Florence MARTIN
ILE-DE-FRANCE
01 41 83 35 68

LILLE
Code IEL : 83:SXDEN022
01-02/04/26

Delphine ADELIS-COPIN
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 58

Code stage : SXDEN

PUBLIC

Directeurs et directrices du développement économique, chargées et chargés de mission développement économique, chargées et chargés de la relation aux entreprises, chargées et chargés de mission ESS, chargées et chargés de mission emploi et insertion, cheffes et chefs de projets territoriaux, directeur ou directrice du développement territorial.

OBJECTIFS

- intégrer les enjeux des transitions économique, écologique et énergétique aux stratégies de développement économique,
- identifier les leviers économiques dans le cadre des dispositifs territoriaux (européens, nationaux, régionaux et locaux) pour accompagner les acteurs dans les transitions,
- identifier des outils et des méthodes pour l'accompagnement des entreprises et des territoires dans les enjeux de transitions.

CONTENU

- les stratégies européennes, nationales, régionales, locales : rapports du GIEC, loi climat et résilience, Objectifs de Développement Durable, Plan Climat Air Energie Territorial,
- la gouvernance et coopération du réseau d'acteurs : logique de clusters et d'innovation, PTCE,
- les nouveaux modèles économiques, ESS, économie circulaire, économie de la collaboration et de la fonctionnalité, écologie industrielle territoriale (EIT),
- les documents stratégiques pour comprendre les enjeux fonciers : SRADDET, SRDEII...
- la présentation d'outils :
 - diagnostic des ressources locales (valorisation de l'écosystème, identification des filières),
 - plan d'action de promotion de la transition dans les filières : sensibilisation, communication et formation des professionnels.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- supports pour les apports théoriques sur les cadres législatifs et réglementaires,
- travaux en groupes à partir des projets de territoires des participants,
- témoignage d'acteurs économiques,
- échanges entre pairs.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IX455	Développement économique et durable des territoires
I2Q23	Vers un territoire à énergie positive
IXTEE	Transition écologique et énergétique dans les politiques d'aménagement et de développement local
IAIET	L'accompagnement de l'innovation et des changements dans le domaine de l'économie territoriale
IETOC	L'ingénierie économique territoriale : organisation de la compétence économique dans la collectivité

L'IMPULSION D'UNE DÉMARCHE ZÉRO DÉCHET SUR SON TERRITOIRE

Durée 4 jours présentiel et 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

AUXERRE
Code IEL : 81:SXDZ1004
10-13/02/26

Ninon PFEFFERKORN
BOURGOGNE FRANCHE COMTE
ninon.pfefferkorn@cnfpt.fr

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXDZ1

PUBLIC

Agents et agentes de développement territorial, chargés et chargées de développement ESS, chargés et chargées de mission environnement et développement durable, chefs et cheffes de projet, encadrants et encadrantes de services déchets, chargés et chargée de mission politique de la ville, cadres de l'action sociale.

OBJECTIFS

- concevoir et initier une dynamique zéro déchet en associant l'ensemble des politiques publiques et des acteurs du territoire,
- identifier et mobiliser les leviers et les relais facilitant l'évolution des pratiques professionnelles et des comportements individuels,
- s'adapter aux différents publics en termes de méthode, d'outils et d'arguments,
- concevoir et mettre en œuvre des actions mobilisantes.

CONTENU

- les représentations sur le déchet et le zéro déchet,
- les principes et la méthode de la démarche zéro déchet,
- la mise en place d'une dynamique zéro déchet,
- les impacts environnementaux, économiques et sociaux,
- les mobilisations des acteurs en interne et en externes (acteurs publics-privé, citoyens...)
- le contexte réglementaire,
- les méthodes, les outils d'animation et de communication.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports théoriques et pratiques,
- analyse réflexive des expériences vécues.

PRÉ-REQUIS

- être susceptible d'enclencher une dynamique zéro déchet,
- disposer d'une adresse individuelle internet

L'ACCOMPAGNEMENT DES FILIÈRES ET DES COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES

Durée 2 jours présentiels

Niveau Approfondissement

BOURGES
Code IEL : 06:SXFCE004
12-13/02/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

BOURGES
Code IEL : 06:SXFCE006
22-23/02/27

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Code stage : SXFCE

PUBLIC

Chef ou cheffe de projets territoriaux, directeurs et directrices du développement économique et territorial, chefs et cheffes de projet développement territorial, chargées et chargés de mission développement économique, chargées et chargés de mission entreprise.

OBJECTIFS

- connaître et comprendre les logiques à l'oeuvre dans les synergies d'entreprises,
- identifier les leviers d'action des collectivités locales pour accompagner la création et/ou la dynamique de clusters,
- définir une filière économique,
- connaître les acteurs d'une filière économique,
- animer une filière économique
- intégrer la dimension écologique.

CONTENU

- le rôle des clusters et Services de Production Locaux,
- l'importance des Clusters et SPL dans l'économie moderne et l'économie des territoires,
- les moteurs de l'innovation : points d'actualité sur les dispositifs nationaux et européens existants,
- le cas particulier des Pôles Territoriaux de Coopération Economique,
- les échelles territoriales des filières.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports théoriques,
- échanges entre pairs,
- construction de plans d'action en groupes de travail.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IX45B Stratégie de rayonnement et d'attractivité des territoires
IAASE L'accueil et le soutien des entreprises

LA FISCALITÉ DES ENTREPRISES : MÉCANISME ET ACTEURS

Durée 2 jours présentiels

Niveau Approfondissement

MONTPELLIER
Code IEL : 87:SXFIE023
16-17/02/26

Claudia DE LA TORRE
OCCITANIE
04 67 61 77 37

TORCY
Code IEL : 84:SXFIE022
07/04/26+08/04/26

Florence MARTIN
ILE-DE-FRANCE
01 41 83 35 68

BOURGES
Code IEL : 06:SXFIE021
12-13/10/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Code stage : SXFIE

PUBLIC

Directeurs et directrices du développement économique, chargées et chargés de mission développement économique, chargées et chargés de mission prospection et relation aux entreprises, développeurs et développeuses économiques, chefs ou cheffes de projets territoriaux.

OBJECTIFS

- acquérir les notions fondamentales de la fiscalité locale,
- accompagner les projets d'implantation ou de création d'entreprises sur son territoire,
- dresser un panorama de la fiscalité payée par les entreprises sur un territoire,
- comprendre les enjeux et les dynamiques de la fiscalité locale des entreprises,
- être en capacité de solliciter auprès des services fiscaux ou locaux les informations ad hoc.

CONTENU

- les types d'imposition, le pouvoir de taux des collectivités territoriales, les régimes d'abattements ou d'exonérations,
- l'organisation des services fiscaux et les liens avec les entreprises,
- les mesures d'exonérations et d'abattements fiscaux, géographiques, sectoriels ou de mise en oeuvre temporaire,
- la réforme de la valeur locative des locaux professionnels.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Mise en pratique des techniques et connaissances proposées, échanges entre pairs.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IXMV1 Directeur.rice.s et cadres chargé.e.s du développement économique
IXCDE La connaissance des entreprises

ELABORATION DE SON DIAGNOSTIC EN VUE DE RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE SON TERRITOIRE

Durée 2 jours présentiels

Niveau Approfondissement

MONTPELLIER
Code IEL : 87:SXEDA010
18-19/02/26

Claudia DE LA TORRE
OCCITANIE
04 67 61 77 37

Code stage : SXEDA

PUBLIC

Développeurs et développeuses économiques, chargées et chargés de mission développement économique, chargées et chargés de la relation aux entreprises, chefs ou cheffes de projets territoriaux, managers de centre-ville, chargés ou chargées du développement touristique, directeur ou directrice du développement territorial et économique.

OBJECTIFS

- Analyser les caractéristiques de son territoire pour aboutir à un meilleur positionnement de son offre territoriale en s'appuyant sur les atouts et les avantages concurrentiels locaux,
- construire les bases de son argumentation. Savoir associer les différents acteurs du diagnostic (élus, commerçants, habitants,...).

CONTENU

- les facteurs de production d'un territoire,
- les conditions d'emploi, de mobilité et les enjeux,
- les composantes clefs de la méthode permettant d'identifier les avantages comparatifs d'un territoire,
- l'analyse des composantes dans une perspective de marketing territorial,
- la construction des bases de l'argumentation territoriale,
- le positionnement comme pilote du diagnostic.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports théoriques sur les notions-clefs,
- échanges de pratiques professionnelles,
- cas d'études en ateliers.

PRÉ-REQUIS

Pour favoriser les apprentissages, il est conseillé de suivre l'ensemble des modules de l'itinéraire.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IXMV1	Directeur.rice.s et cadres chargé.e.s du développement économique
IETOC	L'ingénierie économique territoriale : organisation de la compétence économique dans la collectivité
IMAET	Démarches de marketing territorial pour les acteurs de l'action économique et du tourisme

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Durée 3 jours

Niveau Approfondissement

LIMOGES
Code IEL : 86:SX8E6021
du 23 au 25/02/26

VERONIQUE BOUVOT
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 30 08 75

MONTPELLIER
Code IEL : 87:SX8E6026
16-18/11/26

Cyril BRENAC
OCCITANIE
04 67 61 77 89

ARRAS
Code IEL : 83:SX8E6025
17-19/11/26

Guénaëlle VANHALST
HAUTS DE FRANCE
0320155060

STRASBOURG
Code IEL : 82:SX8E6024
25-27/01/27

Mathilde BEAULIEU URBANI
GRAND EST
03 88 10 31 01

Code stage : SX8E6

PUBLIC

- membre de l'équipe de direction générale
- responsables et cadres territoriaux contribuant à la politique de transition énergétique
- chargées et chargés de mission énergie, environnement, développement durable, plan climat ou transition énergétique
- élues et élus en charge de la politique de transition énergétique, agent de développement local

OBJECTIFS

- expliquer les enjeux locaux et évaluer la pertinence du développement des énergies renouvelables au sein d'un projet territorial
- identifier les rôles de la collectivité et mobiliser les financements et les partenaires locaux

CONTENU

- les enjeux locaux et la légitimité de la collectivité dans le développement des énergies renouvelables
- les moyens de production et de consommation locale d'énergie renouvelable, leurs ordres de grandeurs et leurs applications
- l'intégration des orientations du schéma régional et du plan climat air énergie territorial
- le diagnostic du territoire (besoins, ressources, leviers et freins, intégration au patrimoine de la collectivité)
- l'évaluation de la pertinence des projets dans une perspective de développement local
- les gouvernances possibles du projet (participatif, citoyen) et les différentes postures de la collectivité
- les compétences et les réseaux d'acteurs locaux à mobiliser
- la mobilisation des dispositifs européens, nationaux et locaux de financement

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- exposé théorique et apports méthodologiques interactifs
- retours d'expériences et études de cas détaillés
- formation-action (projet du stagiaire)
- visite de site

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IX455 Développement économique et durable des territoires
I2Q23 Vers un territoire à énergie positive

DÉFINIR, PLANIFIER ET CONDUIRE UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Durée 2 jours présentiels et 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

PARIS
Code IEL : 84:SXPSE030
02/03/26+03/03/26

Florence MARTIN
ILE-DE-FRANCE
01 41 83 35 68

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXPSE

PUBLIC

Directeurs et directrices du développement économique, chargées et chargés de mission développement économique, chargées et chargés de mission relation aux entreprises, chargées et chargés de mission développement territorial et touristique, chefs ou cheffes de projets territoriaux, directeur ou directrice du développement territorial.

OBJECTIFS

- élaborer un plan d'action en développement économique durable,
- mener un diagnostic de territoire, construire les axes stratégiques, planifier les actions opérationnelles,
- identifier les moyens financiers et les ressources locales à mobiliser.

CONTENU

- les méthodologies de conduite de projet en développement économique : élaboration d'un diagnostic, définition des axes stratégiques, évaluation,
- les aides publiques aux entreprises,
- éléments de stratégie foncière et immobilière commerciale intégrant les enjeux d'emploi et de mobilité,
- les acteurs à mobiliser.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- alternance entre apports théoriques et conceptuels,
- témoignages et analyses de pratiques
- échanges entre pairs,
- cette formation fait l'objet d'un temps à distance composé d'une e-formation de stage et d'une e-communauté de stage, accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle, d'un ordinateur avec une connexion internet, une webcam et microphone, et carte son.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IXMV1 Directeur.rice.s et cadres chargé.e.s du développement économique
IETOC L'ingénierie économique territoriale : organisation de la compétence économique dans la collectivité

L'ÉTENDUE ET LES LIMITES DE L'INTERVENTION ÉCONOMIQUE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Durée 3 jours présentiels + 0,5 jour à distance.

Niveau Fondamentaux du métier

LYON
Code IEL : 80:SXELT009
11-13/03/26

Sandrine Gourin
AUVERGNE RHONE ALPES
04 76 15 01 29

LILLE
Code IEL : 83:SXELT010
28-30/04/26

Delphine ADELIS-COPIN
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXELT

PUBLIC

Développeur et développeuse économique, chargée et chargé de mission développement économique, chargée et chargé de la relation aux entreprises, directeur ou directrice du développement territorial.

OBJECTIFS

- connaître les compétences des collectivités locales et les cadres d'intervention,
- appliquer les règles d'intervention économique des collectivités locales,
- argumenter la légitimité de l'intervention économique des collectivités locales,
- situer l'action économique des collectivités au regard des enjeux de changements climatiques
- comprendre les enjeux de développement économique de son territoire.

CONTENU

- les cadres législatifs français et européens relatifs à l'intervention économique des collectivités et les conditions d'intervention économique des collectivités locales,
- la légitimité de l'intervention publique au regard des enjeux de changements climatiques,
- les méthodologies de projet appliquées au développement économique,
- les acteurs et partenaires locaux économiques,
- les postures et méthodes coopératives.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports théoriques sur les notions-clefs,
- échanges de pratiques
- e-communauté de stage.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle, d'un ordinateur avec une connexion internet, une webcam et microphone, et carte son.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IXMV1 Directeur.rice.s et cadres chargé.e.s du développement économique
IAASE L'accueil et le soutien des entreprises

LE MONTAGE ET LA GESTION DE PROJETS EUROPÉENS LEADER

Durée 15 heures

Niveau Approfondissement

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 17:DAD63005
Plateforme en ligne ouverte
du 19/02 au 16/04/26

Bruno Gemin
DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
0241773750

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : DAD63

PUBLIC

Animateurs et animatrices /gestionnaires de programme LEADER, cheffes et chefs de projet Europe en fonction ou en devenir, cadres/gestionnaires en charge de projet européen, équipes de direction.

OBJECTIFS

- Appréhender la politique européenne de développement rural et le plan stratégique national 2023-2027
- Prévoir une stratégie adaptée pour sa collectivité pour la programmation des fonds LEADER 2023-2027
- Identifier les acteurs de la gestion et mise en œuvre du programme LEADER en France
- Identifier les projets européens éligibles au programme LEADER et monter son dossier de demande de financement
- Gérer des projets LEADER en France.

CONTENU

- L'histoire de la politique de développement rural, son évolution, ses finalités
- La programmation 2023-2027, la politique de développement rural 2023-2027 et leur déclinaison possible pour les collectivités.
- Le programme de l'Union européenne en matière de développement rural LEADER et ses priorités.
- Le fonctionnement et le circuit de gestion du programme LEADER : Les Groupes d'Action Locale (GAL) ; le cadre de partenariat public-privé ; les démarches d'appui à des stratégies multisectorielles, développées et administrées par les territoires
- Les outils de montage et gestion d'un projet LEADER

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation à distance de 5 séances de temps synchrone de 2h sur 5 semaines
- Apports théoriques et études de cas
- 4 travaux en groupes inter-séances avec un temps d'échange avec l'intervenant
- Ressources mises à disposition pour un travail individuel sur la plateforme numérique du CNFPT

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec caméra et micro, accès internet et une adresse courriel individuelle.

LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT À CARACTÈRE ÉCONOMIQUE

Durée 3 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

ORLÉANS
Code IEL : 06:SXDUC001
11-13/03/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

ROUEN
Code IEL : 85:SXDUC004
16-18/12/26

Delphine ADELIS-COPIN
NORMANDIE
03 20 15 69 58

ORLÉANS
Code IEL : 06:SXDUC003
15-17/03/27

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXDUC

PUBLIC

Développeurs et développeuses économiques, chargées et chargés du développement territorial, de relation aux entreprises, directeurs et directrices du développement territorial, de l'urbanisme et de l'aménagement durable, cheffes et chefs de projets territoriaux, de projet foncier, d'urbanisme et d'aménagement, responsables des affaires immobilières et foncières.

OBJECTIFS

- identifier les spécificités des opérations d'aménagement économique et commercial,
- élaborer et conduire une opération d'aménagement économique durable.

CONTENU

- les nouveaux modèles d'aménagement (intensification des usages, densification, sobriété foncière, réversibilité, mutualisation, place de la biodiversité...), la sélection des prospects,
- la requalification des zones existantes au regard des transitions,
- lien et articulation entre documents d'urbanisme et opérations d'aménagement,
- le pilotage d'une opération,
- le montage d'une opération d'aménagement : anticipation foncière et portage foncier, choix des outils d'aménagement et mode de gestion (régie, mandat, concession...),
- les différents acteurs (SEM, foncières,...),
- la fiscalité,
- l'aménagement économique et commercial,
- la question citoyenne et l'acceptabilité sociale des projets,
- les leviers : fonds verts, les programmes ANCT,...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, travaux en groupes, étude de cas, analyse d'exemples, retours d'expériences. Cette formation fait l'objet d'un temps à distance composé d'une communauté de stage, accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.Pour favoriser les apprentissages, il est conseillé de suivre les trois modules de l'itinéraire "L'urbanisme durable, carde et leviers pour l'action économique".

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IUDAE L'urbanisme durable, cadre et leviers pour l'action économique

LA CONCEPTION ET L'ANIMATION D'UN PROGRAMME D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE (EIT)

Durée 2 jours présentiels

Niveau Approfondissement

DUNKERQUE
Code IEL : 83:SXEIT015
16-17/03/26

Delphine ADELIS-COPIN
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 58

Code stage : SXEIT

PUBLIC

Responsables et cadres territoriaux contribuant aux politiques de développement économique/développement territorial/environnement, chargés et chargées de développement économique, chargés et chargées de mission énergie, environnement, développement durable, plan climat ou transition énergétique.

OBJECTIFS

- comprendre en quoi un programme d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT) peut être à la fois un outil de développement territorial et un outil d'accompagnement d'une stratégie de transition écologique,
- maîtriser les méthodes d'animation d'un programme EIT.

CONTENU

Ecologie Industrielle et Territoriale, écologie Industrielle et économie Circulaire : comment sortir de la sémantique et relier ces concepts aux enjeux et aux contraintes des territoires ?

- les bénéfices de l'accompagnement des acteurs économiques à optimiser leur outil productif et l'usage des ressources,
- le rôle de la collectivité locale pour transformer des initiatives ponctuelles en pistes durables, les méthodes à mettre en œuvre,
- l'immersion totale dans les coulisses de la 'fabrication' d'un projet territorial : découverte pratique des clés pour sa réussite et des difficultés de sa mise en œuvre.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- alternance d'apports théoriques et de mises en situation pédagogique à partir de cas réels pouvant être apportés par les stagiaires,
- identification par un jeu de rôle des leviers de réussite d'une stratégie EIT coopérative,
- analyse réflexive de ses pratiques professionnelles,
- échanges entre pairs à partir des retours d'expérience.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :
I2Q23 Vers un territoire à énergie positive

L'OFFRE IMMOBILIÈRE AUX ENTREPRISES

Durée 3 jours présentiels

Niveau Approfondissement

LILLE
Code IEL : 83:SXIM0021
24-26/03/26

Delphine ADELIS-COPIN
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 58

ORLÉANS
Code IEL : 06:SXIM0020
07-09/09/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Code stage : SXIM0

PUBLIC

Directeurs et directrices développement économique, chargées et chargés de mission développement économique, chargés ou chargées de la relation aux entreprises, managers de centre-ville, chefs et cheffes de projets territoriaux, directeurs ou directrices du développement territorial.

OBJECTIFS

- connaître les nouveaux produits immobiliers hors commerces et artisanat,
- comprendre les besoins des entreprises et leur évolution au vu des enjeux écologiques,
- repérer les acteurs et actrices de l'immobilier d'entreprises : SEM, investisseurs, promoteurs,
- monter un projet immobilier d'entreprises,
- utiliser les outils de promotion et de commercialisation.

CONTENU

- le parcours résidentiel des entreprises,
- les différentes solutions et propositions immobilières : parcs, hôtel d'entreprises, tiers-lieux, incubateurs...
- outils d'analyse des besoins des entreprises,
- outils d'analyse des atouts de son territoire et des enjeux (requalification, densification...),
- rôle des sociétés d'économie mixte d'aménagement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- analyse de textes de référence réglementaire,
- ateliers pratiques et analyse de situation,
- visites apprenantes : espaces collaboratifs,
- échanges entre pairs,
- rencontres avec les acteurs locaux.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- IX45B Stratégie de rayonnement et d'attractivité des territoires
- IAASE L'accueil et le soutien des entreprises
- IETOC L'ingénierie économique territoriale : organisation de la compétence économique dans la collectivité

LE PARCOURS DES TRÈS PETITES ENTREPRISES : LES OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT

Durée 2 jours + 0,5 jour distanciel

Niveau Approfondissement

MONTPELLIER
Code IEL : 87:SXPPQ015
09-10/04/26

Claudia DE LA TORRE
OCCITANIE
04 67 61 77 37

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXPPQ

PUBLIC

Directeur et directrice du développement économique, chargé et chargée de mission développement économique, chargé ou chargée de la relation aux entreprises, manager de centre ville, directeur et directrice de projet "action cœur de ville", chefs ou cheffes de projets territoriaux..

OBJECTIFS

- Comprendre les processus de création et de développement du commerce et de l'artisanat,
- appréhender le financement des entreprises de commerce et d'artisanat
- construire une offre immobilière et de services pour le commerce
- identifier les marges de manœuvre foncières des collectivités locales à destination du commerce et de l'artisanat

CONTENU

- Le parcours des porteurs de projet de création /reprise d'entreprise,
- le financement des projets des entrepreneurs et les besoins de trésorerie
- l'approche fiscale du foncier d'entreprise du commerce et d'artisanat

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports théoriques sur les notions clefs,
- échanges de pratiques,
- cette formation fait l'objet d'un temps à distance composé d'une e-formation de stage et d'une e-communauté de stage, accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra / d'un casque audio / d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- IXMV1 Directeur.rice.s et cadres chargé.e.s du développement économique
- IAASE L'accueil et le soutien des entreprises
- IXCDE La connaissance des entreprises

LES ZONES D'ACTIVITÉS EN TRANSITION : UN PARCOURS POUR DEVENIR ACTEUR DU CHANGEMENT

Durée 6 jours présentiels + 3 jours à distance

Niveau Approfondissement

TOURS
Code IEL : 06:SXEZA018
27-28/04/26+15-16/06/26+24-25/09/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
Code IEL : 85:SXEZA020
05-06/10/26+02-03/11/26+30/11-01/12/26

Delphine ADELIS-COPIN
NORMANDIE
03 20 15 69 58

Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXEZA

PUBLIC

Directeur et directrice du développement économique, chargée et chargé de mission développement économique, Directeur ou directrice de l'urbanisme et de l'aménagement durable, chargée et chargé de mission aménagement du territoire, chargé ou chargée du développement territorial, chargé ou chargée de relation aux entreprises, chef ou cheffe de projets territoriaux.

OBJECTIFS

Il s'agit de :

- module 1 : maitriser les différentes étapes de la structuration d'un schéma de zones d'activités : de la réalisation d'un diagnostic à la conception d'un programme d'actions, en passant par l'élaboration d'un projet politique avec vos élus,
- module 2 : appréhender les différents outils et méthodes pour développer une offre aux entreprises diversifiée et régénérer celle existante, élaborer une stratégie de commercialisation et de promotion, prendre en compte les nouveaux enjeux environnementaux et l'évolution de la demande des entreprises,
- module 3 : contribuer à l'amélioration et la redynamisation des zones d'activités, favoriser l'émergence de réseaux locaux d'entreprises et le développement de nouveaux services, renforcer la prise en compte de l'environnement.

CONTENU

- le diagnostic de l'offre économique du territoire et des zones d'activités :
 - évolution du monde économique et impact sur la demande,
 - élaboration d'un projet politique, d'une stratégie d'intervention et d'un programme d'actions,
- la diversification de l'offre :
 - Optimisation et gestion du foncier,
- régénération immobilière et gestion des friches, procédures de préemption et d'expropriation,
- prise en compte de l'environnement : aménagement, bâtiments, synergies inter-entreprises, mobilité, enjeux écologiques et énergétiques,
- stratégie de commercialisation et de valorisation/promotion,
- développement de réseaux locaux d'entreprises,
- élaboration de services à destination des entreprises et des employés,
- information des parties prenantes et outils de communication.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- cadrage méthodologique,
- échanges de pratiques,
- témoignages inspirants,
- études de cas,
- exercices de mise en situation
- cette formation fait l'objet d'un temps à distance composé des classes virtuelles et d'une e-communauté de stage, accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle, d'un ordinateur avec une connexion internet, une webcam et microphone, et carte son.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IX455	Développement économique et durable des territoires
IXMV1	Directeur.rice.s et cadres chargé.e.s du développement économique
IAIET	L'accompagnement de l'innovation et des changements dans le domaine de l'économie territoriale
IETOC	L'ingénierie économique territoriale : organisation de la compétence économique dans la collectivité

LA PROSPECTIVE TERRITORIALE

Durée 18 heures à distance

Niveau Approfondissement

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 80:SXPTR018
Plateforme en ligne ouverte
du 04/05 au 26/06/26

Sandrine Gourin
AUVERGNE RHONE ALPES
04 76 15 01 29

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXPTR

PUBLIC

Chargés ou chargées du développement territorial et économique, chefs ou cheffes de projets territoriaux, directeurs ou directrices du développement territorial, directeurs ou directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable, chefs ou cheffes de projet foncier, urbanisme et aménagement, responsables des affaires immobilières et foncières, développeurs et développeuses économiques.

OBJECTIFS

- comprendre les facteurs d'évolution des territoires à partir des dynamiques qui changent le monde,
- connaître les variables de la prospective : signaux faibles, tendances lourdes,
- connaître les méthodes de la prospective territoriale : analyses désectorisées,
- comprendre la posture "prospective".

CONTENU

- les caractéristiques de la prospective territoriale :
 - l'ancrage territorial,
 - les acteurs d'un territoire,
 - des repères méthodologiques : diagnostic, participation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation tout à distance est composée de 5 séquences comprenant des ressources à consulter et des exercices pratiques à réaliser en autonomie. Cette e-formation est accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle, d'un ordinateur avec une connexion internet, une webcam et microphone, et carte son.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IXMV1 Directeur.rice.s et cadres chargé.e.s du développement économique
IETOC L'ingénierie économique territoriale : organisation de la compétence économique dans la collectivité

VERS UNE MOBILITÉ DURABLE SUR LES TERRITOIRES À VOCATION TOURISTIQUE

Durée 2 jours présentiels

Niveau Approfondissement

TOULOUSE
Code IEL : 87:SXM4T021
11-12/05/26

Claudia DE LA TORRE
OCCITANIE
05 62 11 38 22

Code stage : SXM4T

PUBLIC

Responsables et agents en charge du tourisme, responsables en charge des déplacements et chargés de projets de mobilité durable, responsables en charge du développement territorial, responsables et agents chargés de gestion du réseau de transport

OBJECTIFS

L'attractivité des territoires à vocation touristique repose, pour partie, sur les possibilités offertes aux visiteurs d'y accéder sans difficulté, comme d'y séjourner en ayant l'assurance de pouvoir s'y déplacer sans encombre, dans un environnement de qualité.Ce stage a pour objectif de mettre en lumière la manière dont politiques de développement touristique et politiques de mobilité peuvent mieux s'articuler, au service d'un développement territorial durable. Ecomobilité et multimodalité (transport collectif, usages partagés de l'automobile, itinérance et cyclotourisme...) participent en effet à la valorisation touristique d'un territoire et peuvent bénéficier tant aux touristes qu'aux habitants et acteurs du territoire.

CONTENU

Enjeux des politiques de mobilité pour l'accueil touristiqueDécryptage de démarches menées à diverses échelles de territoires Boîte à outils et leviers à disposition des collectivitésEnjeu de la gouvernance

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

ExposésRetours d'expérienceEtudes de cas

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- IX457 Management du tourisme : de la stratégie à la mise en oeuvre
- IX709 Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de mobilité durable

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI DANS LES QUARTIERS

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

CLERMONT-FERRAND
Code IEL : 80:SXE2S011
28-29/05/26

Sandrine Gourin
AUVERGNE RHONE ALPES
04 76 15 01 29

NANTES
Code IEL : 17:SXE2S010
16-17/11/26

Sophie CASTAINGS LAHAILLE
DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
02 41 77 37 82

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXE2S

PUBLIC

Directeurs et directrices du développement économique, chargées et chargés de mission développement économique, chargées et chargés de mission prospection entreprise, chargées et chargés de mission ESS, chargées et chargés de mission emploi, chargées et chargés de mission insertion, cheffes et chefs de projet politique de la ville.

OBJECTIFS

- comprendre les enjeux du développement économique en termes d'emploi et d'activité dans les quartiers,
- développer une approche globalisée et partenariale pour lever les freins de l'accès à l'emploi,
- connaître les mesures spécifiques pour l'emploi dans les quartiers, en particulier les Cités de l'emploi,
- renforcer les dynamiques d'aller-vers au bénéfice des publics les plus fragiles,
- connaître les dispositifs de soutien et d'accompagnement des entreprises,
- conduire des diagnostics de quartiers permettant le repérage des potentialités de développement économique.

CONTENU

- l'état des lieux de l'emploi des habitants des QPV,
- les dispositifs d'insertion et d'emploi existants,
- la connaissance et le rôle des acteurs de l'insertion, de l'emploi, du développement économique et de la politique de la ville,
- la rénovation du contrat de ville comme levier de renforcement du volet emploi-insertion-formation,
- les spécificités et contraintes qui pèsent sur les femmes en matière de recherche d'emploi,
- les dispositifs spécifiques dédiés à l'insertion et à l'emploi des jeunes,
- les liens avec les entreprises du territoire et l'amélioration du rapprochement offre/demande d'emploi,
- les aides et dispositifs de soutien aux entreprises (conseils, exonérations fiscales, emplois francs...).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation, d'un temps présentiel de 2 jours, articulera pratique, théorie, analyse de cas concrets et travaux en sous-groupe à partir des projets de territoires des participants.Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage qui permet partage de ressources et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante. Les 3 heures de la communauté de stage seront réparties sur une durée de 6 semaines. Ce temps à distance est disponible sur la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur avec une connexion internet.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- IX455 Développement économique et durable des territoires
- IX453 Conception et pilotage de la politique de la ville
- IX453 La conception et le pilotage de la politique de la ville

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES À L'INNOVATION

Durée 2 jours présentiels

Niveau Expertise

PARIS
Code IEL : 84:SXAEI015
20/05/26+21/05/26

Florence MARTIN
ILE-DE-FRANCE
01 41 83 35 68

Code stage : SXAEI

PUBLIC

Directeurs et directrices du développement économique, chargées et chargés de mission développement économique, chargés ou chargées de relations aux entreprises, développeurs et développeuses économique, chargés ou chargées de mission développement des entreprises, chefs et cheffes de projets territoriaux.

OBJECTIFS

- renforcer les liens entre la recherche et les entreprises.
- Connaître les modalités de financement de l'innovation,
- connaître le contexte international,
- mettre en place des actions de communication.

CONTENU

- politiques européennes de recherche d'innovation,
- techniques d'animation de réseaux,
- panorama des territoires innovants,
- mobilisation des acteurs de l'innovation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports théoriques,
- constructions de plans d'action en groupes de travail
- échanges entre pairs.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IX45B Stratégie de rayonnement et d'attractivité des territoires
IAIET L'accompagnement de l'innovation et des changements dans le domaine de l'économie territoriale
IAASE L'accueil et le soutien des entreprises

LES ENJEUX DE L'URBANISME APPLIQUÉ AU DOMAINE ÉCONOMIQUE

Durée 2,5 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

ROUEN
Code IEL : 85:SXDUA004
27-29/05/26

Delphine ADELIS-COPIN
NORMANDIE
03 20 15 69 58

ORLÉANS
Code IEL : 06:SXDUA003
04-06/11/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXDUA

PUBLIC

Développeurs et développeuses économiques, chargées et chargés du développement territorial, de relation aux entreprises, directeurs et directrices du développement territorial, de l'urbanisme et de l'aménagement durable, cheffes et chefs de projets territoriaux, de projet foncier, d'urbanisme et d'aménagement, responsables des affaires immobilières et foncières.

OBJECTIFS

- identifier les acteurs de l'urbanisme,
- intégrer les enjeux de l'aménagement du territoire et les dynamiques économiques (mobilité, sobriété foncière, concertation citoyenne, loi climat,...) dans son activité,
- se situer entre l'urbanisme réglementaire et l'urbanisme opérationnel.

CONTENU

- répartition des compétences en matière d'urbanisme,
- place de l'économie dans le panorama des documents d'urbanisme, des documents connexes et des règles générales d'urbanisme, leurs modifications et révisions et leur articulation avec les documents de la stratégie économique,
- l'aménagement : modèle, enjeux (sobriété foncière, réindustrialisation, décarbonation, renaturation), acteurs, offre et demande,
- les permis de construire et autres autorisations et actes relatifs à l'occupation ou à l'utilisation des sols,
- rôle, responsabilités et positionnement des acteurs économiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges entre pairs, travaux de groupe.Cette formation fait l'objet d'un temps à distance composé d'une communauté de stage, accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.Pour favoriser les apprentissages, il est conseillé de suivre les trois modules de l'itinéraire "L'urbanisme durable, cadre et leviers pour l'action économique".

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IUDAE L'urbanisme durable, cadre et leviers pour l'action économique

L'ACCUEIL DES ENTREPRISES SUR UN TERRITOIRE

Durée 3 jours présentiels

Niveau Approfondissement

TOURS
Code IEL : 06:SXACN023
01-03/06/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

STRASBOURG
Code IEL : 82:SXACN024
28-30/09/26

Aurélia SOMPROU
GRAND EST
03 83 18 46 35

Code stage : SXACN

PUBLIC

Chargé ou chargée de mission développement économique et territorial, chargé ou chargée de mission création et développement des entreprises, chargé ou chargée de relation aux entreprises, chef ou cheffe de projets territoriaux, directeur ou directrice du développement territorial.

OBJECTIFS

- connaître et appliquer des techniques et des outils nécessaires pour accueillir des entreprises sur son territoire,
- établir son diagnostic d'attractivité,
- structurer et professionnaliser son offre d'accueil, d'équipements et de services,
- définir et mettre en oeuvre son plan d'action.

CONTENU

- composantes génériques de l'offre d'accueil, offre d'accueil pour les projets de création, offre d'accueil pour les projets d'implantation exogènes,
- méthodologie pour un plan d'action,
- actions de communication et de référencement,
- actions de prospection de projets.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports théoriques sur les notions-clefs,
- échanges de pratiques professionnelles,
- cas d'études en ateliers.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- IX45B Stratégie de rayonnement et d'attractivité des territoires
- IAASE L'accueil et le soutien des entreprises
- IETOC L'ingénierie économique territoriale : organisation de la compétence économique dans la collectivité
- IMAET Démarches de marketing territorial pour les acteurs de l'action économique et du tourisme

LA REVITALISATION DE SON CENTRE-BOURG OU CENTRE-VILLE : CONSTRUIRE SON DIAGNOSTIC

Durée 2 jours présentiels + 0.5 jour à distance

Niveau Approfondissement

POITIERS
Code IEL : 86:SXCDI021
du 16 au 17/06/26 + 3h à distance

FLORENCE RICOL
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 58 65 83

MÂCON
Code IEL : 81:SXCDI022
30/06/26+01/07/26

Lionel Roux
BOURGOGNE FRANCHE COMTE
lionel.roux@cnfpt.fr

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXCDI

PUBLIC

Directeur et directrice de projet "action cœur de ville", développeurs économique, chef ou cheffe de projet foncier, urbanisme et aménagement, manager de centre-ville, chef ou cheffe de projets territoriaux, chargé ou chargée de mission développement : revitalisation centre-ville/centre-bourg, directeur ou directrice du développement territorial, responsable des affaires immobilières et foncières.

OBJECTIFS

- comprendre les dynamiques de croissance ou de déclin des territoires,
- comprendre les transitions à l'œuvre pour les centralités,
- réaliser une cartographie des acteurs concernés,
- resituer les enjeux de centralités au regard des documents de planification,
- identifier les spécificités du territoire et des zones à revitaliser,
- comprendre l'évolution des modes de consommation,
- comprendre l'impact de la digitalisation sur les commerces de centre-ville,
- connaître l'évolution des commerces de périphérie et en comprendre les moteurs.

CONTENU

- étude des tendances et des impacts de la digitalisation du commerce en France : commerce, déplacement,
- grille d'analyse de l'évolution des modes de vie et de consommation de son territoire et des territoires voisins,
- grille d'analyse des évolutions démographiques,
- documents de planification.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- visite de terrain,
- apports méthodologiques,
- échanges de pratiques,
- e-communauté de stage.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle, d'un ordinateur avec une connexion internet, une webcam et microphone, et carte son.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IX45B Stratégie de rayonnement et d'attractivité des territoires
IXCBV La revitalisation de son centre-bourg ou centre-ville

ELABORER UN PROJET DE TERRITOIRE

Durée --

Niveau Approfondissement

STRASBOURG
Code IEL : 49:PTSTT002
16-18/06/26

Anne MORISSEAU
INET DE STRASBOURG
03 88 15 40 41

Code stage : PTSTT

PUBLIC

Directeurs généraux et directeurs généraux adjoints, directeurs de services et cadres A

OBJECTIFS

Comprendre le projet de territoire comme document de référence orientant les politiques publiques et programmes d'actions de la collectivité ainsi que document politique fédérateurAppréhender la dimension mobilisatrice du projet de territoire dès sa conception et l'importance de la démarche collaborative lors de son élaborationIdentifier l'apport incontournable de la prospective dans l'élaboration du projet de territoireConnaitre le cadre règlementaire et les contenus d'un projet de territoire, outil de connaissance et de diagnostic partagé

CONTENU

Apports méthodologiquesApports règlementairesIntercommunalité et projet de territoireDémarche collaborativeNotion de résilienceNotion d'intérêt général

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports et ateliers de mise en pratiqueTravaux de groupeRetours d'expérienceNotion d¿intérêt général

PRÉ-REQUIS

Aucun

LES AIDES PUBLIQUES AUX ENTREPRISES : MODE D'EMPLOI

Durée 3 jours présentiels

Niveau Fondamentaux du métier

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXFI1063
du 16 au 18/06/26

FLORENCE RICOL
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 58 65 83

TOURS
Code IEL : 06:SXFI1061
16-18/12/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Code stage : SXFI1

PUBLIC

Directeurs et directrices du développement économique, chargées et chargés de mission développement économique, chargées et chargés de la relation aux entreprises, managers de centre-ville, cheffes et chefs de projet des programmes ANCT.

OBJECTIFS

- connaître les outils financiers nécessaires à toute action économique territoriale,
- appliquer les outils d'ingénierie financière,
- instruire des demandes d'aides publiques.

CONTENU

- les aides directes aux entreprises,
- les aides indirectes,
- les actions des collectivités territoriales en coopération avec l'Etat,
- les dispositifs d'ingénierie financière,
- la mobilisation des financements dans le cadre d'un projet d'immobilier d'entreprises,
- la mobilisation des financements dans le cadre d'un projet de parc d'activité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports théoriques sur la jurisprudence et la législation,
- échanges de pratiques,
- cas d'études de demande d'aide des entreprises en ateliers.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IXMV1 Directeur.rice.s et cadres chargé.e.s du développement économique
IAASE L'accueil et le soutien des entreprises

PROJETS TERRITORIAUX : L'ADAPTATION DE SON POSITIONNEMENT DE CHEF DE PROJET TOUT AU LONG DU PROJET

Durée **3 jours**

Niveau Approfondissement

LILLE
Code IEL : 83:SXA1R017
01-03/07/26

Delphine ADELIS-COPIN
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 58

Code stage : SXA1R

PUBLIC

Cheffes et chefs de projet des programmes ANCT (Petites villes de demain, cœur de ville), chefs et cheffes de projet développement territorial, chefs ou cheffes de projet foncier, urbanisme et aménagement.

OBJECTIFS

- identifier les spécificités et enjeux de son contexte d'intervention,
- définir ses rôles et fonctions, responsabilités, et clarifier ses périmètres d'intervention,
- identifier les ressources nécessaires à la réalisation de sa mission,
- se positionner en médiation,
- développer une réflexion critique sur le projet tout au long de la vie du projet,
- adapter son positionnement tout au long du projet tout en sécurisant ses conditions de travail.

CONTENU

L'organisation de sa fonction de chef de projet : périmètre d'intervention, légitimation, composition avec les temporalités et les dynamiques politiques, administratives et territoriales.L'identification de ses besoins pour réaliser sa mission tout au long du projet, la gestion du temps, des priorités, des sollicitations et des flux d'information, le positionnement avec les différents d'acteurs des projets,la réflexion critique intégrée à l'action du chef de projet, les conditions de l'implication durable du chef de projet.Identifier les spécificités et enjeux de son contexte d'intervention,Définir ses rôles et fonctions, responsabilités, et clarifier ses périmètres d'intervention,Identifier les ressources nécessaires à la réalisation de sa mission,Se positionner en médiation, développer une réflexion critique sur le projet,Adapter son positionnement tout au long du projet tout en sécurisant ses conditions de travail

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- en amont : questionnaire de positionnement pour adapter la formation au plus près des besoins des participants,
- échanges entre pairs, partages d'expériences et de connaissances,
- ateliers de résolution de problèmes/co-développement,
- apports théoriques et méthodologiques.

PRÉ-REQUIS

Être en poste de cheffe et chef de projet. Pour favoriser les apprentissages il est conseillé de suivre les trois modules : module 1 : l'adaptation de son positionnement de chef de projet tout au long du projet, module 2 : l'enrichissement du projet tout au long de sa mise en œuvre, module 3 : l'animation et la vie du système d'acteurs tout au long d'un projet

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXCPT Cheffes et chefs de projets territoriaux : accompagnement à la conduite des projets complexes

LA MISE EN PLACE ET L'ANIMATION D'UN RÉSEAU D'ENTREPRISES

Durée **2 jours présentiels**

Niveau Approfondissement

BOURGES
Code IEL : 06:SXNIM028
02-03/07/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Code stage : SXNIM

PUBLIC

Directeur et directrice du développement économique, chargée et chargé de mission développement économique, chargée et chargé de la relation aux entreprises, chef ou cheffe de projets territoriaux, manager de centre-ville, chargé du développement touristique, directrice ou directeur d'office de tourisme, directeur ou directrice du développement territorial, chargée ou chargé de communication.

OBJECTIFS

- évaluer localement le bien-fondé des démarches partenariales et de concertation entre acteurs privés et publics,
- initier une dynamique de réseau et accompagner un réseau d'acteurs et de partenaires économiques (connaissance des acteurs, émergence d'une identité collective partagée, favorisation des synergies,
- repérer et comparer les outils, moyens et compétences à mettre en œuvre pour la bonne gouvernance de l'animation d'un réseau économique territorial (tourisme, commerce, artisanat, industries, habitants, autres services de la collectivité),
- identifier les modalités d'animation : rencontres, salons, réseaux numériques...

CONTENU

- les méthodes d'analyse et de diagnostic d'un tissu d'entreprises : in put, out put,
- les outils et moyens d'animation d'un réseau d'entreprises,
- le positionnement comme animateur de réseaux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports théoriques sur les notions-clefs,
- échanges de pratiques,
- cas d'études en ateliers.

PRÉ-REQUIS

Pour favoriser les apprentissages, il est conseillé de suivre l'ensemble des modules de l'itinéraire.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IXMV1	Directeur.rice.s et cadres chargé.e.s du développement économique
IETOC	L'ingénierie économique territoriale : organisation de la compétence économique dans la collectivité
IMAET	Démarches de marketing territorial pour les acteurs de l'action économique et du tourisme

LA REVITALISATION DE SON CENTRE-BOURG OU CENTRE-VILLE : CONSTRUIRE SA STRATEGIE

Durée 2 jours présentiels+ 0.5 jour à distance

Niveau Approfondissement

POITIERS
Code IEL : 86:SXCST021
du 22 au 23/09/26 + 3h à distance

FLORENCE RICOL
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 58 65 83

MÂCON
Code IEL : 81:SXCST022
19-20/10/26

Lionel Roux
BOURGOGNE FRANCHE COMTE
lionel.roux@cnfpt.fr

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXCST

PUBLIC

Directeur et directrice de projet "action cœur de ville", développeurs économique, chef ou cheffe de projet foncier, urbanisme et aménagement, manager de centre-ville, chef ou cheffe de projets territoriaux, chargé ou chargée de mission développement : revitalisation centre-ville/centre-bourg, directeur ou directrice du développement territorial, responsable des affaires immobilières et foncières.

OBJECTIFS

- identifier les savoir-faire, savoir-être d'une posture professionnelle qui tiennent compte de la complexité et qui s'inscrit dans une approche systémique,
- conduire le projet dans des contextes mouvants,
- repérer les points d'articulation entre les politiques publiques locales sectorielles,
- construire des indicateurs d'objectivation des enjeux locaux.

CONTENU

- les méthodes et finalités de la concertation avec les habitants par rapport à la commande politique : de l'information à la co-construction,
- les enjeux du climat et de la biodiversité,
- indicateurs sur l'habitat, l'accessibilité, de l'activité commerciale, de la présence des services publics,
- retour social sur l'investissement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- cadrages méthodologiques
- visite de site,
- échanges de pratiques,
- plan d'action personnalisé
- e-communauté de stage.

PRÉ-REQUIS

- avoir suivi le module SXCDI : la revitalisation de son centre bourg ou centre ville : construire son diagnostic,
- disposer d'une adresse courriel individuelle, d'un ordinateur avec une connexion internet, une webcam et microphone, et carte son.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IX45B Stratégie de rayonnement et d'attractivité des territoires
IXCBV La revitalisation de son centre-bourg ou centre-ville

VERS UNE MOBILITÉ DURABLE SUR LES TERRITOIRES À VOCATION TOURISTIQUE

Durée 12 heures à distance

Niveau Approfondissement

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20:DADF2007
Plateforme en ligne ouverte
du 11/09 au 13/11/26

Jean-Pierre Bourjault
DELEGATION PACA
04 94 08 96 98

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : DADF2

PUBLIC

Cadres chargés du développement touristique, chargé ou chargée de projet mobilité durable, chargé ou chargée du développement territorial, responsable des transports et déplacements, chargé ou chargée de la gestion du réseau de transport

OBJECTIFS

- favoriser une meilleure connaissance mutuelle entre les cultures professionnelles du tourisme et de la mobilité, afin de mieux articuler les politiques de développement touristique et de mobilité,
- présenter les leviers concrets dont disposent les collectivités pour engager des démarches d'écomobilité dans leur mise en tourisme du territoire (nouveaux services, modes actifs, etc.), - donner des repères méthodologiques pour conseiller sa collectivité.

CONTENU

- repères et enjeux,
- retours d'expérience sur divers territoires, urbains et ruraux,
- boîte à outils pour mieux intégrer la mobilité dans la mise en tourisme des territoires,
- travaux individuels de réflexion et de veille sur son territoire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation à distance alterne des temps d'apports et de retours d'expérience en classes virtuelles (6h30), et, des temps en autonomie (5h30) : une consultation de ressources sur la plateforme d'apprentissage du CNFPT et une mise en application tout au long du stage via une réflexion individuelle. Un intervenant ou une intervenante fil rouge accompagne les stagiaires dans leurs apprentissages.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX709 Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de mobilité durable

HABITANTS ET ENTREPRISES, PREMIERS AMBASSADEURS D'UNE DESTINATION TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

LILLE
Code IEL : 83:SXHAT005
15-16/09/26

Delphine ADELIS-COPIN
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXHAT

PUBLIC

Directeurs et directrices du développement touristique, directeurs et directrices d'office de tourisme, cadres en charge du développement touristique, chefs de projets politique de la ville, développeurs économiques

OBJECTIFS

- définir les différentes catégories d'acteurs du tourisme et commerce,
- définir un réseau d'ambassadeurs économique ou touristique d'une destination,
- promouvoir l'offre touristique et économique auprès des habitants,
- analyser le rôle d'un habitant ambassadeur.

CONTENU

- les différents acteurs locaux œuvrant dans le domaine du tourisme et de l'économie,
- définition d'un réseau d'ambassadeurs : pourquoi et comment mettre un réseau en place,
- la promotion de la destination réalisée par les habitants : mise en valeur (avec des exemples sur le street art), communication,
- Les leader économiques, des ambassadeurs pour soutenir le tourisme
- les destinations touristiques portées par des réseaux d'ambassadeurs (patrimoine industriel ou culturel)
- les habitants, premiers consommateurs d'une destination touristique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un module de e-formation d'une durée de 3 heures à consulter avant la formation ; qui permettra l'apports de connaissances et sera disponible sur la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT (témoignages d'acteurs et exemples de pratiques de certains territoires).Le temps présentiel d'une durée de 2 jours, articulera pratique/théorie, analyse de cas concrets, plénière et travaux en sous-groupes.

PRÉ-REQUIS

- Disposer d'un ordinateur avec accès Internet et d'une adresse courriel
- Connaître les fonctionnalités de base de l'outil informatique

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IX457 Management du tourisme : de la stratégie à la mise en oeuvre
IMAET Démarches de marketing territorial pour les acteurs de l'action économique et du tourisme

LE PARCOURS DE L'ENTREPRISE

Durée 6 jours présentiels + 1,5 jours à distance

Niveau Approfondissement

POITIERS
Code IEL : 86:SXENT040
du 06 au 08/10/26 (période 1) + du 03 au 05/11/26 (période 2) + 9 heures à distance

FLORENCE RICOL
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 58 65 83

CLERMONT-FERRAND
Code IEL : 80:SXENT038
08-09/10/26+05-06/11/26+03-04/12/26

Sandrine Gourin
AUVERGNE RHONE ALPES
04 76 15 01 29

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXENT

PUBLIC

Directeurs et directrices du développement économique, chargées et chargés de mission développement économique, chargées et chargés de relation aux entreprises, chefs et cheffes de projets territoriaux.

OBJECTIFS

Il s'agit de :

- expliquer le fonctionnement et l'organisation juridique et financière de l'entreprise : les finalités de l'entreprise et son lien au territoire, les différents statuts juridiques de l'entreprise,
- apprécier le diagnostic stratégique d'entreprise : contexte et enjeux actuels de l'évolution de l'environnement sur la stratégie des entreprises,les conditions d'efficacité de l'accompagnement d'une entreprise ou d'une filière,
- examiner la situation financière des entreprises : les outils de l'analyse financière et les différents types de financements de l'entreprise.

CONTENU

- analyse de l'environnement institutionnel et de l'organisation de l'entreprise,
- analyse des grandes fonctions de l'entreprise,
- rappel sur l'analyse comptable et financière,
- analyse des besoins en financement,
- création, transmission, reprise des entreprises,
- relation avec les collectivités locales et les chambres consulaires.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- cadrage théorique,
- évaluation de connaissances en amont,
- échanges de pratiques,
- exercices,
- cette formation fait l'objet d'un temps à distance composé d'une e-formation de stage et d'une e-communauté de stage, accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle, d'un ordinateur avec une connexion internet, une webcam et microphone, et carte son.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IXMV1 Directeur.rice.s et cadres chargé.e.s du développement économique
IXCDE La connaissance des entreprises

PROJETS TERRITORIAUX : L'ENRICHISSEMENT DU PROJET TOUT AU LONG DE SA MISE EN ŒUVRE

Durée 3 jours

Niveau Approfondissement

LILLE
Code IEL : 83:SXA1S015
23-25/09/26

Delphine ADELIS-COPIN
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 58

Code stage : SXA1S

PUBLIC

Cheffes et chefs de projet des programmes ANCT (Petites villes de demain, cœur de ville), chefs et cheffes de projet développement territorial, chefs ou cheffes de projet foncier, urbanisme et aménagement.

OBJECTIFS

- utiliser la mise en récit du projet pour faire sens et générer l'implication des acteurs du territoire,
- adapter le projet : identifier et saisir les opportunités et faire face aux aléas,
- animer le réseau d'acteurs en mobilisant les méthodes et outils de l'intelligence collective,
- mettre en œuvre les méthodes et pratiques d'innovation sociale,
- favoriser l'essaimage des innovations conduites sur le territoire.

CONTENU

La mise en récit du projet et la construction d'une vision partagée : un levier de mobilisation et de sens, la gestion des risques, des aléas et la saisie des opportunités.Garder le cap : passer de la notion de projet à la notion de boussole stratégique, l'innovation sociale et la créativité au service des projets : enjeux, méthodes et outils, la création d'écosystèmes innovants.Les projets territoriaux un terrain d'innovation sociale : évaluation et conditions d'essaimage, l'adaptation du positionnement du chef de projet au gré de la vie du projet.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- en amont : questionnaire de positionnement pour adapter la formation au plus près des besoins des participants,
- échanges entre pairs, partages d'expériences et de connaissances,
- ateliers de résolution de problèmes/co-développement,
- apports théoriques et méthodologiques.

PRÉ-REQUIS

Être en poste de cheffe et chef de projet Pour favoriser les apprentissages il est conseillé de suivre les trois modules : module 1 : l'adaptation de son positionnement de chef de projet tout au long du projet, module 2 : l'enrichissement du projet tout au long de sa mise en œuvre, module 3 : l'animation et la vie du système d'acteurs tout au long d'un projet

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXCPT Cheffes et chefs de projets territoriaux : accompagnement à la conduite des projets complexes

LA CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT BANCAIRE DES ENTREPRISES

Durée 2 jours présentiels

Niveau Approfondissement

MONTPELLIER
Code IEL : 87:SXEBE010
12-13/10/26

Claudia DE LA TORRE
OCCITANIE
04 67 61 77 37

Code stage : SXEBE

PUBLIC

Développeurs et développeuses économiques, chargées ou chargés de la relation aux entreprises, chefs ou cheffes de projets territoriaux.

OBJECTIFS

Comprendre les modalités d'accompagnement par la banque des projets d'entreprises.

CONTENU

- l'analyse bancaire des projets d'entreprises,
- les différents moyens de financement,
- les garanties demandées,
- les relations au quotidien avec la banque.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apport théorique,
- cadrage méthodologique,
- études de cas
- échanges entre pairs.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IXMV1 Directeur.rice.s et cadres chargé.e.s du développement économique
IXCDE La connaissance des entreprises

L'INTELLIGENCE DU TERRITOIRE : MOTEUR DE RÉSILIENCE, DE TRANSFORMATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Durée --

Niveau Expertise

STRASBOURG
Code IEL : 49:1INT2005
20-22/10/26

Maxence Chorvot
INET DE STRASBOURG
03 88 15 53 73

Code stage : 1INT2

PUBLIC

Equipes de direction des grandes collectivités. Directions du développement territorial, Directions du développement économique

OBJECTIFS

Identifier les bons outils et les méthodes de veille et de prospective économique ;S'approprier les démarches et outils de planification stratégique de développement ;Appréhender et ordonnancer les leviers d'actions mobilisables aux différentes échelles territoriales au service des stratégies définies ;Partager les bonnes pratiques et expériences de mise en synergie des acteurs du développement et de l'innovation territoriale.

CONTENU

Observation territoriale, data, diagnostic ;Analyse des facteurs de dynamique territoriale ;Anticipation des risques économiques et sociaux ;Intelligence économique ;Leviers de développement : revue critique ;Capital social territorial ;Interdépendance des politiques publiques ;Nouveaux modèles de développement ;Rôle du facteur culturel dans la résilience, le développement, la transformation des territoires ;Attractivité du territoire et marketing territorial.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques. Retours d'expérience. Analyses de cas. Mises en situation.

LES BAUX COMMERCIAUX ET L'ÉVICTION COMMERCIALE

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

POITIERS
Code IEL : 86:0L4K8013
du 16 au 17/11/26 + 3 heures à distance

VERONIQUE BOUVOT
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 30 08 75

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : 0L4K8

PUBLIC

- responsables et agents de services des affaires immobilières et foncières. de gestion locative et personnels chargés des baux commerciaux.
- responsables et agents de services développement économique, urbanisme, juridique...
- chargées et chargés de la relation aux entreprises, du développement territorial, d'affaires.

OBJECTIFS

- identifier les erreurs à ne pas commettre en matière de gestion baux à usage commercial, industriel, artisanal ou de bureaux,
- appréhender les règles de rédaction d'un bail.

CONTENU

- conditions nécessaires pour bénéficier du statut de bail commercial,
- le contenu du bail,
- le droit de préemption des fonds de commerces, fonds artisanaux, baux commerciaux,.
- les particularités de la loi Pinel,
- les indemnisations des fonds de commerces et activités artisanales et industrielles en cas d'expropriation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e.communauté de stage.

PRÉ-REQUIS

- savoir distinguer le domaine privé du domaine public des collectivités,
- disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté.

LA REVITALISATION D'UN CENTRE-VILLE (MOINS DE 10000 HABITANTS) : ÉTUDE DE CAS

Durée 2 jours présentiels + 0.5 à distance

Niveau Approfondissement

POITIERS
Code IEL : 86:SXECT017
du 17 au 18/11/26 + 3h à distance

FLORENCE RICOL
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 58 65 83

BELFORT
Code IEL : 81:SXECT016
11-12/02/27

Eliane BORDMANN
BOURGOGNE FRANCHE COMTE
eliane.bordmann@cnfpt.fr

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXECT

PUBLIC

Directeur et directrice de projet "action cœur de ville", développeurs économique, chef ou cheffe de projet foncier, urbanisme et aménagement, manager de centre-ville, chef ou cheffe de projets territoriaux, chargé ou chargée de mission développement : revitalisation centre-ville/centre-bourg, directeur ou directrice du développement territorial, responsable des affaires immobilières et foncières.

OBJECTIFS

- décrypter un territoire en utilisant les apports théoriques sur les diagnostics de centre-bourg et de stratégie de projet de revitalisation,
- tirer partie des cas concrets d'étude pour enrichir son plan de revitalisation.

CONTENU

- analyse des parties prenantes, du dynamisme du centre-bourg ou centre-ville dans un périmètre plus large,
- les leviers, les outils et les dispositifs de revitalisation,
- les facteurs de réussite et les obstacles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- visites de sites,
- travaux de groupe,
- travaux individuels
- e-communauté de stage.

PRÉ-REQUIS

- avoir suivi les modules SXCDI et SXCST,
- disposer d'une adresse courriel individuelle, d'un ordinateur avec une connexion internet, une webcam et microphone, et carte son.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IX45B Stratégie de rayonnement et d'attractivité des territoires
IXCBV La revitalisation de son centre-bourg ou centre-ville

TRANSITION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : ENGAGER LE TERRITOIRE ET SES ACTEURS

Durée --

Niveau Approfondissement

STRASBOURG
Code IEL : 49:1TE00002
03-05/11/26

Anne MORISSEAU
INET DE STRASBOURG
03 88 15 40 41

Code stage : 1TE00

PUBLIC

Cadres dirigeants A/A+ travaillant dans des collectivités ou établissements publics assimilés, confrontés à des problématiques complexes (taille, contexte¿)

OBJECTIFS

S'approprier ce qu'est une économie verte, bas carbone et respectueuse de son environnement, ses composantes, sa traduction en termes d'inscription dans son territoire, de construction de réseaux, de filières, d'interdépendances Appréhender la transition énergétique comme une composante centrale de la mutation de l'économie Remettre le territoire avec son climat, ses ressources et ses contraintes au cœur de la stratégie économique vers un autre modèle et engager les acteurs économiques locaux dans ce nouveau paradigmeApprendre à identifier les acteurs et saisir le rôle d'animateur, fédérateur et créateur de synergies de la collectivité Savoir déployer l'innovation à impacts Savoir construire une stratégie et une feuille de route Etre en capacité de se saisir des leviers de l'action

CONTENU

Economie extractive et économie régénérative Economie circulaire Economie sociale et solidaire Arsenal législatif (loi AGEC, notion de responsabilité élargie du producteur...) Innovation sociale Nouveaux métiers et formation Tourisme responsable Attractivité autour des valeurs de la transition

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

ApportsRetours d'expérienceEtudes de casVisites

PRÉ-REQUIS

Aucun

LES AIDES PUBLIQUES AUX ENTREPRISES : MODE D'EMPLOI

Durée 18 heures à distance

Niveau Approfondissement

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 83:DAD2F021
Plateforme en ligne ouverte
du 28/10 au 31/12/26

Delphine ADELIS-COPIN
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : DAD2F

PUBLIC

Directeurs et directrices du développement économique, chargées et chargés de mission développement économique, chargées et chargés de la relation aux entreprises, managers de centre-ville, cheffes et chefs de projet des programmes ANCT.

OBJECTIFS

- comprendre les grands principes et les règles fondamentales des aides aux entreprises,
- identifier les solutions les pluis pertinentes parmi les régimes et dispositifs mobilisables,
- acquérir la méthodologie pour le montage d'un dossier d'aide.

CONTENU

- la définition de l'entreprise au sens européen,
- les critères de définition d'une aide, exemples d'interventions qui sont des aides d'Etat et d'autres qui n'en sont pas,
- le corpus juridique des aides d'Etat et de la cohérence et l'affiliation entre droit européen (traité, règlements), le droit national (régimes exemptés et notifiés, décrets et articles des codes) et les dispositifs mis en place par les collectivités,
- le focus réglementaire et pratique sur l'aide à l'immobilier.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation totalement à distance est accessible depuis la plateforme d'apprentissage du CNFPT, cette formation comprend :

- des apports théoriques et méthodologiques et des exercices en sous-groupes en classes virtuelles,
- un test d'auto-positionnement avant la 1ere classe virtuelle en autonomie,
- de l'auto-évalution entre chaque classe virtuelle en autonomie.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle, d'un ordinateur avec une connexion internet, une webcam et microphone, et carte son.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IXMV1 Directeur.rice.s et cadres chargé.e.s du développement économique
IAASE L'accueil et le soutien des entreprises

PROJETS TERRITORIAUX : L'ANIMATION ET LA VIE DU SYSTÈME D'ACTEURS TOUT AU LONG D'UN PROJET

Durée 3 jours

Niveau Approfondissement

LILLE
Code IEL : 83:SXA1T015
18-20/11/26

Delphine ADELIS-COPIN
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 58

Code stage : SXA1T

PUBLIC

Cheffes et chefs de projet des programmes ANCT (Petites villes de demain, cœur de ville), chefs et cheffes de projet développement territorial, chefs ou cheffes de projet foncier, urbanisme et aménagement.

OBJECTIFS

- comprendre les dynamiques et enjeux d'un système d'acteurs complexe,
- identifier les stratégies d'implication des acteurs et construire des alliances constructives,
- organiser les collaborations fonctionnelles avec les services de la collectivité et avec les ressources partenariales ou institutionnelles existantes,
- accompagner les élus dans la prise de décision.

CONTENU

- le chef de projet dans son environnement : approche socio-dynamique du système d'acteurs,
- la constitution de collaborations fonctionnelles avec les autres services de la collectivité et les partenaires ressources : modalités, méthodes, outils,
- le recours à des méthodes et outils d'intelligence collective pour favoriser la participation et la co-construction avec les acteurs clés du projet,
- la préparation des arbitrages et l'accompagnement des élus dans la prise de décision,
- les enjeux de la conflictualité et de la régulation au cœur de la vie des projets,
- l'adaptation du positionnement du chef de projet au regard : de la complexité du système d'acteurs et de son évolution.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- en amont : questionnaire de positionnement pour adapter la formation au plus près des besoins des participants,
- échanges entre pairs, partages d'expériences et de connaissances,
- ateliers de résolution de problèmes/co-développement,
- apports théoriques et méthodologiques.

PRÉ-REQUIS

- être en poste de cheffe et chef de projet
- pour favoriser les apprentissages il est conseillé de suivre les trois modules : module 1 : l'adaptation de son positionnement de chef de projet tout au long du projet, module 2 : l'enrichissement du projet tout au long de sa mise en œuvre, module 3 : l'animation et la vie du système d'acteurs tout au long d'un projet

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXCPT Cheffes et chefs de projets territoriaux : accompagnement à la conduite des projets complexes

LA PROSPECTION DES ENTREPRISES

Durée 2.5 jours présentiels + 0.5 a distance

Niveau Expertise

TOURS
Code IEL : 06:SXPOE012
25-27/11/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXPOE

PUBLIC

Directeurs et directrices du développement économique, chargées et chargés de mission développement économique, chargés ou chargées de la relation aux entreprises, chefs et cheffes de projets territoriaux, chargés ou chargées du développement territorial.

OBJECTIFS

- analyser les conditions du maintien des entreprises existantes au regard de l'attractivité du territoire,
- connaître les acteurs et actrices et s'impliquer dans les réseaux essentiels à la prospection d'entreprises,
- cibler les entreprises par rapport à la stratégie de développement du territoire,
- adapter la communication aux entreprises recherchées,
- analyser les composantes de l'attractivité de son territoire,
- acquérir les techniques pour mettre en place des actions de valorisation du territoire.

CONTENU

- les principaux facteurs de localisation d'une entreprise,
- les critères stratégiques d'implantation d'une entreprise,
- le processus de décision d'implantation,
- les stratégies et outils de la prospection : des approches classiques aux nouveaux outils sur Internet.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- échanges de pratiques,
- cas d'études,
- e-communauté de stage,
- apports théoriques.

PRÉ-REQUIS

- il est recommandé particulièrement pour les prises de postes de suivre préalablement le stage "l'accueil des entreprises sur un territoire" code SXACN
- disposer d'une adresse courriel individuelle, d'un ordinateur avec une connexion internet, une webcam et microphone, et carte son.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- IX45B Stratégie de rayonnement et d'attractivité des territoires
- IAASE L'accueil et le soutien des entreprises
- IETOC L'ingénierie économique territoriale : organisation de la compétence économique dans la collectivité

L'ACTION CULTURELLE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL : ENJEUX ET ACTEURS

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXCEM006
du 19 au 20/01/27 + 3h à distance

FLORENCE RICOL
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 58 65 83

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXCEM

PUBLIC

Développeurs et développeuses économiques, chargé ou chargée du développement territorial, chargés de mission relation aux entreprises et développement économique, chef/cheffes de projets culturels ou territoriaux, directeur ou directrice du développement territorial.Directeurs du développement économique, chargés de mission développement économique, chargés de mission projets culturels.

OBJECTIFS

- identifier les impacts des politiques et des projets culturels sur le développement territorial,
- distinguer les champs de compétences des acteurs publics (Etat, collectivités locales) et leurs modes d'intervention,
- comprendre les enjeux culturels et économiques de son territoire,
- appréhender de manière transversale et croisée les actions culturelles dans les projets de développement territorial,
- dessiner la cartographie des acteurs économiques et culturels d'un territoire,
- organiser et animer un réseau d'acteurs et d'actrices culturels et économiques.

CONTENU

- projet culturel de territoire,
- constructions des stratégies territoriales et de projets culturels,
- exemples en France et en Europe,
- outils de diagnostic sensible territorial,
- les sources de financement : mécénat, fonds nationaux et européens.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- analyse de textes de référence,
- ateliers pratiques et analyse,
- visites apprenantes : balades urbaines,

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle, d'un ordinateur avec une connexion internet, une webcam et microphone, et carte son.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IETOC L'ingénierie économique territoriale : organisation de la compétence économique dans la collectivité

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

BESANCON
Code IEL : 81:SXAET020
19-20/01/27

Martine Blahay
BOURGOGNE FRANCHE COMTE
martine.blahay@cnfpt.fr

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXAET

PUBLIC

Développeur ou développeuse économique, chargé et chargée de mission développement économique, chargé ou chargée de la relation aux entreprises, chargé ou chargée de mission ESS, chargé ou chargée du développement territorial, chefs et cheffes de projet développement territorial, cheffes et chefs de projet des programmes ANCT, directeur et directrices du développement territorial.

OBJECTIFS

- analyser l'accompagnement proposé par les collectivités locales dans la mise en oeuvre de projet économique sociale et solidaire (ESS),
- connaître les politiques nationale et locale de soutien aux projets d'ESS,
- définir les contours d'un projet d'économie sociale et solidaire,
- argumenter sur les différentes formes d'accompagnement possibles.

CONTENU

- cadres législatifs français et européens relatifs à l'intervention économique des collectivités,
- conditions d'intervention économique des collectivités locales,
- compétences et cadre d'intervention des collectivités territoriales.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports théoriques sur les cadres législatifs et réglementaires,
- travaux en groupes à partir des projets de territoires des participantes et participants,
- rencontres avec des acteur.rice.s économiques,
- cette formation fait l'objet d'un temps à distance composé d'une e-formation de stage et d'une e-communauté de stage, accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle, d'un ordinateur avec une connexion internet, une webcam et microphone, et carte son.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- IX455 Développement économique et durable des territoires
- IAIET L'accompagnement de l'innovation et des changements dans le domaine de l'économie territoriale
- IAASE L'accueil et le soutien des entreprises

LE NUMÉRIQUE, UN ENJEU STRATÉGIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Durée 12 heures

Niveau Approfondissement

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 86:DADNT001
Plateforme en ligne ouverte
du 01/01 au 31/03/26

FLORENCE RICOL
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 58 65 83

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : DADNT

PUBLIC

Directeurs ou directrices d'office du tourisme, chargés et chargées de mission développement touristique, cadres en charge du développement touristique.

OBJECTIFS

- concevoir une méthodologie favorisant l'approche qualitative du e-tourisme,
- mettre en œuvre une démarche e-tourisme et proposer les mesures nécessaires à son développement,
- utiliser les nouvelles technologies dans la démarche touristique (réalité augmentée, visite virtuelle, Open Data...) afin de rendre la destination, le territoire plus attractif.

CONTENU

- contexte du tourisme numérique et rôle des organismes de gestion de destination (OGD),
- hackathon : élaborer une stratégie numérique pour les destinations,
- stratégie de contenu digital,
- initiation au no code.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- diagnostic individuel des points forts et des points à améliorer de la politique touristique dont est issu le stagiaire,
- partage d'expériences et ateliers de réflexion,
- mise en situation professionnelle et analyse en groupe.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur, muni d'un casque audio et d'une caméra, avec accès à Internet et une adresse courriel.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX457 Management du tourisme : de la stratégie à la mise en oeuvre

LA RÉGLEMENTATION DES MEUBLÉS DE TOURISME : ENJEUX ET DÉFIS POUR LES COLLECTIVITÉS

Durée 12 heures

Niveau Expertise

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 87:SXRMT003
Plateforme en ligne ouverte
du 12/01 au 23/02/26

Claudia DE LA TORRE
OCCITANIE
04 67 61 77 37

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 82:SXRMT001
Plateforme en ligne ouverte
du 02/01 au 20/02/26

Aurélia SOMPROU
GRAND EST
03 83 18 46 35

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 86:SXRMT002
Plateforme en ligne ouverte
du 08/12/25 au 31/12/26

FLORENCE RICOL
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 58 65 83

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXRMT

PUBLIC

Directeurs et directrices d'office du tourisme, cadres en charge du développement touristique, chargés et chargées du développement touristique, responsables de l'habitat et du logement, agents en charge de la réglementation des meublés de tourisme et/ou de la taxe de séjour.

OBJECTIFS

- analyser le cadre juridique de la Loi Le Meur relatif à la régulation des meublés de tourisme,
- identifier l'environnement juridique entourant les meublés de tourisme (droit de l'urbanisme, droit de l'immobilier privé, fiscalité et taxe de séjour),
- résoudre un cas pratique et argumenter le choix de vos procédures.

CONTENU

- ressources documentaires,
- le cadre juridique relatif aux meublés de tourisme et le régime des sanctions,
- les apports de la loi Le Meur,
- l'environnement juridique des meublés de tourisme.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'activités à distance accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT qui se composent :

- d'un module de e-formation de 3 heures permettant des apports de connaissance en amont du temps synchrone à distance
- de 9 heures en synchrone et à distance articulent pratique et théorie, analyse de cas concrets, exposés, éléments de cadrage, plénière et travaux en sous-groupes.

PRÉ-REQUIS

- disposer d'un ordinateur, muni d'un casque audio et d'une caméra, avec accès à Internet et une adresse courriel,
- disposer de connaissances théoriques et/ou de pratiques professionnelles sur le changement d'usage.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX457 Management du tourisme : de la stratégie à la mise en oeuvre

LE NUMÉRIQUE , UN ENJEU STRATÉGIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE

Durée 2 jours + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

MONTPELLIER
Code IEL : 87:SXNET013
26-28/01/26

Claudia DE LA TORRE
OCCITANIE
04 67 61 77 37

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXNET

PUBLIC

Directeurs ou Directrices d'office du tourisme, chargés et chargées de mission développement touristique, cadres en charge du développement touristique ou économique, développeurs économique

OBJECTIFS

- Utiliser la donnée pour mettre en place une stratégie de développement économique ou touristique,
- Concevoir une méthodologie favorisant l'approche qualitative du e-tourisme ou du e-commerce,
- Mettre en œuvre une démarche e-tourisme ou de e-commerce et proposer les mesures nécessaires à son développement.
- Utiliser les nouvelles technologies dans la démarche touristique ou commerciale (réalité augmentée, visite virtuelle, Open Data...) afin de rendre la destination, le territoire plus attractif

CONTENU

- Les nouvelles attentes des usagers sur l'information touristique et économique,
- le partage d'initiatives de développement numérique,
- le rôle des animateurs et animatrices numériques de territoire,
- le numérique, un levier au service des différentes stratégies régionales.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Diagnostic individuel des points forts et des points à améliorer des politiques publiques touristiques ou économiques de son territoire
- partage d'expériences et ateliers de réflexion,
- mise en situation professionnelle et analyse en groupe.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IX457 Management du tourisme : de la stratégie à la mise en oeuvre
IMAET Démarches de marketing territorial pour les acteurs de l'action économique et du tourisme

VERS UNE MOBILITÉ DURABLE SUR LES TERRITOIRES À VOCATION TOURISTIQUE

Durée 2 jours présentiels

Niveau Approfondissement

TOULOUSE
Code IEL : 87:SXM4T021
11-12/05/26

Claudia DE LA TORRE
OCCITANIE
05 62 11 38 22

Code stage : SXM4T

PUBLIC

Responsables et agents en charge du tourisme, responsables en charge des déplacements et chargés de projets de mobilité durable, responsables en charge du développement territorial, responsables et agents chargés de gestion du réseau de transport

OBJECTIFS

L'attractivité des territoires à vocation touristique repose, pour partie, sur les possibilités offertes aux visiteurs d'y accéder sans difficulté, comme d'y séjourner en ayant l'assurance de pouvoir s'y déplacer sans encombre, dans un environnement de qualité.Ce stage a pour objectif de mettre en lumière la manière dont politiques de développement touristique et politiques de mobilité peuvent mieux s'articuler, au service d'un développement territorial durable. Ecomobilité et multimodalité (transport collectif, usages partagés de l'automobile, itinérance et cyclotourisme...) participent en effet à la valorisation touristique d'un territoire et peuvent bénéficier tant aux touristes qu'aux habitants et acteurs du territoire.

CONTENU

Enjeux des politiques de mobilité pour l'accueil touristiqueDécryptage de démarches menées à diverses échelles de territoires Boîte à outils et leviers à disposition des collectivitésEnjeu de la gouvernance

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

ExposésRetours d'expérienceEtudes de cas

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- IX457 Management du tourisme : de la stratégie à la mise en oeuvre
- IX709 Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de mobilité durable

LE MARKETING DU TOURISME

Durée 3 jours + 0,5 jour distanciel

Niveau Approfondissement

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXTMA011
du 22 au 24/09/2026 + 6h à distance

FLORENCE RICOL
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 58 65 83

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXTMA

PUBLIC

Directeurs et directrices d'office du tourisme, responsables de mission développement économique, cadres en charge du développement touristique.

OBJECTIFS

Intégrer la démarche marketing public territorial dans la programmation des actions de développement touristique de territoire.

CONTENU

- Les concepts du marketing de tourisme,
- l'analyse du plan d'action marketing.,
- la mise en place d'un projet de marketing à travers les différents supports de communication (site web, brochures,...).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Diagnostic individuel des points forts et points à améliorer,
- partage d'expériences et ateliers de réflexion,
- mise en pratique immédiate des techniques proposées,
- conseils personnalisés.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX457 Management du tourisme : de la stratégie à la mise en oeuvre

VERS UNE MOBILITÉ DURABLE SUR LES TERRITOIRES À VOCATION TOURISTIQUE

Durée 12 heures à distance

Niveau Approfondissement

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20:DADF2007
Plateforme en ligne ouverte
du 11/09 au 13/11/26

Jean-Pierre Bourjault
DELEGATION PACA
04 94 08 96 98

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : DADF2

PUBLIC

Cadres chargés du développement touristique, chargé ou chargée de projet mobilité durable, chargé ou chargée du développement territorial, responsable des transports et déplacements, chargé ou chargée de la gestion du réseau de transport

OBJECTIFS

- favoriser une meilleure connaissance mutuelle entre les cultures professionnelles du tourisme et de la mobilité, afin de mieux articuler les politiques de développement touristique et de mobilité,
- présenter les leviers concrets dont disposent les collectivités pour engager des démarches d'écomobilité dans leur mise en tourisme du territoire (nouveaux services, modes actifs, etc.), - donner des repères méthodologiques pour conseiller sa collectivité.

CONTENU

- repères et enjeux,
- retours d'expérience sur divers territoires, urbains et ruraux,
- boîte à outils pour mieux intégrer la mobilité dans la mise en tourisme des territoires,
- travaux individuels de réflexion et de veille sur son territoire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation à distance alterne des temps d'apports et de retours d'expérience en classes virtuelles (6h30), et, des temps en autonomie (5h30) : une consultation de ressources sur la plateforme d'apprentissage du CNFPT et une mise en application tout au long du stage via une réflexion individuelle. Un intervenant ou une intervenante fil rouge accompagne les stagiaires dans leurs apprentissages.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX709 Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de mobilité durable

LE MARCHÉ DU LOGEMENT EN ZONE TOURISTIQUE POUR LES ACTIFS, SAISONNIERS ET TOURISTES

Durée 3 jours présentiels

Niveau Approfondissement

LIMOGES
Code IEL : 86:SXZLT017
du 14 au 16/09/26

VERONIQUE BOUVOT
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 30 08 75

Code stage : SXZLT

PUBLIC

Responsables de l'habitat et du logement, chargées et chargés de mission habitat-logement, directeurs et directrices de gestion locative, directeurs ou directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable, directeurs ou directrices de l'action sociale, chargées et chargés de mission développement économique, chargées et chargés du développement territorial.

OBJECTIFS

- comprendre l'impact direct de certaines caractéristiques de l'économie touristique sur l'équilibre des marchés du logement,
- appréhender la difficulté des actifs et des saisonniers à se loger dans les zones touristiques,
- mettre en oeuvre des actions innovantes en faveur du foncier, de la réhabilitation de logements et de l'habitat temporaire.

CONTENU

- les lois montagne et littoral,
- l'aménagement et le développement touristique du littoral et de la montagne,
- le phénomène particulier des résidences secondaire,
- l'enjeu du logement des saisonniers,
- les spécificités touristiques territoriales,
- la problématique foncière des zones touristiques,
- la régulation de l'économie collaborative (Airbnb).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports théoriques,
- retours d'expériences,
- études de cas,
- visite de site possible.

PRÉ-REQUIS

aucun

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX457 Management du tourisme : de la stratégie à la mise en oeuvre

LES ACTEURS DU TOURISME, LEURS PARTENARIATS ET LA MISE EN OEUVRE DE STRATÉGIES TOURISTIQUES LOCALES

Durée 2 jours présentiels + 1 jour distanciel

Niveau Fondamentaux du métier

TOULOUSE
Code IEL : 87:SXTOU018
28-29/09/26

Claudia DE LA TORRE
OCCITANIE
05 62 11 38 22

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXTOU

PUBLIC

Directeurs et Directrices d'office du tourisme, chargés et chargées de mission développement économique, cadres en charge du développement touristique.

OBJECTIFS

- Identifier les acteurs du paysage touristique internationale,
- Identifier les marges de manœuvre des destinations,
- Identifier les partenariats nécessaire et élaborer une stratégie de développement touristique.

CONTENU

- Les acteurs locaux du tourisme,
- l'organisation institutionnelle du secteur du tourisme en France,
- l'élaboration de stratégie de développement touristique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances théoriques et pratiques sur le tourisme pour une action en collectivité locale,
- mise en situation professionnelle et analyses de cas pratiques
- conseils personnalisés.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur, muni d'un casque audio et d'une caméra, avec accès à Internet et une adresse courriel.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX457 Management du tourisme : de la stratégie à la mise en oeuvre

HABITANTS ET ENTREPRISES, PREMIERS AMBASSADEURS D'UNE DESTINATION TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

LILLE
Code IEL : 83:SXHAT005
15-16/09/26

Delphine ADELIS-COPIN
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXHAT

PUBLIC

Directeurs et directrices du développement touristique, directeurs et directrices d'office de tourisme, cadres en charge du développement touristique, chefs de projets politique de la ville, développeurs économiques

OBJECTIFS

- définir les différentes catégories d'acteurs du tourisme et commerce,
- définir un réseau d'ambassadeurs économique ou touristique d'une destination,
- promouvoir l'offre touristique et économique auprès des habitants,
- analyser le rôle d'un habitant ambassadeur.

CONTENU

- les différents acteurs locaux œuvrant dans le domaine du tourisme et de l'économie,
- définition d'un réseau d'ambassadeurs : pourquoi et comment mettre un réseau en place,
- la promotion de la destination réalisée par les habitants : mise en valeur (avec des exemples sur le street art), communication,
- Les leader économiques, des ambassadeurs pour soutenir le tourisme
- les destinations touristiques portées par des réseaux d'ambassadeurs (patrimoine industriel ou culturel)
- les habitants, premiers consommateurs d'une destination touristique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un module de e-formation d'une durée de 3 heures à consulter avant la formation ; qui permettra l'apports de connaissances et sera disponible sur la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT (témoignages d'acteurs et exemples de pratiques de certains territoires).Le temps présentiel d'une durée de 2 jours, articulera pratique/théorie, analyse de cas concrets, plénière et travaux en sous-groupes.

PRÉ-REQUIS

- Disposer d'un ordinateur avec accès Internet et d'une adresse courriel
- Connaître les fonctionnalités de base de l'outil informatique

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IX457 Management du tourisme : de la stratégie à la mise en oeuvre
IMAET Démarches de marketing territorial pour les acteurs de l'action économique et du tourisme

LA COORDINATION, LE PILOTAGE DES PROGRAMMES ET DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Durée 2 jours présentiels + 1 jour distanciel

Niveau Approfondissement

POITIERS
Code IEL : 86:SXPDT015
du 06 au 07/10/26 + 6h à distance

FLORENCE RICOL
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 58 65 83

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXPDT

PUBLIC

Directeurs et Directrices d'office du tourisme, chargés et chargées de mission développement économique, cadres en charge du développement touristique.

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre une programmation d'actions en cohérence avec la stratégie de développement touristique,
- Savoir évaluer et faire évoluer la stratégie du programme d'actions.

CONTENU

- Le recensement des informations sur l'offre territoriale (ex : diagnostic de territoires, audit marketing territorial, schémas de développement touristiques...),
- le pilotage des projets de développement touristique,
- la définition des orientations stratégiques de la collectivité,
- l'élaboration du plan d'actions pluriannuel,
- la coordination des acteurs et le développement de l'intelligence collective.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Partage d'expériences et ateliers de réflexion,
- diagnostic individuel des points forts et points à améliorer,
- mise en situation professionnelle et analyse en groupe.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à Internet et d'une adresse courriel.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX457 Management du tourisme : de la stratégie à la mise en oeuvre

OBSERVATION DU TOURISME ET DÉMARCHE PROSPECTIVE

Durée 3 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

TOULOUSE
Code IEL : 87:SXOTD008
23-25/11/26 + 0.5j distanciel

Claudia DE LA TORRE
OCCITANIE
05 62 11 38 22

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXOTD

PUBLIC

Directeurs et Directrices d'office du tourisme, chargées et chargés de mission développement économique, cadres en charge du développement touristique.

OBJECTIFS

- Concevoir et animer une veille sur l'activité touristique des territoires,
- collecter et organiser les données,
- commenter et interpréter les informations,
- et produire les tableaux de bord.

CONTENU

Le contexte et les prérequis du développement touristique pour un territoireLes conditions de mises en oeuvre et de gestion du développement touristique pour la collectivité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- mise en situation professionnelle et analyses en groupe,
- conseils personnalisés.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à Internet et d'une adresse courriel.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX457 Management du tourisme : de la stratégie à la mise en oeuvre

LES ACTEURS DU TOURISME, LEURS PARTENARIATS ET LA MISE EN OEUVRE DE STRATÉGIES TOURISTIQUES LOCALES

Durée 18 heures à distance

Niveau Fondamentaux du métier

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 83:DADTU003
Plateforme en ligne ouverte
du 06/11/26 au 08/01/27

Delphine ADELIS-COPIN
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : DADTU

PUBLIC

Directeurs et directrices d'office du tourisme, agents chargés de mission développement économique, cadres en charge du développement touristique.

OBJECTIFS

Identifier les acteurs du tourisme afin de mettre en place les partenariats nécessaires au développement touristique.

CONTENU

- les acteurs locaux du tourisme,
- l'organisation institutionnelle du secteur du tourisme en France,
- les règles juridiques des contrats de partenariats.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- diagnostic individuel des points forts et points à améliorer,
- mise en situation professionnelle et analyses en groupe,
- conseils personnalisés.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur, muni d'un casque audio et d'une caméra, avec accès à Internet et une adresse courriel.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX457 Management du tourisme : de la stratégie à la mise en oeuvre

LA COORDINATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DE L'INFORMATION ET DE L'ORIENTATION

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

BOURGES
Code IEL : 06:SXCI0004
02-03/02/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXCI0

PUBLIC

Cadres des régions en charge de dispositifs de formation professionnelle et d'apprentissage, agents en charge de l'orientation ...

OBJECTIFS

- Définir et coordonner un projet régional mettant en synergie les différents acteurs du service public régional de l'orientation et de la formation
- Accompagner les acteurs de l'information et de l'orientation
- Actualiser les enjeux au regard de la réforme de 2018 et des divers décrets d'application

CONTENU

- Appréhender la synergie des acteurs (ONISEP, CARIF OREF, CEP, membres du SPRO...), cartographie des acteurs
- Périmètre d'intervention et labellisation
- L'orientation scolaire et professionnelle, information des métiers et des formations
- Animation des métiers d'orientation
- Coordination européenne des systèmes de formation (nomenclature, besoins en terme de développement des compétences)
- Accompagnement des personnes et des entreprises (développement des compétences et des mutations)
- Logique bénéficiaire de sécurisation des parcours sans couture

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- diagnostic individuel des points forts et points à améliorer,
- partage d'expériences et ateliers de réflexion,
- Partie distancielle composée d'une E communauté de stage + e-formation (quiz, infographie, apports de points méthodologiques, podcast...)
- Lien vers la e-communauté thématique développement local (groupe formation professionnelle)

PRÉ-REQUIS

- Disposer des connaissances appréhendées dans le stage SXSFP (le système de la formation professionnelle en France: orientation, apprentissage et insertion) ou au cours du stage DAD2D (son équivalent en mode tout distanciel)
- Disposer d'un ordinateur avec accès Internet et d'une adresse courriel.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXAPM Cadres en charge des dispositifs de formation professionnelle et d'apprentissage

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES DISPOSITIFS ET DES ORGANISMES DE FORMATION

Durée 1 jour présentiel + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

PANTIN
Code IEL : 84:SXMEQ005
06/05/26

Florence MARTIN
ILE-DE-FRANCE
01 41 83 35 68

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXMEQ

PUBLIC

Agents des régions en charge des services de la formation professionnelle, de l'orientation, ou de l'apprentissage.

OBJECTIFS

- définir une méthode d'évaluation spécifique aux dispositifs de formation professionnelle,
- construire des outils de pilotage, de suivi et d'évaluation des dispositifs.

CONTENU

- la définition d'un référentiel d'évaluation, choix de la méthode et de la démarche à mettre en œuvre,
- démarche qualité des actions de formation (référentiel Qualiopi) et évaluations techniques et financières des dispositifs,
- contrôle de certification des structures, des organismes de formation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Témoignage d'acteurs locaux,
- mise en situation professionnelle et analyse en groupe.
- Partie distancielle composée d'une E communauté de stage + e-formation (quiz, infographie, méthodo, podcast ..)
- Lien vers la e-communauté thématique Développement local (groupe formation professionnelle)

PRÉ-REQUIS

Connaître l'environnement de la formation professionnelle et la démarche d'évaluation.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXAPM Cadres en charge des dispositifs de formation professionnelle et d'apprentissage

VERS UNE MOBILITÉ DURABLE SUR LES TERRITOIRES À VOCATION TOURISTIQUE

Durée 2 jours présentiels

Niveau Approfondissement

TOULOUSE
Code IEL : 87:SXM4T021
11-12/05/26

Claudia DE LA TORRE
OCCITANIE
05 62 11 38 22

Code stage : SXM4T

PUBLIC

Responsables et agents en charge du tourisme, responsables en charge des déplacements et chargés de projets de mobilité durable, responsables en charge du développement territorial, responsables et agents chargés de gestion du réseau de transport

OBJECTIFS

L'attractivité des territoires à vocation touristique repose, pour partie, sur les possibilités offertes aux visiteurs d'y accéder sans difficulté, comme d'y séjourner en ayant l'assurance de pouvoir s'y déplacer sans encombre, dans un environnement de qualité.Ce stage a pour objectif de mettre en lumière la manière dont politiques de développement touristique et politiques de mobilité peuvent mieux s'articuler, au service d'un développement territorial durable. Ecomobilité et multimodalité (transport collectif, usages partagés de l'automobile, itinérance et cyclotourisme...) participent en effet à la valorisation touristique d'un territoire et peuvent bénéficier tant aux touristes qu'aux habitants et acteurs du territoire.

CONTENU

Enjeux des politiques de mobilité pour l'accueil touristiqueDécryptage de démarches menées à diverses échelles de territoires Boîte à outils et leviers à disposition des collectivitésEnjeu de la gouvernance

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

ExposésRetours d'expérienceEtudes de cas

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- IX457 Management du tourisme : de la stratégie à la mise en oeuvre
- IX709 Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de mobilité durable

STRATÉGIE ET MODALITÉS D'INTERVENTION DES RÉGIONS DANS LA POLITIQUE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

PARIS
Code IEL : 84:SXSMI004
08/09/26+09/09/26

Florence MARTIN
ILE-DE-FRANCE
01 41 83 35 68

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXSMI

PUBLIC

Cadres des régions en charge de dispositifs de formation professionnelle et d'apprentissage, agents en charge d'un service de la formation professionnel ou de l'orientation.

OBJECTIFS

- Identifier les modalités d'interventions adaptées au regard de la stratégie régionale
- Articuler les modalités d'intervention avec l'ensemble des parties prenantes
- Identifier les modalités d'évaluation des systèmes d'intervention mis en place

CONTENU

- Politiques destinées aux salariées et aux entreprises (appui RH, GPEC, entreprises en difficultés)
- Politiques envers les demandeurs d'emploi, jeunes, alternance, décrochage scolaire, insertion professionnelle et aide à la création / reprise d'entreprises, publics spécifiques (illettrisme, illectronisme, public migrant ...)
- Définition des modalités d'intervention les plus adaptées au regard des objectifs définis
- Articulation des modalités d'intervention avec les autres financeurs (OPCO, Etat , Pôle Emploi, Caisse des dépôts et consignations ...) et autres prestataires (branches, observatoires des métiers et des qualifications ...)
- Principales modalités d'achat en formation professionnelle
- Modalités d'évaluation des dispositifs mis en place dans les systèmes d'informations

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Echange entre pairs
- diagnostic individuel des points forts et points à améliorer,
- mise en situation professionnelle et analyse en groupe
- Partie distancielle composée d'une E communauté de stage + e-formation (quiz, infographie, apports de contenus, exercice pratique ..) + classe virtuelle à l'issue du présentiel
- Lien vers la e-communauté thématique

PRÉ-REQUIS

- Disposer d'un ordinateur avec accès Internet, et d'une adresse courriel.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXAPM Cadres en charge des dispositifs de formation professionnelle et d'apprentissage

VERS UNE MOBILITÉ DURABLE SUR LES TERRITOIRES À VOCATION TOURISTIQUE

Durée 12 heures à distance

Niveau Approfondissement

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20:DADF2007
Plateforme en ligne ouverte
du 11/09 au 13/11/26

Jean-Pierre Bourjault
DELEGATION PACA
04 94 08 96 98

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : DADF2

PUBLIC

Cadres chargés du développement touristique, chargé ou chargée de projet mobilité durable, chargé ou chargée du développement territorial, responsable des transports et déplacements, chargé ou chargée de la gestion du réseau de transport

OBJECTIFS

- favoriser une meilleure connaissance mutuelle entre les cultures professionnelles du tourisme et de la mobilité, afin de mieux articuler les politiques de développement touristique et de mobilité,
- présenter les leviers concrets dont disposent les collectivités pour engager des démarches d'écomobilité dans leur mise en tourisme du territoire (nouveaux services, modes actifs, etc.), - donner des repères méthodologiques pour conseiller sa collectivité.

CONTENU

- repères et enjeux,
- retours d'expérience sur divers territoires, urbains et ruraux,
- boîte à outils pour mieux intégrer la mobilité dans la mise en tourisme des territoires,
- travaux individuels de réflexion et de veille sur son territoire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation à distance alterne des temps d'apports et de retours d'expérience en classes virtuelles (6h30), et, des temps en autonomie (5h30) : une consultation de ressources sur la plateforme d'apprentissage du CNFPT et une mise en application tout au long du stage via une réflexion individuelle. Un intervenant ou une intervenante fil rouge accompagne les stagiaires dans leurs apprentissages.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX709 Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de mobilité durable

L'ALTERNANCE DANS LA POLITIQUE RÉGIONALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Durée 1 jour présentiel + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

NANCY
Code IEL : 82:SXAF0003
18/01/27

Aurélia SOMPROU
GRAND EST
03 83 18 46 35

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXAF0

PUBLIC

Agents des régions en charges des dispositifs de formation professionnelle et d'apprentissage.

OBJECTIFS

- identifier l'alternance dans la politique régionale de la formation professionnelle
- définir les moyens et les modalités d'intervention sur l'alternance

CONTENU

- le système de pilotage de l'alternance en France
- les compétences et les évolutions des régions sur l'alternance
- l'articulation et complémentarité de l'offre de formation par l'alternance dans les logiques de parcours
- la réglementation de l'alternance en France, les contrats d'alternance
- L'insertion des jeunes
- la lutte contre le chômage des jeunes, la lutte contre le décrochage scolaire

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- diagnostic individuel des points forts et points à améliorer,
- mise en situation professionnelle et analyse en groupe,
- étude de témoignages d'acteurs locaux.
- Partie Distancielle : E communauté de stage + e-formation (quiz, infographie, apports de contenus, podcast ...)

PRÉ-REQUIS

- disposer d'un ordinateur avec accès Internet et d'une adresse courriel,

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXAPM Cadres en charge des dispositifs de formation professionnelle et d'apprentissage

Aménagement et développement durable des territoires

Mobilité, déplacements et transports

- Politique des déplacements
- Gestion des transports



PARCOURS PRISE DE POSTE EN MOBILITÉ-DÉPLACEMENTS-TRANSPORT

Durée 6 jours présentiels et 2 jours à distance

Niveau Fondamentaux du métier

LA GARDE
Code IEL : 20:SXMD4007
12-13/01/26+09-10/02/26+09-10/03/26

Jean-Pierre Bourjault
DELEGATION PACA
04 94 08 96 98

TOURS
Code IEL : 17:SXMD4011
02-03/02/26+07-08/04/26+06-07/05/26

Sophie CASTAINGS LAHAILLE
DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
02 41 77 37 82

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXMD4

PUBLIC

Responsables des transports et déplacements, chargé ou chargée de projet de mobilité durable, chargé ou chargée de la gestion du réseau de transports, conseiller et conseillère en mobilité

OBJECTIFS

La loi d'orientation des mobilités (adoptée fin 2019) modifie le cadre d'intervention institutionnel des collectivités.Ce stage permettra aux stagiaires d'appréhender les grands enjeux des politiques de mobilité/déplacements, d'identifier les principaux acteurs institutionnels et leurs périmètres d'intervention, de mesurer toutes les implications opérationnelles induites par les nouveaux contours de la compétence "mobilité" ou au contraire les marges de manœuvre pour les territoires n'ayant pas pris la compétence, d'apprécier les postures professionnelles nécessaires à exercer leurs missions.

CONTENU

Rappel des principaux jalons législatifsLes grands enjeux des politiques de mobilité/déplacements/transport Le nouveau cadre de la LOM : objectifs et enjeux, système d'acteurs, contours de la compétence, modalités d'exercice, nouveaux dispositifsPosture professionnelleApproche opérationnelle pour les collectivités, cas pratiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés et apports théoriques, études de cas, exercices d'application.Cette formation fait aussi l'objet d'un temps à distance composé d'une e-communauté de stage, accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Accéder à un ordinateur connecté à internet et disposer d'une adresse courriel individuelle.

QUELQUES RETOURS D'EXPÉRIENCE SUR DES DÉMARCHES DE MOBILITÉ EN TERRITOIRES DE FAIBLE DENSITÉ

Durée 10 heures à distance

Niveau Approfondissement

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 86:SXTFD007
Plateforme en ligne ouverte
du 19/01 au 02/03/26

Pascal ZEMIRI
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 58 65 84

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXTFD

PUBLIC

Agents travaillant dans le champ de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et des mobilités, du développement territorial

OBJECTIFS

A l'issue de la consultation de cette formation, les stagiaires seront en mesure d'identifier les conditions de réussite de telles démarches, notamment en termes de mobilisation des différentes parties prenantes et de la capacité à impulser et accompagner le changement par la collectivité. Ils pourront s'inspirer de ces divers exemples pour les transférer sur leur territoire d'exercice professionnel.

CONTENU

- présentation de retours d'expérience de communautés de communes, communes et structures de développement territorial de divers territoires français.
- conditions de mise en œuvre de ces démarches, en fonction des stratégies territoriales existantes, des offres de mobilité à offrir et de l'accompagnement à apporter aux acteurs du territoire pour faire évoluer réflexions et pratiques.

Une bibliographie actualisée sur la mobilité dans les territoires peu denses est également fournie.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Bouquet de ressources comportant des vidéos de retours d'expérience, des apports de connaissance (articles, diaporamas synthétiques) et une sélection bibliographique adaptée. Un accompagnement est proposé sous la forme de 2 classes virtuelles et d'une e-communauté de stage afin de favoriser les échanges.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une connexion internet, d'une adresse mail individuelle et d'un ordinateur avec un système audio.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX709 Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de mobilité durable

LES NOUVEAUX SERVICES À LA MOBILITÉ

Durée 12 heures à distance

Niveau Approfondissement

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20:DAD2J002
Plateforme en ligne ouverte
du 12/02 au 16/04/26

Jean-Pierre Bourjault
DELEGATION PACA
04 94 08 96 98

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : DAD2J

PUBLIC

Responsable des transports et déplacementsChargé ou chargée de projet mobilité durableChef ou cheffe de projet développement territorialChargé ou chargée du développement territorialChef ou cheffe de projet foncier, urbanisme et aménagementDéveloppeur ou développeuse économique

OBJECTIFS

Les nouveaux services à la mobilité (co-voiturage, auto-partage, vélo libre service, transport à la demande) sont en progression constante et constituent une vraie solution dans un contexte d'urgence environnementale. Ils répondent à de nouvelle attentes des usagers, en termes de flexibilité et de complémentarité avec le transport collectif, de coût, et de convivialité. Ce stage permet :

- de cerner les enjeux du développement d'une nouvelle offre de services flexible, en complément de l'offre en transports collectifs,
- d'appréhender le rôle des collectivités en matière de covoiturage, d'autopartage, de services vélo, et de Transport à la demande,
- d'identifier les conditions d'un développement régulé de ces services sur les territoires.

CONTENU

- définition et enjeux des nouveaux services à la mobilité (NSM),
- éléments de cadrage et retours d'expérience sur le covoiturage, l'autopartage, le transport à la demande et le vélo en libre service,
- rôle des collectivités,
- mise en place des NSM en fonction des diverses configurations territoriales (cas pratiques).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation à distance alterne des temps d'apports, de mises en situation et d'échanges en classes virtuelles (6h), et, du temps en autonomie (6h) : consultation de ressources sur la plateforme d'apprentissage du CNFPT, et mise en application via une réflexion individuelle à mener sur son territoire. Un intervenant ou une intervenante fil rouge accompagne les stagiaires dans leurs apprentissages.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle, d'un ordinateur avec accès à internet, son, micro et webcam.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX708 Directeurs et directrices et cadres en charge des déplacements et du transport

NOUVEAU

DÉMARCHES DE MOBILITÉ INCLUSIVE

Durée --

Niveau Approfondissement

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 87:DADMI002
Plateforme en ligne ouverte
du 26/02 au 31/03/26

Claudia DE LA TORRE
OCCITANIE
04 67 61 77 37

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : DADMI

PUBLIC

Agent d'intervention sociale et familiale; Chargé ou chargée d'accueil social; Chargé ou chargée de la gestion du réseau de transport; Chargé ou chargée de projet mobilité durable; Conducteur ou conductrice de transports en commun; Conseiller ou conseillère d'action sociale; Responsable des transports et déplacements; Responsable territorial ou territoriale d'action sociale

OBJECTIFS

Un des axes de réflexion sur les politiques de mobilités concerne « les mobilités plus solidaires ». L'accès aux services, à la vie sociale et/ou économique est en effet source d'inéquité aujourd'hui du fait notamment de problèmes liés à la mobilité.Au terme du stage, les participants auront acquis des repères précis sur le concept de « mobilité inclusive » et ses déclinaisons opérationnelles en direction des personnes en situations de vulnérabilité mobilité. Ils pourront identifier les leviers dont peuvent user les collectivités pour intervenir en la matière.

CONTENU

- concept de mobilité inclusive, éléments de diagnostic et enjeux,
- acquisition de la compétence "mobilité" : identification des freins et des leviers d'action,
- rôle des divers acteurs concernés : collectivités, agences de l'Etat, employeurs, plateformes de mobilité,
- leviers à la disposition des collectivités.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation à distance est composé d'un bouquet de ressources à consulter et accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT et de classes virtuelles.

PRÉ-REQUIS

Aucun

LES PLANS DE MOBILITÉ EMPLOYEURS ET L'ANIMATION TERRITORIALE DES ACTEURS

Durée 2 jours présentiels et 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

ANGERS
Code IEL : 17:SXMM3007
09-10/03/26

Sophie CASTAINGS LAHAILLE
DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
02 41 77 37 82

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXMM3

PUBLIC

Responsable des transports et déplacementsChargé ou chargée de projet mobilité durablechargé ou chargée de la gestion du réseau de transportCadres de service RH chargés du plan d'action d'un Plan de Mobilité

OBJECTIFS

- préciser les objectifs, le contenu et les conditions de mise en œuvre de plans de mobilité au sein des organisations (publiques ou privées)
- identifier le rôle des collectivités dans l'animation des plans de mobilité et l'accompagnement des acteurs locaux
- développer plus largement les connaissances sur le conseil en mobilité et les actions qu'il recouvre

CONTENU

- les obligations réglementaires de mise en place d'un plan de mobilité employeur (ex-PDE, PDA, PDIE) et l'intérêt de l'outil au regard des enjeux sociaux, économiques et environnementaux
- les typologies d'action proposées (covoiturage, processus de travail.), les modalités de suivi et d'évaluation, les conditions pour réussir la mobilisation dans l'organisation
- le conseil en mobilité : organisation et partage des compétences, objectifs, leviers et panel d'actions, compétences à mobiliser

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance composé d'un bouquet de ressources à consulter et accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Le temps présentiel articule exposés et éléments de cadrage, études de cas et retours d'expérience.

PRÉ-REQUIS

Accéder à un ordinateur connecté à internet et disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX709 Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de mobilité durable

QUELQUES RETOURS D'EXPÉRIENCE DE COLLECTIVITÉS SUR LA PROMOTION DES MOBILITÉS ACTIVES

Durée 6 heures à distance

Niveau Approfondissement

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 86:SXMAV011
Plateforme en ligne ouverte
du 16/03 au 30/04/26

Pascal ZEMIRI
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 58 65 84

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXMAV

PUBLIC

Agents et agentes des services mobilité, urbanisme, voiries, développement territorial, tourisme

OBJECTIFS

A l'issue de la consultation de ce bouquet de ressources, les stagiaires seront capables de distinguer les avantages des modes actifs (marche, vélo), de penser la mobilité active à l'aune de la qualité des espaces publics et d'argumenter auprès de leurs élus pour développer les modes actifs sur son territoire.

CONTENU

La transition écologique des mobilités passe plus que jamais par le développement de la marche et du vélo sur l'ensemble des trajets du quotidien (qui font moins de 5 kms).Ce bouquet de ressources met en lumière l'intérêt des modes actifs et l'enjeu de penser la mobilité globalement et à l'aune de la qualité des espaces publics. Il fournit :

- quelques repères sur le vélo et la marche
- divers retours d'expérience illustrent les modalités diverses de développement tant de la marche que du vélo sur les territoires urbains et ruraux.
- un éclairage sur la qualité des espaces publics, essentielle pour permettre le développement des modes actifs.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissance et retours d'expérience sous forme de vidéos, articles, diaporamas synthétiques, et sélections bibliographiques. Une e-communauté de stage est également associée pour favoriser les échanges.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une connexion internet, d'une adresse mail individuelle et d'un ordinateur avec un système audio.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX709 Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de mobilité durable

INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES SUR MON TERRITOIRE : MODULE INITIAL

Durée --

Niveau Approfondissement

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 84:IBRVE007
Plateforme en ligne ouverte
du 19/03 au 19/03/26

Sabine TOUNY
ILE-DE-FRANCE
01 60 78 99 13

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 86:IBRVE009
Plateforme en ligne ouverte
du 04/06 au 18/07/26

Pascal ZEMIRI
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 58 65 84

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : IBRVE

PUBLIC

chargés et chargées d'études voirie et réseaux divers, chargés et chargées d'études mobilité, chefs et cheffes de projet urbanisme, responsables habitat-logement, responsables parcs-auto, gestionnaires de flotte, gestionnaires de bâtiments, chargés et chargées d'études environnement

OBJECTIFS

Connaitre les bonnes pratiques et les aides mises à disposition des territoires Être informé sur la règlementation en vigueur Découvrir des retours d'expérience menés par des collectivités et les tendances à venir en matière de mobilité électrique Comprendre les bénéfices de la mobilité électrique pour les territoires et leurs habitants

CONTENU

Les ressources et les aides à l'installation de bornes de rechargeLes différents projets de rechargeLa règlementation et les droits en vigueur et à venir Les bénéfices pour les territoires

PRÉ-REQUIS

Pas de prérequis

L'ÉVALUATION DES POLITIQUES DE MOBILITÉ

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

ANGOULÊME
Code IEL : 86:SXS5S012
du 02 au 03/04/26 + 6 h à distance

Pascal ZEMIRI
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 58 65 84

ROUEN
Code IEL : 85:SXS5S013
26-27/11/26

Fabien ROS
NORMANDIE
0627750872

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXS5S

PUBLIC

Responsables et cadres, agents et agentes en charge de mission des services mobilité-déplacements-transport, urbanisme-aménagement, environnement - climat, développement territorial

OBJECTIFS

Évaluer les politiques publiques et les projets ne répond pas seulement à un impératif budgétaire mais aussi à la nécessité d'améliorer l'efficacité de l'intervention publique, en veillant à associer l'ensemble des parties prenantes et à considérer le dispositif d'évaluation comme une aide à la décision. En matière de mobilité, les plans de mobilité (ex PDU) font par exemple l'objet d'évaluation. Ce stage permet aux stagiaires de :

- Disposer de repères méthodologiques
- Etre en capacité de conduire une démarche d'évaluation
- S'appuyer sur des évaluations pour faire des propositions d'évolution de politiques/dispositifs

CONTENU

- Finalités et méthodologies à mettre en œuvre
- Schémas, plans et projets : outils utilisés pour évaluer, choix et suivi des indicateurs
- Retours d'expérience, conditions de réussite

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Temps présentiel : exposés et éléments de cadrage, cas pratiques et retours d'expérience.Cette formation fait aussi l'objet d'un temps à distance composé d'un travail individuel et d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Accéder à un ordinateur connecté à internet et disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX708 Directeurs et directrices et cadres en charge des déplacements et du transport

MOBILITÉ AU QUOTIDIEN : FAIRE ÉVOLUER LES COMPORTEMENTS INDIVIDUELS ET ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT

Durée 4 jours présentiels et 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

PARIS
Code IEL : 84:SXMM4013
Présentiel : 25/03+ 26/03 + 01/06 + 02/06
Distanciel : 16/03 au 30/06

Sabine TOUNY
ILE-DE-FRANCE
01 60 78 99 13

GIÈRES
Code IEL : 80:SXMM4011
24-25/09/26+03-04/12/26

Sandrine Gourin
AUVERGNE RHONE ALPES
04 76 15 01 29

ANGERS
Code IEL : 17:SXMM4012
08-09/10/26+19-20/11/26

Sophie CASTAINGS LAHAILLE
DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
02 41 77 37 82

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXMM4

PUBLIC

Responsables, cadres et agents/agentes en charge de mission des services mobilité-déplacements-transport, cadres en charge de mission environnement/climat, agents et agentes chargés de démarches de conduite du changement dans les diverses politiques d'aménagement territorial, agents et agentes en charge du conseil en mobilité

OBJECTIFS

L'objectif de cette formation est de fournir aux agents en charge des politiques publiques de mobilité les moyens de comprendre les enjeux du changement de comportement. Au terme de la formation, ils seront capables d'identifier les ressorts et leviers sur lesquels ils peuvent agir en pratique et de construire une réflexion stratégique sur le processus d'action.Le stage permettra de s'acculturer aux théories du comportement, et tout particulièrement aux apports de la psychologie sociale et de la psychologie cognitive, appliqués aux enjeux de mobilité et de choix modaux.

CONTENU

Eléments sur le choix du mode de transportsExposé des enjeux du changement des comportements, en trois étapes.Exemples d'action et de mesures d'influence sur les comportementsExercices d'appropriations individuelles et collectives

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance composé d'un bouquet de ressources à consulter en amont du présentiel et accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT (1 jour). Le temps présentiel est articulé autour d'exposés et éléments de cadrage, ainsi que d'études de cas et retours d'expérience.

PRÉ-REQUIS

Accéder à un ordinateur connecté à internet et disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX709 Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de mobilité durable

LA MOBILITÉ EN TERRITOIRES PEU DENSES

Durée 3 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

TOULOUSE
Code IEL : 87:SXM5T020
13-15/04/26

Claudia DE LA TORRE
OCCITANIE
05 62 11 38 22

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXM5T019
du 08 au 10/06/26 + 3h à distance

Pascal ZEMIRI
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 58 65 84

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXM5T

PUBLIC

- Directeurs et directrices généraux des services et directeurs et directrices des services techniques en intercommunalité.
- Responsables de service déplacements.
- Cadres chargés de mission mobilité durable, transition écologique

OBJECTIFS

L'objectif de ce stage est de permettre aux territoriaux en charge de ces questions :

- d'appréhender la spécificité de ces espaces peu denses et leurs enjeux en termes de mobilité
- d'identifier les outils/ dispositifs adaptés à leurs problématiques et les articuler
- de disposer de repères méthodologiques pour mener une démarche au plus près des acteurs du territoire, de proposer des plans d'action adaptés et d'accompagner l'évolution des pratiques de mobilité

CONTENU

Les territoires de faible densité (péri-urbain et rural) connaissent des problématiques de mobilité spécifiques et la place de la voiture y est dominante.L'évolution législative récente leur donne des outils pour mieux investir le champ des politiques de mobilités.Le stage permet de cerner les enjeux de mobilité propres aux territoires peu denses. Il donne des éléments méthodologiques pour impulser et mettre en oeuvre des démarches et projets de mobilité répondant aux besoins des acteurs de ces territoires et permet de réfléchir sur les moyens d'offrir une offre alternative à la voiture (développement des modes actifs, voiture partagée, TAD...).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance composé d'un bouquet de ressources à consulter et accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT et d'une e-communauté. Le temps présentiel s'articule autour d'exposés et éléments de cadrage, d'études de cas et retours d'expérience.

PRÉ-REQUIS

Accéder à un ordinateur connecté à internet et disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- I2Q23 Vers un territoire à énergie positive
- IX709 Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de mobilité durable

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS ACTIVES : PLANS D'ACTION ET MISE EN OEUVRE SUR LES TERRITOIRES

Durée 2 jours présentiels

Niveau Approfondissement

LYON
Code IEL : 80:SXMA4012
23-24/04/26

Sandrine Gourin
AUVERGNE RHONE ALPES
04 76 15 01 29

Code stage : SXMA4

PUBLIC

- Responsables et cadres des services déplacements, urbanisme, aménagement urbain, circulation-voirie, stationnement
- Cadres en charge de mission environnement-climat, mobilité, santé

OBJECTIFS

Les mobilités actives (marche et vélo) constituent des modes de déplacements de proximité, particulièrement encouragés dans une stratégie territoriale de mobilité durable. Le plan d'action pour les mobilités actives (PAMA publié en mars 2015) comme les diverses mesures récentes. notamment celles contenues dans la loi d'orientation des mobilités (LOM) donnent un cadre pour un agenda local facilitant les usages du vélo et de la marche. Ce stage permet aux participants de:

- Maîtriser l'argumentaire sur l'intérêt de développer les mobilités actives
- Approcher de manière systémique les problématiques liées aux modes actifs
- Identifier les points clés pour initier la mise en œuvre d'une démarche sur son territoire.

CONTENU

- Repères et enjeux, approche systémique

- Retours d'expérience : stratégies et mise en oeuvre sur les territoires
- Conduite de projet et enjeu de gouvernance
- Boîte à outils
- Etudes de cas

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports techniques et réglementaires.
- Exercices d'application sur cas pratiques.
- Visite d'aménagements.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX709 Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de mobilité durable

VERS UNE MOBILITÉ DURABLE SUR LES TERRITOIRES À VOCATION TOURISTIQUE

Durée 2 jours présentiels

Niveau Approfondissement

TOULOUSE
Code IEL : 87:SXM4T021
11-12/05/26

Claudia DE LA TORRE
OCCITANIE
05 62 11 38 22

Code stage : SXM4T

PUBLIC

Responsables et agents en charge du tourisme, responsables en charge des déplacements et chargés de projets de mobilité durable, responsables en charge du développement territorial, responsables et agents chargés de gestion du réseau de transport

OBJECTIFS

L'attractivité des territoires à vocation touristique repose, pour partie, sur les possibilités offertes aux visiteurs d'y accéder sans difficulté, comme d'y séjourner en ayant l'assurance de pouvoir s'y déplacer sans encombre, dans un environnement de qualité.Ce stage a pour objectif de mettre en lumière la manière dont politiques de développement touristique et politiques de mobilité peuvent mieux s'articuler, au service d'un développement territorial durable. Ecomobilité et multimodalité (transport collectif, usages partagés de l'automobile, itinérance et cyclotourisme...) participent en effet à la valorisation touristique d'un territoire et peuvent bénéficier tant aux touristes qu'aux habitants et acteurs du territoire.

CONTENU

Enjeux des politiques de mobilité pour l'accueil touristiqueDécryptage de démarches menées à diverses échelles de territoires Boîte à outils et leviers à disposition des collectivitésEnjeu de la gouvernance

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

ExposésRetours d'expérienceEtudes de cas

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- IX457 Management du tourisme : de la stratégie à la mise en oeuvre
- IX709 Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de mobilité durable

LE STATIONNEMENT : DU DIAGNOSTIC À LA MISE EN OEUVRE

Durée **2 jours**

Niveau Approfondissement

MONTPELLIER
Code IEL : 87:SXST1009
19-20/05/26

Claudia DE LA TORRE
OCCITANIE
04 67 61 77 37

Code stage : SXST1

PUBLIC

Responsables et cadres des services urbanisme, circulation-voirie-stationnement, déplacements-transports-mobilité.

OBJECTIFS

La politique de stationnement constitue un levier essentiel de l'organisation des déplacements à l'échelle des bassins de vie et de mobilité. Elle contribue à équilibrer le partage de l'espace public au bénéfice de l'ensemble des usagers de la voirie et de l'attractivité des centres urbains. Ce stage doit permettre aux participants de :

- Comprendre les enjeux des politiques de stationnement dans une approche transversale
- Maîtriser la réalisation et l'encadrement d'études de stationnement.
- Proposer une stratégie d'action en matière d'offre et de gestion du stationnement, adapté au contexte de sa collectivité

CONTENU

Le stationnement : élément structurant des politiques d'urbanisme, de mobilité, et d'aménagement de l'espace public. Le stationnement : un service aux usagers. Une gouvernance qui relève de différentes compétences et autoritésDes outils au service d'un diagnostic : enquêtes, études, observatoiresStratégies et moyens de contrôle du stationnement sur voirieModes de gestion en parc et ouvragesApproches différenciées selon les territoires, en villes moyennes et métropole, en zone centrale et en périphérie. Actualités juridiques, dans un contexte de stationnement payant sur voirie dépénalisé depuis 2018.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports techniques et juridiques
- Etudes de cas et retours d'expérience
- Jeu de rôles

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX709 Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de mobilité durable

LES POLITIQUES DE L'HABITAT ET DES DÉPLACEMENTS DANS LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Durée **2 jours**

Niveau Approfondissement

TOURS
Code IEL : 06:SXPHD018
29-30/06/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Code stage : SXPHD

PUBLIC

Directeur de l'urbanisme et de l'aménagement durable, responsable des transports et déplacements, responsable de l'habitat et du logement, chef de projet foncier, urbanisme et aménagement et cadre chargé de la planification.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux, contraintes et opportunités du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) qui tient lieu de programme local de l'habitat (PLH) et de plan des mobilités (PDM),
- mobiliser les leviers en faveur de l'habitat et des déplacements dans le PLU.

CONTENU

- Le cadre réglementaire de l'intégration du PLH et du PDM dans le PLUI,
- la ventilation des politiques de l'habitat et des déplacements dans le PLUI et les leviers et outils à mobiliser,
- la rédaction d'orientations d'aménagement et de programmation leur articulation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés et retours d'expériences.
- Etudes de cas.

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les fondamentaux du PLUI, sa conception et son pilotage.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IXPLA Planification et articulation des politiques d'aménagement
IX709 Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de mobilité durable

INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES SUR MON TERRITOIRE : MODULE AVANCÉ

Durée --

Niveau Approfondissement

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 84:IBRMA005
Plateforme en ligne ouverte
du 01/07 au 01/07/26

Sabine TOUNY
ILE-DE-FRANCE
01 60 78 99 13

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 86:IBRMA007
Plateforme en ligne ouverte
du 05/11 au 18/12/26

Pascal ZEMIRI
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 58 65 84

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : IBRMA

PUBLIC

chargés et chargées d'études voirie et réseaux divers, chargés et chargées d'études mobilité, chefs et cheffes de projet urbanisme, responsables habitat-logement, responsables parcs-auto, gestionnaires de flotte, gestionnaires de bâtiments, chargés et chargées d'études environnement

OBJECTIFS

Expliquer l'état du développement du marché de la mobilité électrique,Maîtriser les bonnes pratiques pour gérer sereinement un projet d'Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, Maîtriser le processus d'obtention pas à pas de la prime Advenir,Répondre à des questions fréquemment posées à travers des cas pratiques concrets

CONTENU

Le marché de la mobilité électrique Le rôle des collectivités dans les déploiements d'IRVE Piloter sereinement un projet IRVE Cas pratiques pour s'entrainer

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Format webinaire de 2h à distance

PRÉ-REQUIS

Pas de prérequis

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS ACTIVES : PLANS D'ACTION ET MISE EN OEUVRE SUR LES TERRITOIRES

Durée 12 heures à distance

Niveau Approfondissement

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20:DADF4003
Plateforme en ligne ouverte
du 20/08 au 16/10/26

Jean-Pierre Bourjault
DELEGATION PACA
04 94 08 96 98

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : DADF4

PUBLIC

- responsables et cadres des services mobilité, urbanisme, aménagement urbain, circulation-voirie, stationnement, santé,
- cadres chargés de missions transversales liées à la transition écologique.

OBJECTIFS

Ce stage permet aux participants de :

- maîtriser l'argumentaire sur l'intérêt de développer les mobilités actives,
- approcher de manière systémique les problématiques liées aux modes actifs,
- identifier les points clés pour initier la mise en oeuvre d'une démarche sur son territoire.

CONTENU

- repères et enjeux, approche systémique,
- retours d'expérience et stratégies de mise en oeuvre sur les territoires,
- conduite de projet et enjeu de gouvernance,
- boîte à outils,
- exercice de réflexion individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation à distance alterne des temps d'apports et de retours d'expérience en webinaires (6H30), et, des temps en autonomie (5H30): consultation de ressources sur la plateforme d'apprentissage du CNFPT et travaux. Une mise en application est proposée via des retours d'expérience et une réflexion individuelle. Un intervenant ou une intervenante fil rouge accompagne les stagiaires dans leurs apprentissages.

PRÉ-REQUIS

Aucun

RETOURS D'EXPÉRIENCE : FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES DE MOBILITÉ SUR LES TERRITOIRES

Durée 3 heures à distance

Niveau Approfondissement

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 82:SXCPM016
Plateforme en ligne ouverte
du 01/09 au 30/11/26

Aurélia SOMPROU
GRAND EST
03 83 18 46 35

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXCPM

PUBLIC

Agents des services mobilité/transport, urbanisme, développement économique, éducation

OBJECTIFS

A l'issue de la consultation de ce bouquet de ressources, les stagiaires auront identifié les enjeux liés à la conduite du changement des pratiques de mobilité et diverses méthodologies de sensibilisation et d'accompagnement. Les divers retours d'expérience leur permettront de disposer d'éléments concrets pour nourrir leurs propres conduites de projets.

CONTENU

Ce bouquet de ressources propose :

- des repères et une présentation de méthodologies de conduite du changement
- quelques retours d'expérience de collectivités en matière de marketing individualisé, d'accompagnement des employeurs, et d'actions spécifiques en éco-mobilité scolaire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Bouquet de ressources avec des apports et retours d'expérience sous forme de vidéos, articles, et diaporamas synthétiques. Une bibliographie sélective est également fournie.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une connexion internet, d'une adresse mail individuelle et d'un ordinateur avec un système audio.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX709 Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de mobilité durable

VERS UNE MOBILITÉ DURABLE SUR LES TERRITOIRES À VOCATION TOURISTIQUE

Durée 12 heures à distance

Niveau Approfondissement

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20:DADF2007
Plateforme en ligne ouverte
du 11/09 au 13/11/26

Jean-Pierre Bourjault
DELEGATION PACA
04 94 08 96 98

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : DADF2

PUBLIC

Cadres chargés du développement touristique, chargé ou chargée de projet mobilité durable, chargé ou chargée du développement territorial, responsable des transports et déplacements, chargé ou chargée de la gestion du réseau de transport

OBJECTIFS

- favoriser une meilleure connaissance mutuelle entre les cultures professionnelles du tourisme et de la mobilité, afin de mieux articuler les politiques de développement touristique et de mobilité,
- présenter les leviers concrets dont disposent les collectivités pour engager des démarches d'écomobilité dans leur mise en tourisme du territoire (nouveaux services, modes actifs, etc.), - donner des repères méthodologiques pour conseiller sa collectivité.

CONTENU

- repères et enjeux,
- retours d'expérience sur divers territoires, urbains et ruraux,
- boîte à outils pour mieux intégrer la mobilité dans la mise en tourisme des territoires,
- travaux individuels de réflexion et de veille sur son territoire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation à distance alterne des temps d'apports et de retours d'expérience en classes virtuelles (6h30), et, des temps en autonomie (5h30) : une consultation de ressources sur la plateforme d'apprentissage du CNFPT et une mise en application tout au long du stage via une réflexion individuelle. Un intervenant ou une intervenante fil rouge accompagne les stagiaires dans leurs apprentissages.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX709 Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de mobilité durable

L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS ET LA MULTIMODALITÉ

Durée 2 jours

Niveau Approfondissement

ORLÉANS
Code IEL : 17:SXM4A020
17-18/09/26

Sophie CASTAINGS LAHAILLE
DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
02 41 77 37 82

LILLE
Code IEL : 83:SXM4A021
17-18/11/26

Fabien ROS
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 89

Code stage : SXM4A

PUBLIC

Responsables et cadres des services mobilité-déplacements-transportResponsables et cadres des services urbanisme-aménagement, voirie

OBJECTIFS

Longtemps conçus sous un angle technique et fonctionnel, divisant flux piétons et flux automobiles, les espaces publics voient leur vocation évoluer, dans un contexte de multimodalité croissante.Ce stage permet à ses participants :

- d'identifier les enjeux du partage de l'espace public,
- d'analyser le fonctionnement d'un espace public au regard des problématiques de mobilité,
- de s'approprier diverses méthodologies pour mieux partager la voirie et de développer des pratiques de mobilité plus durables,
- d'intégrer l'enjeu de la concertation dans le réaménagement d'espaces publics

CONTENU

- repères et enjeux sur les espaces publics,
- boîte à outils pour le partage des espaces publics,
- promotion des mobilités actives, aménagements cyclables et piétonniers,
- retours d'expérience et stratégies de territoire,
- étude de cas, méthodologie d'analyse et gouvernance.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés et éléments de cadrageCas pratiques et retours d'expérience

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX709 Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de mobilité durable

MOBILITÉS EN TRANSITIONS

Durée --

Niveau Approfondissement

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 83:SXMTR006
Plateforme en ligne ouverte
du 22/09/25 au 15/10/26

Fabien ROS
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 89

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXMTR

PUBLIC

Agents des services mobilité/transport, urbanisme/aménagement, développement territorial/tourisme, infrastructures/voirie, développement durable/énergie climat.....

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront capables d'identifier les enjeux et impacts d'une ou plusieurs transitions dans le champ des mobilités. Ils pourront utilement réinvestir ces éléments pour alimenter les travaux stratégiques des collectivités (projets de territoire, études prospectives).

CONTENU

La manière de penser la mobilité et de conduire les politiques de mobilité sont en forte évolution, plusieurs "transitions" se conjuguent et seront analysées lors de cette formation :

- effets de la transitions numérique sur les mobilités
- transition écologique, changement climatique et mobilités
- évolution des pratiques et attentes sociales,
- nouveaux modes de gouvernance et attentes démocratiques, rapports aux territoires

Chaque session de cette formation se concentrera sur une transition en particulier.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation sous forme d'une série de webinaires associés à une e-communauté de stage : apports de connaissance et retours d'expérience, échanges avec des experts et acteurs de la mobilité

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur équipé d'un système audio

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX708 Directeurs et directrices et cadres en charge des déplacements et du transport

LA POLITIQUE DES TEMPS ET LES MOBILITÉS

Durée 2 jours

Niveau Approfondissement

ORLÉANS
Code IEL : 17:SXM2M011
16-17/11/26

Sophie CASTAINGS LAHAILLE
DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
02 41 77 37 82

Code stage : SXM2M

PUBLIC

Responsables et cadres des services mobilité-déplacements-transportResponsables et cadres des services urbanisme-aménagement-habitat

OBJECTIFS

- identifier les évolutions en cours (désynchronisation des rythmes de vie, diversité des demandes sociales...)
- apprécier la dimension transversale d'une réflexion sur les temporalités
- cerner le périmètre d'action et les effets d'une politique des temps en matière de mobilité

CONTENU

- Repères sur les politiques temporelles en France et en Europe et les actions menées par les bureaux des temps
- Politiques et réflexions temporelles en matière de mobilité : intermodalité et valorisation des lieux d'interconnexion, flexibilités horaires et recherche de fluidité, qualité du temps de transport, impact des mobilités numériques...
- Enjeu lié aux organisations et au rôle des générateurs de temps (gestion de l'hyperpointe dans les TC)
- Chrono-urbanisme et chrono-aménagement, structuration des vitesses et proximité temporelle, polycentrisme et ville des courtes distance

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

ExposésRetours d'expérience et cas pratiques

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX709 Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de mobilité durable

LES APPROCHES DE LA MOBILITÉ EN TERRITOIRES "POLITIQUE DE LA VILLE"

Durée 2,5 jours : 2 jours en présentiel + 0,5 jour en distanciel

Niveau Approfondissement

PARIS
Code IEL : 84:SXM3T012
Présentiel : 16/11 + 17/11 Distanciel : 02/11 au 17/12

Sabine TOUNY
ILE-DE-FRANCE
01 60 78 99 13

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXM3T

PUBLIC

Cadres et responsables des services mobilité-déplacements-transport,Cadres et responsables des services politique de la ville- renouvellement urbain,Cadres et responsables des services urbanisme-aménagement,Cadres en charge du conseil en mobilité,

OBJECTIFS

La notion de mobilité est au coeur des politiques urbaines (mobilité résidentielle, emploi, accès aux services et équipements...). Elle comprend une dimension « déplacements » qui conditionne très souvent l'efficacité d'autres politiques publiques tels l'accès à l'emploi, l'insertion sociale et professionnelle, la santé, la culture et l'éducation. Ce stage permet aux participants de :

- Explorer les différents enjeux et facettes de la mobilité dans les quartiers en politique de la ville
- Identifier les dispositifs et compétences à mobiliser pour développer l'aptitude des habitants à la mobilité
- Préciser les réponses et pistes de progrès en matière d'offre en transport pour les quartiers et de mise à disposition de services à la mobilité pour les habitants.

CONTENU

- Diagnostic et enjeux :

Les problématiques de mobilité spécifiques aux quartiers en politique de la ville

- Posture et état d'esprit :

les aptitudes et compétences à développer et valoriser pour mettre en dynamiqueL'apprentissage de la mobilité L'organisation de l'accompagnement et le conseil en mobilité, retours d'expérience.

- Attentes des habitants en matière de déplacements et réponses apportées :

Approche intégrée des politiques publiques (interface urbanisme/déplacements)Problématique des dessertes en transport collectif et de l'accès au bouquet de mobilitéDispositifs innovants et pistes d'amélioration (mobilité partagée)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Jours présentiels : apports théoriques, études de cas, exercices d'application.Cette formation fait aussi l'objet d'un temps à distance composé d'une e-communauté de stage, accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Accéder à un ordinateur connecté à internet et disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IX709 Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de mobilité durable
IX453 Conception et pilotage de la politique de la ville
IX453 La conception et le pilotage de la politique de la ville

L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS ET LA MULTIMODALITÉ

Durée 12 heures à distance

Niveau Approfondissement

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20:DAD2I013
Plateforme en ligne ouverte
du 17/11/26 au 12/01/27

Jean-Pierre Bourjault
DELEGATION PACA
04 94 08 96 98

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : DAD2I

PUBLIC

Responsable des transports et déplacementsChargé ou chargée de projet mobilité durablechargé ou chargée de la gestion du réseau de transportChef ou cheffe de projet foncier, urbanisme et aménagementChargé ou chargée d'études et de conception en voirie et réseaux divers

OBJECTIFS

- identifier les enjeux du partage de l'espace public,
- analyser le fonctionnement d'un espace public au regard des problématiques de mobilité (grille d'évaluation),
- s'approprier diverses méthodologies pour mieux partager la voirie et de développer des pratiques de mobilité plus durables,
- intégrer l'enjeu de la concertation dans le réaménagement d'espaces publics

CONTENU

- repères et enjeux sur les espaces publics,
- boîte à outils pour le partage des espaces publics,
- promotion des mobilités actives, aménagements cyclables et piétonniers,
- retours d'expérience et stratégies de territoire,
- étude de cas, méthodologie d'analyse et gouvernance.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation à distance alterne des temps d'apports, de mises en situation (jeu de rôles) et d'échanges en classes virtuelles (6h30), et, du temps en autonomie (5h30) : consultation de ressources sur la plateforme d'apprentissage du CNFPT et analyse individuelle d'un espace public. Un intervenant ou une intervenante fil rouge accompagne les stagiaires dans leurs apprentissages.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle, d'un ordinateur avec accès à internet, son, micro et webcam.

APPROCHE GÉNÉRALE DE LA MOBILITÉ : GOUVERNANCE, ASPECTS INSTITUTIONNELS, COÛTS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

Durée 4 jours présentiels et 1 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

REIMS
Code IEL : 82:SXS4C003
30/11-03/12/26

Aurélia SOMPROU
GRAND EST
03 83 18 46 35

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXS4C

PUBLIC

Responsables et cadres de services déplacement - transports, urbanisme - aménagement, voirie - espaces publics

OBJECTIFS

Ce stage vise à :

- Appréhender les grands enjeux des politiques de mobilité/déplacements
- Identifier les principaux acteurs institutionnels et les évolutions récentes de leurs périmètres d'intervention introduites par la Loi d'Orientation des Mobilités
- Mesurer toutes les implications opérationnelles induites par les nouveaux contours de la compétence "mobilité
- Acquérir quelques repères en matière d'économie des déplacements ainsi qu'une approche concrète des coûts/sources de financement de la mobilité
- Identifier les marges de manœuvre et leviers d'une collectivité pour financer sa politique de mobilité
- Appréhender les nouveaux enjeux auxquels sont confrontés les collectivités

CONTENU

Rappel des principaux jalons législatifsLes grands enjeux des politiques de mobilité/déplacements/transport Le nouveau cadre de la LOM : objectifs et enjeux, système d'acteurs, contours de la compétence, modalités d'exercice, nouveaux dispositifsApproche opérationnelle pour les collectivités, cas pratiquesQuelques éléments clé en matière d'économie des transports.

- Repères sur le coût de la mobilité aujourd'hui pour une collectivité et les mécanismes de financement, exemples de budgets
- Approche problématisée du contexte actuel et des enjeux saillants
- Inventaire des leviers et marges de manœuvre pour les collectivités
- Perspectives

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés et apports théoriques, études de cas, exercices d'application.Cette formation fait aussi l'objet d'un temps à distance composé d'une e-communauté de stage, accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Accéder à un ordinateur connecté à internet et disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX708 Directeurs et directrices et cadres en charge des déplacements et du transport

LA CONCEPTION ET LA DÉCLINAISON D'UNE POLITIQUE POUR LE VÉLO SUR LES TERRITOIRES

Durée 3 jours en présentiel

Niveau Approfondissement

VANNES
Code IEL : 17:SXMA3025
07-09/12/26

Sophie CASTAINGS LAHAILLE
DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
02 41 77 37 82

Code stage : SXMA3

PUBLIC

- Responsables et cadres des services urbanisme, déplacements, voirie-circulation, aménagements urbains.
- Cadres en charge de mission plan climat, agenda 21.

OBJECTIFS

Ce stage se propose d'accompagner les territoriaux dans la conduite de projets visant à développer la pratique du vélo sur leur territoire d'intervention.A l'issue de ce stage, ils seront en mesure de :

- Etablir un état des lieux des pratiques du vélo.
- Définir des objectifs d'évolution de la part modale du vélo.
- Conduire un projet et un plan d'action prenant en compte le contexte propre à leur territoire.

CONTENU

- Intérêt du vélo et plus-value dans un bouquet de mobilité
- Leviers et outils pour développer la pratique du vélo sur les territoires
- Conduite de projet, acteurs et compétences à mobiliser, points de vigilance
- Aménagements opérationnels, partage de l'espace public, sécurité, stationnement
- Retours d'expérience et évaluations de politiques menées en France et en Europe.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Temps présentiel : exposés et éléments de cadrage, études de cas et retours d'expérience.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX709 Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de mobilité durable

LE PROJET URBAIN ET LES DÉPLACEMENTS : D'UNE VISION INTÉGRÉE À SA DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE

Durée 2 jours présentiels

Niveau Approfondissement

ORLÉANS
Code IEL : 06:SXPDP012
14-15/12/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Code stage : SXPDP

PUBLIC

Directeurs et directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable, responsables des transports et déplacements, cheffes et chefs de projet foncier, urbanisme et aménagement.

OBJECTIFS

- Evaluer les impacts de l'implantation et de la desserte des générateurs de déplacement,
- déterminer et appliquer des politiques urbaines intégrant les problématiques de mobilité,
- prendre en compte les questions de transport-déplacement dans les documents de planification et les projets urbains.

CONTENU

- La définition d'une stratégie intégrée urbanisme-mobilité : analyse de l'interdépendance entre transport et aménagement à partir des enjeux de santé-environnement, des évolutions des modes de vie, des pratiques de mobilité, de l'offre de transport et des formes urbaines,
- les modalités d'une telle approche à l'échelle :
 - des documents de planification (du SCoT au PDM en passant par le PLUI),
 - des formes urbaines,
 - des politiques de stationnement,
 - les leviers en matière d'aménagement pour répondre aux nouveaux besoins de mobilité,
- les leviers pour favoriser les pratiques de mobilité durable.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- exposés et retours d'expériences,
- cas pratiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IXURB Directeur.rice et cadre chargé.e.s de l'urbanisme et de l'aménagement durable
IX709 Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de mobilité durable

MOBILITÉS CONNECTÉES : ENJEUX POUR LES COLLECTIVITÉS ET NOUVEAUX USAGES DE LA DATA

Durée --

Niveau Approfondissement

LILLE
Code IEL : 83:SXSMC011
18-19/05/26

Fabien ROS
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 89

Code stage : SXSMC

PUBLIC

Responsables de services mobilité - transportsChargés de mission billettiqueManagers et manageuses de la data

OBJECTIFS

Le domaine de la mobilité connaît une révolution numérique, qui ouvre le bouquet de solutions de mobilités et, avec l'irruption de nouveaux acteurs (privés mais aussi usagers), nécessite aussi de préciser la place de la collectivité et ses modes d'intervention en matière de production/gestion de la data "mobilité".A l'issue du stage, les participants auront un panorama complet des enjeux, des modalités d'intégration du numérique dans les différents volets des politiques de mobilité des collectivités et des modes de production/gestion des données "mobilité".

CONTENU

- repères et éléments de cadrage, contexte de la LOM,
- opportunités offertes par le numérique en matière de mobilité et freins à lever,
- retours d'expérience innovants ,
- problématique de la data (ouverture, partage, exploitation).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- exposés,
- retours d'expérience,
- cas pratiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX708 Directeurs et directrices et cadres en charge des déplacements et du transport

LE STATIONNEMENT : DU DIAGNOSTIC À LA MISE EN OEUVRE

Durée **2 jours**

Niveau Approfondissement

MONTPELLIER
Code IEL : 87:SXST1009
19-20/05/26

Claudia DE LA TORRE
OCCITANIE
04 67 61 77 37

Code stage : SXST1

PUBLIC

Responsables et cadres des services urbanisme, circulation-voirie-stationnement, déplacements-transports-mobilité.

OBJECTIFS

La politique de stationnement constitue un levier essentiel de l'organisation des déplacements à l'échelle des bassins de vie et de mobilité. Elle contribue à équilibrer le partage de l'espace public au bénéfice de l'ensemble des usagers de la voirie et de l'attractivité des centres urbains. Ce stage doit permettre aux participants de :

- Comprendre les enjeux des politiques de stationnement dans une approche transversale
- Maîtriser la réalisation et l'encadrement d'études de stationnement.
- Proposer une stratégie d'action en matière d'offre et de gestion du stationnement, adapté au contexte de sa collectivité

CONTENU

Le stationnement : élément structurant des politiques d'urbanisme, de mobilité, et d'aménagement de l'espace public. Le stationnement : un service aux usagers. Une gouvernance qui relève de différentes compétences et autoritésDes outils au service d'un diagnostic : enquêtes, études, observatoiresStratégies et moyens de contrôle du stationnement sur voirieModes de gestion en parc et ouvragesApproches différenciées selon les territoires, en villes moyennes et métropole, en zone centrale et en périphérie. Actualités juridiques, dans un contexte de stationnement payant sur voirie dépénalisé depuis 2018.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports techniques et juridiques
- Etudes de cas et retours d'expérience
- Jeu de rôles

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX709 Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de mobilité durable

LA CONDUITE DE DÉMARCHES ET PROJETS DE MOBILITÉ ET TRANSPORT

Durée 2 jours présentiels et 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

MARSEILLE
Code IEL : 20:SXMT3009
01-02/07/26

Jean-Pierre Bourjault
DELEGATION PACA
04 94 08 96 98

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXMT3

PUBLIC

Responsable des transports et déplacementsChargé ou chargée de projet mobilité durablechargé ou chargée de la gestion du réseau de transportChef ou cheffe de projet foncier, urbanisme et aménagement

OBJECTIFS

- identifier les spécificités des différents types de projets de mobilité (planification des mobilités et réflexions stratégiques, projet opérationnel : nouvelle ligne de transport collectif, aménagement de l'espace public pour les mobilités actives ou l'intermodalité, déploiement de nouveaux outils et offres de mobilité..)
- évaluer les différentes méthodologies de conduite de projets utilisées et identifier celles qui permettent des conduites de projet agiles
- cerner les étapes clés (définition des besoins, formalisation du cadre d'intervention, pilotage, concertation, évaluation...), les points de vigilance et les leviers de réussite, à partir de divers retours d'expérience concrets de collectivités.

CONTENU

- Projets de mobilité et diversité des réponses aux besoins
- Méthodologies de management de projet utilisées dans le domaine mobilité/transport
- Conditions de réussite d'un projet : les étapes clé à gérer, les acteurs à associer, les points de vigilance à traiter (durée, coûts, analyse des risques, pilotage et gouvernance....)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance composé d'une e-communauté de stage, accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Le temps présentiel comprend des exposés et éléments de cadrage, ainsi que des études de cas et retours d'expérience.

PRÉ-REQUIS

Accéder à un ordinateur connecté à internet et disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX708 Directeurs et directrices et cadres en charge des déplacements et du transport

L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS ET LA MULTIMODALITÉ

Durée 2 jours

Niveau Approfondissement

ORLÉANS
Code IEL : 17:SXM4A020
17-18/09/26

Sophie CASTAINGS LAHAILLE
DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
02 41 77 37 82

LILLE
Code IEL : 83:SXM4A021
17-18/11/26

Fabien ROS
HAUTS DE FRANCE
03 20 15 69 89

Code stage : SXM4A

PUBLIC

Responsables et cadres des services mobilité-déplacements-transportResponsables et cadres des services urbanisme-aménagement, voirie

OBJECTIFS

Longtemps conçus sous un angle technique et fonctionnel, divisant flux piétons et flux automobiles, les espaces publics voient leur vocation évoluer, dans un contexte de multimodalité croissante.Ce stage permet à ses participants :

- d'identifier les enjeux du partage de l'espace public,
- d'analyser le fonctionnement d'un espace public au regard des problématiques de mobilité,
- de s'approprier diverses méthodologies pour mieux partager la voirie et de développer des pratiques de mobilité plus durables,
- d'intégrer l'enjeu de la concertation dans le réaménagement d'espaces publics

CONTENU

- repères et enjeux sur les espaces publics,
- boîte à outils pour le partage des espaces publics,
- promotion des mobilités actives, aménagements cyclables et piétonniers,
- retours d'expérience et stratégies de territoire,
- étude de cas, méthodologie d'analyse et gouvernance.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés et éléments de cadrageCas pratiques et retours d'expérience

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX709 Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de mobilité durable

LA POLITIQUE D'INTERMODALITÉ ET LES PÔLES D'ÉCHANGES MULTIMODAUX

Durée 2 jours en présentiel + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

PARIS
Code IEL : 84:SXS9T012
Présentiel : 12/10 + 13/10 Distanciel : 28/09 au 12/11

Sabine TOUNY
ILE-DE-FRANCE
01 60 78 99 13

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXS9T

PUBLIC

- Directeurs généraux de services et DGA en charge de la mobilité et des transports
- Responsables de services déplacements transports en entités urbaines, départementales ou régionales.
- Chargés de mission urbanisme, aménagement urbain, développement économique.

OBJECTIFS

- comprendre l'enjeu majeur de l'intermodalité,
- identifier les leviers d'une politique intermodale,
- préciser les conditions de mise en place de Pôles d'Echange Multimodaux

CONTENU

- finalités d'une politique d'intermodalité et état des pratiques intermodales,
- gouvernance et cadre d'intervention régional (Schéma Régional d'Intermodalité),
- piliers de l'intermodalité (information multimodale, tarification intégrée et pôles d'échange),
- politiques et aménagements spécifiques liés aux Pôles d'Echanges Multimodaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et techniques.
- Etudes de cas.

Ce stage comprend une modalité pédagogique en distanciel (e-communauté de stage).

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un accès à internet et d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX708 Directeurs et directrices et cadres en charge des déplacements et du transport

LES MODES DE GESTION DES TRANSPORTS PUBLICS : CRITÈRES DE CHOIX

Durée 2 jours en présentiel + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

COLMAR
Code IEL : 82:SXST6009
09-10/11/26

Aurélia SOMPROU
GRAND EST
03 83 18 46 35

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXST6

PUBLIC

Responsables et cadres des services mobilité-déplacements-transportResponsables et cadres de services comptabilité-commande publique

OBJECTIFS

Directe ou déléguée, la gestion des transports publics répond à un même objectif : "une gestion efficace consistant à produire le meilleur service au moindre coût". Ce stage vise à :

- appréhender les différents modes de gestion possibles des transports publics, dans une perspective comparative
- identifier les rôles et responsabilités respectives des différentes parties prenantes, en fonction du mode de gestion retenu
- développer la capacité d'expertise de la collectivité, notamment dans la définition de ses besoins et, en cas de DSP ou de marché, dans les modalités de suivi du prestataire mises en oeuvre.

CONTENU

- cadre juridique et définition des différents modes de gestion,
- approche comparative, retours d'expérience et éléments de choix,
- rôle de la collectivité en cas de régie ou de gestion déléguée,
- cadrage des rapports avec le prestataire, suivi et évaluation,
- définition de nouveaux besoins en lien avec l'évolution des politiques de mobilité : approche juridique et contractuelle.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés et cas pratiques.Une partie de la formation est composée d'un module en distanciel.

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances de base en commande publique.Accéder à un ordinateur connecté à internet et disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX708 Directeurs et directrices et cadres en charge des déplacements et du transport

L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS ET LA MULTIMODALITÉ

Durée 12 heures à distance

Niveau Approfondissement

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 20:DAD2I013
Plateforme en ligne ouverte
du 17/11/26 au 12/01/27

Jean-Pierre Bourjault
DELEGATION PACA
04 94 08 96 98

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : DAD2I

PUBLIC

Responsable des transports et déplacementsChargé ou chargée de projet mobilité durablechargé ou chargée de la gestion du réseau de transportChef ou cheffe de projet foncier, urbanisme et aménagementChargé ou chargée d'études et de conception en voirie et réseaux divers

OBJECTIFS

- identifier les enjeux du partage de l'espace public,
- analyser le fonctionnement d'un espace public au regard des problématiques de mobilité (grille d'évaluation),
- s'approprier diverses méthodologies pour mieux partager la voirie et de développer des pratiques de mobilité plus durables,
- intégrer l'enjeu de la concertation dans le réaménagement d'espaces publics

CONTENU

- repères et enjeux sur les espaces publics,
- boîte à outils pour le partage des espaces publics,
- promotion des mobilités actives, aménagements cyclables et piétonniers,
- retours d'expérience et stratégies de territoire,
- étude de cas, méthodologie d'analyse et gouvernance.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation à distance alterne des temps d'apports, de mises en situation (jeu de rôles) et d'échanges en classes virtuelles (6h30), et, du temps en autonomie (5h30) : consultation de ressources sur la plateforme d'apprentissage du CNFPT et analyse individuelle d'un espace public. Un intervenant ou une intervenante fil rouge accompagne les stagiaires dans leurs apprentissages.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle, d'un ordinateur avec accès à internet, son, micro et webcam.

MOBILITÉ DURABLE, MODES D'EMPLOIS

Durée --

Niveau Approfondissement

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 81:SXMDU010
Plateforme en ligne ouverte
du 15/10/25 au 08/10/26

Martine Blahay
BOURGOGNE FRANCHE COMTE
martine.blahay@cnfpt.fr

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXMDU

PUBLIC

Agents des services mobilité/transport, urbanisme/aménagement, développement territorial/tourisme, transition écologique/énergie climat

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, le participant sera capable d'identifier de bonnes pratiques en matière de politiques de mobilité durable et de management de la mobilité. Il sera en mesure de mobiliser ces retours d'expérience pour alimenter et mettre en oeuvre des solutions opérationnelles de maîtrise de la demande de mobilité sur son territoire.

CONTENU

- Retours d'expérience de territoires très divers sur des projets de mobilité durable
- Mise en exergue des conditions d'émergence et de mise en oeuvre des projets, en fonction des territoires et des attentes des acteurs locaux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cycle de webinaires associés à une e-communauté de stage : apports de connaissance, décryptage de démarches et retours d'expérience d'acteurs locaux, échanges.

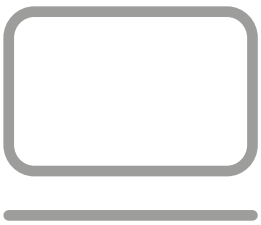
PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur équipé d'un système audio.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX709 Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de mobilité durable

VOS CONTACTS



Pour un conseil, une formation
et pour toute information,
Contactez le CNFPT **en cliquant ici**